ULiège
JANVIER-AVRIL 2023 | 284

Le Quinzième Jour

Quadrimestriel de l'ULiège



À LA UNE

Cibler le cancer

OMNISCIENCES

Le monde des Zalphas

LE PARCOURS

Nicolas Vandewalle

LE DIALOGUE

Les violences conjugales

LIÈGE université

284 | JANVIER-AVRIL 2023 | Le Quinzième Jour

Couverture
Jean-Louis Wertz

Engagement

LA RÉDACTION

À l'écoute de la société, l'université de Liège s'est toujours engagée en faveur de la liberté et de l'égalité des chances, dans le respect de chacun et de chacune.

Récemment, elle s'est impliquée dans la défense des valeurs qui lui sont chères. Ainsi, dans le cadre de la chaire internationale Denis Mukwege qu'elle a créée, elle a reçu en ses murs l'exposition "Sakife", reportage-photos sur les victimes de violences en République Démocratique du Congo. L'Université a collaboré au forum "Sans Transition ! Cultivons le futur", organisé par le Théâtre de Liège. Elle a salué la colère des femmes iraniennes qui défendent pacifiquement leurs droits, en organisant en novembre une rencontre sur le thème "Iran : les aspirations de la jeunesse à la liberté". Parmi d'autres initiatives, l'Université s'est encore mobilisée le 8 décembre lors de la Journée mondiale du climat et elle hissera le drapeau arc-en-ciel à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie, le 17 mai prochain.

En prenant part aux débats qui font l'actualité, l'Université tisse ainsi un maillage entre les enseignements qu'elle dispense, la recherche qu'elle promeut et son implication dans le développement de sa région. *Le Quinzième Jour* continue et continuera encore à y faire écho dans ses pages.

"La science serait-elle un art
L'art de fabriquer
Des possibles"
(librement inspiré d'un haiku de
Natsume Soseki)



J.-L. Wertz



Bactériologie vétérinaire - ULiège

Sommaire

L'ÉDITO
4 Engagement

L'OPINION
6 Geoffrey Grandjean, sur le tirage au sort en politique

À LA UNE
10 Le point sur la recherche oncologique

OMNISCIENCES
18 En deux mots
22 Le Conseil genre et égalité
23 Darwin Day
38 Incroyables Zalphas
46 La Fabrique de l'émancipation
54 Sorties de presse

UNIVERS CITÉ
24 La réforme fiscale
30 L'Aquarium-Muséum de l'ULiège a 60 ans
34 Le Printemps Simenon
56 La gare des Guillemins vue par Daniel Buren
66 Les archives de l'ULiège


J.-L. Wertz


J.-L. Deru/D. Buren


J.-L. Wertz

LE PARCOURS
42 Nicolas Vandewalle

L'INVITÉ
50 Aly Tandian, à propos de l'immigration sénégalaise

LE DIALOGUE
60 Fabienne Glowacz et Jean-Louis Simoens sur les violences conjugales

FUTUR ANTÉRIEUR
70 Rétrovisions
74 *Tout est loin* de Karel Logist
78 Petites mythologies uliégeoises

MICRO SCOPE
80 La recherche à l'ULiège

LE KROLL
83 Les animaux du Muséum déménagent

Tirage au sort, oui ou non ?

CARTE BLANCHE GEOFFREY GRANDJEAN
PHOTOS JEAN-LOUIS WERTZ

Professeur de science politique à l'ULiège, Geoffrey Grandjean est également chercheur associé à l'École de droit de Sciences Po Paris. Alors qu'un sondage* sur l'état de la démocratie belge montre que 20% des Belges seraient prêts à renoncer à la démocratie, que 4 % des répondants rêvent d'un dictateur et 16 % d'un parti unique, le Pr Geoffrey Grandjean s'interroge sur notre mode de scrutin : faut-il voter pour élire nos représentants ou procéder à un tirage au sort ?



* Sondage réalisé mi-novembre par l'institut de sondage Kantar en partenariat avec *La Libre* et la RTBF.

Loin d'être renvoyé aux calendes grecques, le tirage au sort est d'une étonnante actualité en Belgique depuis la publication, en 2013, de l'ouvrage de David Van Reybrouck intitulé *Contre les élections*. Un colloque international organisé à l'université de Liège, le 4 novembre dernier, s'est clairement inscrit dans la continuité de cet ouvrage, voire dans une certaine opposition.

Posons le cadre d'emblée : il ne s'agit aucunement de sanctifier les élections en nous opposant au tirage au sort. Il s'agit d'offrir un regard critique sur le sujet pour disposer d'une palette d'arguments afin de décider en connaissance de cause s'il faut changer ou non le mode de sélection des représentants. Ceux-ci semblent en effet avoir redécouvert les grandes vertus de la sélection aléatoire permettant d'assurer une rotation des charges et de restaurer la confiance entre les gouvernés et les gouvernants. On ne compte plus les nombreux "panels citoyens" mis en place dans nos systèmes politiques, à tel point que nous assistons, en Belgique, à une institutionnalisation du tirage au sort dans les différents parlements communautaires et régionaux.

Qu'il nous soit pourtant permis de porter un regard critique sur ce "nouveau" système à travers le prisme de l'égalité. En quatre étapes.

La première étape consiste à questionner la représentativité recherchée par le mode de sélection aléatoire des citoyens devant siéger dans ces panels. Les experts et les élus, entrepreneurs du tirage au sort, semblent intimement convaincus que la sélection probabiliste est le meilleur moyen d'assurer une représentation descriptive permettant de garantir un effet miroir entre les représentants et les représentés.

Or la sélection probabiliste sur la base de critères socio-économiques ne permet pas de représenter la diversité des opinions politiques. La Conférence sur l'avenir de l'Europe (2021-2022) en est une illustration convaincante. En effet, la présence d'individus sociologiquement différents ne conduit pas nécessairement à une pluralité de points de vue. Au contraire, les opinions très critiques sur l'Union européenne ont été très minoritaires, par exemple.

Autrement dit, le présupposé selon lequel la sélection des personnes doit se faire sur la base de catégories socio-économiques, professionnelles ou géographiques (entre autres), afin de refléter la diversité des idées présentes parmi les citoyens, est erroné.

Ce présupposé est fondé sur l'idée que les citoyens pensent d'une certaine manière en fonction de leurs catégories d'appartenance, ce qui n'est pas sans rappeler la société d'ordres sous l'Ancien Régime. Derrière ce préjugé, se camoufle un déterminisme majeur du procédé. Prenons un exemple. Si on souhaite que la diversité statistique soit garantie, en termes de statuts professionnels, on doit s'assurer de la présence de citoyens issus de différents milieux socio-économiques. Il faudra réunir alors des ouvriers, des indépendants, des personnes sans emploi, des employés et des patrons, notamment. Mais qui peut garantir que l'appartenance à ces catégories socio-professionnelles implique des idées politiques diverses ? Certainement pas les modèles statistiques utilisés pour désigner les citoyens au hasard.

En fait, l'échantillonnage statistique enferme les citoyens dans des cases. On présuppose que l'ouvrier représente des attitudes politiques communes à son milieu et que le patron en manifeste d'autres partagées par sa "classe". Mais est-ce le cas ? Connaît-on leurs idées ? Le mode de sélection aléatoire ne permet pas de connaître ces attitudes. Le Conseil d'État belge, en conseillant le législateur wallon, avait d'ailleurs clairement précisé en 2021 que la procédure actuelle de tirage au sort ne peut être considérée "comme garantissant la représentativité politique des habitants ". Quand les citoyens sont choisis par hasard, les idées importent peu. Autrement dit, le tirage au sort ne favorise aucun débat d'idées, au moment de la sélection, en amont de l'exercice d'un mandat, qui doit permettre de connaître les attitudes politiques des citoyens. Dans cette perspective, il s'agit donc d'un mode de sélection apolitique qui ne garantit nullement une égale présence – et non une égale importance – des positions politiques. Il n'est dès lors pas anodin qu'Yves Sintomer, expert du tirage au sort, ait proposé d'ajouter un critère attitudinal lors de la sélection des participants à la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Encore faut-il que les citoyens n'expriment pas des attitudes hésitantes quant aux questions politiques discutées et qu'ils aient conscience des inégalités qui traversent nos sociétés. Si ce n'est pas le cas, la sélection est rendue encore plus compliquée.

La deuxième étape interroge la participation volontaire des citoyens dans le cadre des "panels citoyens". Selon nous, l'absence même d'obligation de participation citoyenne fragilise la représentativité souhaitée par le mode de sélection aléatoire. En effet, l'auto-sélection des citoyens aboutit à la constitution d'une "élite participative". Par exemple, à la suite du panel consacré

aux enjeux du vieillissement au Parlement de Wallonie en 2017, les citoyens ont relevé le fait que le processus fondé sur une base volontaire exclut presque automatiquement certains groupes minoritaires, culturels et/ou marginalisés. Plusieurs élus sont allés dans le même sens en constatant que les personnes les plus motivées par les mécanismes participatifs sont les personnes avec un gradient socioculturel élevé.

Autrement dit, le mode de sélection aléatoire qui s'appuie sur le principe de la participation volontaire favorise le remplacement d'une élite par une autre élite. En effet, l'élection est une procédure aristocratique ou oligarchique, dans la mesure où les mandats sont réservés à des individus éminents que leurs concitoyens jugent plus compétents que les autres. Historiquement, trois types d'élite se sont succédé aux 19e et 20e siècles : les élites de notables, de partis et enfin les élites communicationnelles, pour reprendre l'analyse de Bernard Manin, docteur *honoris causa* de notre Université. Avec l'institutionnalisation du tirage au sort sur une base volontaire, cette élite est remplacée par celle qui manifeste de l'intérêt tout en ayant les moyens et le temps.

Insistons toutefois sur une des dimensions positives de la sélection aléatoire pour un système politique : la garantie d'une meilleure rotation des charges. Mais celle-ci pourrait cependant être assurée par d'autres procédures comme la limitation temporelle du cumul des mandats. En outre, malgré leur dimension élitiste, l'élection et le tirage au sort incarnent tous deux, de manière différente, l'idéal d'égalité. D'un côté, l'élection favorise l'égalité des chances, les candidats se trouvant sur un pied d'égalité au départ de la compétition. D'un autre côté, le hasard favorise l'égalité d'opportunité prospective puisque chaque participant à une égale probabilité d'occuper une charge politique. Cette égalité est toutefois battue en brèche par le biais d'auto-sélection découlant de la participation volontaire. Autrement dit, l'égalité de participation n'est pas garantie dans les panels citoyens.

La troisième étape examine la présence de facilitateurs ou d'experts dans le cadre des délibérations des panels citoyens. Le contexte belge, par exemple, prévoit de manière systématique un encadrement par un comité scientifique. Mais quel encadrement ? Les entrepreneurs du tirage au sort semblent acquis à l'idée que les experts scientifiques sont impartiaux et donc sont les mieux placés pour encadrer les délibérations. Cette impartialité doit permettre au comité scientifique de constituer un portefeuille de documents utiles aux membres des panels citoyens. Il est pourtant tout à fait illusoire d'espérer que les experts soient impartiaux, notamment dans le choix des informations utiles. Si la neutralité axiologique doit permettre aux chercheurs de suspendre tout jugement de valeur dans le cadre d'une analyse scientifique, faire délibérer des citoyens, ce n'est pas faire de la science.

Accompagner et encadrer une délibération politique est loin de constituer une action anodine. Les experts des techniques d'enquête sont bien souvent les seuls à savoir comment s'est constituée l'assemblée des représentants tirés au sort. En outre, à partir du moment où ces assemblées commenceront à prendre des décisions contraignantes sur des questions de politique publique (avec de multiples parties prenantes), le poste de facilitateur sera le premier à être politisé. Avec la mise en place de panels citoyens, on assiste dès lors à un transfert de souveraineté des citoyens et des représentants vers les experts. Pourtant, à aucun moment, ce transfert n'est discuté dans les débats parlementaires, comme si la neutralité de l'encadrement allait de soi. Or il est vraiment permis d'en douter.

Enfin, force est de constater que ce sont les mêmes experts qui sont sans cesse mobilisés par les représentants politiques, notamment lors des auditions parlementaires. Les opposants au tirage au sort n'ont pas souvent voix au chapitre. Aucune diversité n'est recherchée dans l'espace public. Or, les entrepreneurs du tirage au sort sont dotés de certaines caractéristiques, dont un capital culturel élevé. Pourquoi les experts ne seraient-ils pas également choisis au hasard ? Autrement dit, la présence de facilitateurs scientifiques, dont la posture de neutralité peut être contestée, induit une vision inégalitaire de la délibération.

La quatrième étape questionne le consensus ou, au minimum, la méthode de décision consensuelle, qui est la finalité des processus de délibération des panels citoyens. La littérature scientifique a pu démontrer la dimension neutralisante du tirage au sort. Ainsi, son atout principal est de mettre en place une procédure décisionnelle dont les résultats ne nécessitent aucune justification, oblitérant ainsi les arguments (il)légitimes pouvant motiver une décision, et entraînant par conséquent une occultation des conflits politiques. Est-ce ce modèle de décision que nous souhaitons au 21e siècle ? Que se passera-t-il si de graves oppositions se manifestent durant les délibérations ?



Pour certains chercheurs, la sélection aléatoire ne serait ni rationnelle ni irrationnelle, mais viserait en fait à créer une "fenêtre aveugle" dans le processus décisionnel, moment pendant lequel aucun facteur humain n'interviendrait. Il servirait surtout à empêcher que de "mauvaises " justifications (discriminatoires ou basées sur l'intérêt privé du décideur politique, par exemple) soient employées dans le cadre du processus de sélection.

L'atout principal du recours au sort en politique ne serait par conséquent pas la réalisation d'une plus grande égalité politique, mais la possibilité de ne pas devoir justifier la sélection des gouvernants, ce qui neutralise deux phénomènes : d'une part, le processus de sélection, puisque les personnes seraient désignées indépendamment des raisons avancées pour les sélectionner et, d'autre part, les résultats du processus de désignation, puisque aucun candidat ne peut s'estimer lésé par sa non-sélection. Le tirage au sort aurait donc un effet de limitation de la concurrence entre élites, faisant ainsi écho à l'utilisation médiévale du sort dans les cités italiennes telles que Florence ou Venise, où il était principalement mobilisé en vue d'atténuer la compétition politique entre les différentes élites socio-politiques.

Pourtant, à y regarder de plus près, les vertus neutralisantes et égalitaires du tirage au sort sont intrinsèquement liées. En effet, s'il permet à la notion d'égalité d'opportunité prospective de s'épanouir au sein d'un système politique, c'est en raison des attributs neutralisant de la sélection aléatoire, laquelle supprime le principe de distinction – inégalitaire – concrétisé par l'élection. Il neutralise surtout les distorsions liées aux effets des inégalités économiques sur la compétition politique. Les acteurs disposant de ressources économiques ne seraient ainsi pas favorisés lors de la sélection aléatoire des décideurs politiques, à la différence de ce que l'on peut constater dans le cadre des campagnes électorales actuelles.

Une question fondamentale demeure : souhaitons-nous que notre système politique soit placé sous le sceau de la neutralité ?

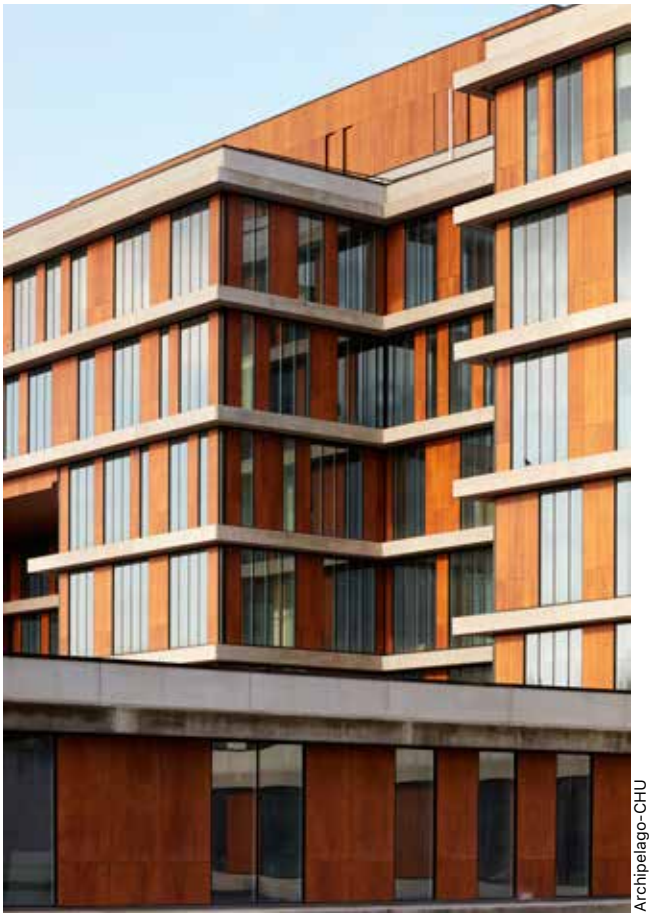
Si la réponse est positive, cela signifie que l'exercice du pouvoir n'aurait pour finalité que de neutraliser les multiples conflits au sein d'une société. Or, selon nous, le système politique est un espace public "agonistique" de contestation, pour reprendre les termes de Chantal Mouffe, où différents projets hégémoniques peuvent s'affronter et où les acteurs politiques ne font pas preuve de modération avant d'entrer en négociation. Dans cette perspective, le tirage au sort, par ses attributs neutralisants, se révèle apolitique. La neutralisation permanente des conflits favoriserait consécutivement l'immuabilité d'un système politique.

Si la réponse est négative, cela signifie que l'exercice du politique, loin de faire taire ces conflits, chercherait à les révéler et, surtout, à s'assurer que son fondement soit la remise en cause permanente des normes que se donne une société.

En définissant le système politique comme un espace public agonistique, nous espérons que la remise en cause permanente favorise le constant progrès de l'humanité. De ce point de vue, le tirage au sort n'est pas, à notre avis, synonyme de progrès pour un système politique.

POUR ALLER PLUS LOIN

Vidéos du colloque sur
https://www.idpublique.uliege.be/contre-le-tirage-au-sort



Archipelago-CHU

Institut de cancérologie

La révolution de l'immunothérapie

Au cours des dernières années, des progrès majeurs ont été réalisés dans le domaine de l'oncologie grâce à des traitements toujours plus ciblés et personnalisés. L'évolution vers une prise en charge multidisciplinaire a également contribué significativement à l'amélioration de la qualité de vie des patients. À l'ULiège, ces multiples compétences sont désormais réunies en un seul et même lieu, l'Institut de cancérologie Arsène Burny, inauguré en décembre dernier.

DOSSIER JULIE LUONG



J.-L. Wertz

C'est un éminent chercheur en génétique et membre fondateur du Télévie qui lui a donné son nom : l'Institut de cancérologie Arsène Burny a été inauguré sur le site du Sart-Tilman le 2 décembre et a accueilli le premier patient dès le 5. Dans ce bâtiment (dont la construction fut plusieurs fois retardée) se déploient sur sept étages quelque 30 000 m² de locaux dédiés à l'oncologie ambulatoire : consultations, hospitalisations de jour en cancérologie (chimiothérapies et immunothérapies notamment), plateaux techniques de radiothérapie et d'imagerie oncologique. À l'année, pas moins de 14 000 patients – dont 3400 nouveaux – y seront suivis. « *Tout a commencé par un groupe de travail qui s'est réuni pour réfléchir à ce que nous devions modifier pour optimaliser notre organisation* », se souvient le Pr Yves Beguin, hématologue et par ailleurs président du conseil de gouvernance de l'Institut.

Quelles que soient les compétences et la qualité des soignants, les chiffres montrent en effet que les chances de survie et de guérison des patients augmentent lorsqu'ils sont pris en charge dans un centre important. « *Rivaliser avec les gros centres d'oncologie accrédités nécessitait des améliorations dans l'organisation elle-même, ainsi que de se réunir physiquement en un seul endroit. Pour le bien des patients ainsi que pour maximaliser les interactions entre les différents acteurs, qu'il s'agisse des médecins ou des personnes qui s'occupent des soins de support.* » Si la fusion avec le CHR Citadelle ne faisait pas au départ partie du projet, elle s'inscrit naturellement dans cette logique de centralisation des compétences. « *Faire tout partout n'a plus de sens : mieux vaut regrouper les forces, à la fois d'un point de vue de santé publique et d'un point de vue financier. La pénurie d'infirmières et de certains types de spécialistes plaide aussi pour cette centralisation, même si l'accueil des patients doit rester proche de chez eux.* »

L'Institut de cancérologie Arsène Burny offre donc une prise en charge à la fois plus transversale et plus centralisée, au-delà du fonctionnement classique "par service" qui a longtemps prévalu. Une évolution rendue nécessaire par les progrès de la recherche et des traitements.

« *L'oncologie se complexifie de manière phénoménale*, commente le Pr Yves Béguin. *Avant, on avait besoin de bons chirurgiens et de bons radiothérapeutes. Le reste reposait essentiellement sur la chimiothérapie. Aujourd'hui, la découverte de la présence de nombreuses anomalies génétiques au sein des cancers permet de déterminer le pronostic d'un patient et d'évaluer les bénéfices de tel ou tel traitement. La prise en charge devient dès lors très spécifique, très personnelle.* » Les caractéristiques génétiques du cancer (dites aussi mutations "somatiques", par opposition aux mutations "germinales" qui se transmettent à la descendance) sont devenues à tel point prépondérantes dans le choix d'un traitement qu'un même médicament peut parfois être utilisé pour soigner un cancer du sein et un cancer du rectum. Il n'est donc plus pertinent de fonctionner strictement "par organe", même si la localisation du cancer reste évidemment un élément déterminant. « *Ce qui est sûr, c'est qu'il n'est plus possible d'être un cancérologue général ou même un hématologue général,* insiste Yves Béguin. *Au sein même d'un domaine aussi spécialisé que l'hématologie, il faut aujourd'hui se sur-spécialiser si l'on veut rester au top. Et cela n'est évidemment possible que dans un grand centre.* »

COMPLEXIFICATION ET CENTRALISATION

La centralisation de multiples compétences va bien sûr de pair avec de nouveaux modes de fonctionnement. *« Il faut aller vers cette notion d'intégration et fonctionner de manière plus collégiale, notamment grâce à l'organisation de demi-journées thématiques sur tel ou tel type de cancer. Par exemple, si le lundi après-midi et le mercredi matin sont dédiés au cancer du sein, cela permettra à tous les spécialistes impliqués dans ce cancer de consulter dans des bureaux adjacents. Les infirmiers de liaison seront aussi là pour assurer un premier contact avec le patient et coordonner au maximum tous les soins. Nous avons ainsi sérieusement augmenté leur nombre. Nous organiserons aussi des consultations plurisdisciplinaires dans le même bureau, ce qui est évidemment avantageux au moment du diagnostic et de l'élaboration du plan de traitement, mais aussi en cas de rechute.* » Le fil rouge : remettre le patient "au cœur" de la thérapeutique plutôt que de se concentrer exclusivement sur le cancer, sans prendre autant en compte la qualité de vie, le vécu de la maladie, les effets secondaires du traitement, etc.

Au premier étage de l'Institut, le centre de bien-être "Oasis" offrira ainsi un panel de ressources à disposition des malades : kinésithérapeutes, psychologues, diététiciennes, esthéticiennes, spécialistes du traitement de la douleur, cours de yoga, de *stretching*, d'autohypnose, etc. « *L'Institut n'est pas qu'un bâtiment : c'est un réaménagement au service ultime des patients. Toutes ces personnes de support auront aussi des consultations et des locaux dédiés, et l'intégration des soins sera aussi complète que possible* », résume le Pr Yves Beguin. Le bâtiment accueillera par ailleurs tout le pôle de la recherche clinique, en rassemblant les *data managers* et directeurs des études cliniques, afin de renforcer encore le dialogue entre la clinique et la recherche propre à un hôpital universitaire.

L'EXEMPLE DU MÉLANOME

Parmi les progrès en termes de traitement, c'est sans nul doute l'immunothérapie qui a changé la donne au cours des dix dernières années. Son principe consiste à amener les cellules immunitaires à "reconnaître" à nouveau les cellules cancéreuses comme anormales et à les détruire. « *Pour le moment, les données sont surtout disponibles lors de maladies métastatiques où la guérison n'est plus possible, quoiqu'aujourd'hui on pense que l'immunothérapie permettra de guérir certains patients avec des métastases* », explique le PrGuy Jérusalem, professeur à l'ULiège et chef du service d'oncologie au CHU de Liège.

Le mélanome est actuellement le cancer dans lequel les chercheurs possèdent le plus de recul par rapport à l'immunothérapie : 30% des patients traités pour un cancer



R. Peiffer, GIGA-Cancer, laboratoire de recherche sur les métastases.

Cellules cancéreuses du colon (HCT116). Jaune = microfilaments d'actine. Bleu = noyau.

métastatique sont toujours en vie après dix ans. « *On espère vraiment que toutes ces personnes seront guéries à long terme* », poursuit le Pr Guy Jérusalem. Dans la majorité des cancers, l'immunothérapie n'est cependant pas utilisée seule mais en association avec la chimiothérapie et/ou la radiothérapie : elle est en effet d'autant plus efficace que les cellules cancéreuses, détruites par la chimiothérapie ou la radiothérapie, libèrent des antigènes qui pourront être reconnus plus facilement par les cellules immunitaires. « *Il y a aujourd'hui beaucoup de recherches pour associer ces médicaments au traitement classique. Dans les cancers dits "chauds", les cellules immunitaires sont déjà présentes mais non fonctionnelles; elles restent comme paralysées par le micro-environnement. Il s'agit donc de les activer. Dans les cancers dits "froids", les cellules immunitaires n'existent pas et il faut les amener* », précise le spécialiste.

Par ailleurs, il est apparu qu'une frange de patients pouvait retirer un bénéfice très prolongé de l'immunothérapie. Car si presque tous les malades répondent à des traitements classiques ou ciblés pour une période de quelques mois seulement, la plupart développent ensuite des mécanismes de résistance. Dans l'immunothérapie, seuls 20% des patients vont répondre au traitement... mais pendant de longues années (le plus souvent) ! « *Le défi est donc aussi de pouvoir identifier qui va répondre au traitement* », résume le Pr Jérusalem. Certains marqueurs au niveau des cellules immunitaires (marqueur PDL1 par exemple) permettent aujourd'hui de donner une indication, même s'ils ne sont pas prédictifs pour toutes les pathologies. Ainsi, dans le cancer du sein métastatique, il faut que le PDL1 soit exprimé pour que le traitement soit efficace, mais, si on le donne dans un cancer du sein sans métastases traité par chimiothérapie et immunothérapie, le traitement est efficace avec ou sans expression du PDL1... Plus étonnant encore, dans le cancer du poumon, la réponse à l'immunothérapie sera meilleure si l'on est fumeur. « *Les cellules cancéreuses des fumeurs présentent davantage de mutations au niveau génétique, ce qui va faciliter la reconnaissance d'une anomalie par le système immunitaire* », observe le Pr Guy Jérusalem.

Ce principe s'applique aussi à certaines formes de cancer du côlon associées à une prédisposition héréditaire : là

PRÉLÈVEMENT, CULTURE ET RÉINJECTION DE CELLULES CAR-T AU SEIN MÊME DE L'HÔPITAL

encore les mutations génétiques plus nombreuses favorisent l'immunothérapie. « *On sait aujourd'hui que les cancers qui apparaissent dans un contexte héréditaire sont beaucoup plus nombreux que ce que l'on croyait. Or certains traitements ne sont efficients que chez des patients qui ont des anomalies mieux reconnues par le système immunitaire. Pour certains types de cancer du côlon, on se demande même si une immunothérapie seule n'est pas suffisante comme traitement, sans chirurgie puisqu'il arrive qu'on découvre qu'il n'y a plus de cancer colorectal au moment où l'on opère… »*

Généralement beaucoup mieux tolérée que la chimiothérapie, l'immunothérapie permet aussi de traiter des personnes plus âgées, même s'il existe aussi des risques de toxicité dont il faut informer les patients, afin d'en repérer assez tôt les premiers signes. Autre bémol : le coût de l'immunothérapie qui avoisine les 10 000 euros par mois. Et un traitement peut durer un an ou plus pour les cancers métastatiques… D'où la nécessité de progresser dans l'identification des patients à qui elle sera bénéfique. Enfin, la prochaine étape, déjà en cours, est d'évaluer si l'immunothérapie permettra aussi de guérir davantage de patients si on l'introduit tôt dans le plan de traitement, à un moment où il n'y a pas encore de métastases visibles, mais où les facteurs pronostiques indiquent un haut risque de rechute.

Révolution à l'intérieur de la révolution : l'immunothérapie cellulaire par cellules CAR-T constitue une forme particulière d'immunothérapie. Ces cellules sont des lymphocytes, une catégorie essentielle de globules blancs, prélevées au patient, transformées génétiquement pour mieux les armer contre les cellules cancéreuses, et cultivées en laboratoire pour en obtenir une quantité adéquate. « *Nous sommes l'un des quatre centres belges agréés pour l'utilisation de ces cellules*, explique le Pr Yves Béguin. *Nous utilisons des cellules CAR-T fabriquées par plusieurs firmes pharmaceutiques, mais plus récemment, en collaboration avec une biotech néerlandaise, nous en fabriquons certaines nous-mêmes, dans notre laboratoire reconnu par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé. On prélève des cellules du patient dans lesquelles on introduit une construction génique afin qu'elles puissent reconnaître une cible très spécifique d'une cellule cancéreuse (antigène) et se fixer sur elle. Cela provoque une réaction immune extrêmement puissante qui détruit les cellules cancéreuses.* » Cerise sur le gâteau : le prélèvement, la culture et la réinjection de ces cellules au sein même de l'hôpital (sans passer par l'industrie pharmaceutique) permettent de réaliser le processus en une semaine (alors qu'il en faut généralement six), tout en diminuant les coûts de production.

À côté de l'immunothérapie, il faut encore signaler une autre catégorie de médicaments appelée à changer la donne dans les prochaines années : celle des immuno-conjugués, soit des anticorps monoclonaux chargés de chimiothérapie, lesquels vont la délivrer plus spécifiquement au niveau des cellules tumorales. *« Le médicament se fixe sur la cible (l'antigène), reconnue par l'anticorps,* détaille le Pr Guy Jérusalem. *Il y a alors une internalisation de la molécule : la chimiothérapie est libérée dans la cellule tumorale, ce qui permet de la détruire. En plus, certains immuno-conjugués de dernière génération traversent la membrane plasmatique jusqu'aux cellules voisines qui, même si elles n'expriment pas la cible, peuvent être exterminées. Il s'agit donc d'une manière beaucoup plus sélective d'administrer la chimiothérapie puisqu'on peut amener en un site des doses de chimiothérapie qui, en administration intraveineuse classique, seraient beaucoup trop toxiques.* » Cette nouvelle manière de procéder devrait conduire à l'apparition de nouvelles molécules disponibles dans les années à venir qui vont changer nos algorithmes de traitement et, on l'espère, permettre de guérir plus de patients et avec moins de séquelles thérapeutiques.





J.-L. Wertz

Le centre de bien-être "Oasis" est intégré dans le nouveau bâtiment

MATRICE EXTRACELLULAIRE : UNE EXPERTISE LIÉGEOISE

Du côté du GIGA-Cancer, on se réjouit aussi de l'inauguration du nouvel Institut qui sera l'occasion d'accroître encore les collaborations entre les chercheurs et les cliniciens. « *Ce n'est tout de même pas commun d'avoir sur le même site un hôpital universitaire et un centre comme le GIGA avec de telles plateformes technologiques*, souligne la Pr Agnès Noël, biologiste au GIGA-Cancer. *Si je travaille sur des cultures de cellules, avec des modèles très loin de la réalité, je peux me poser la question de la pertinence de ce que j'observe. Ici, je peux traverser le couloir et en faire part aux cliniciens. Et cela va dans les deux sens. Les cliniciens peuvent aussi me soumettre un problème qu'ils rencontrent.* » Le GIGA-Cancer travaille sur de nombreux types de cancers : du sein, du col de l'utérus, du poumon, du pancréas, mélanome. « *Nous essayons de comprendre comment la tumeur se développe et quelles sont les interactions entre les cellules tumorales et les cellules voisines, notamment les vaisseaux sanguins et lymphatiques, qui vont offrir des voies de dissémination aux cellules invasives et métastatiques,* poursuit la Pr Agnès Noël. *L'objectif est de comprendre comment la cellule se transforme et com-*

ment elle évolue au fil du traitement car on se rend compte aujourd'hui qu'au fur et à mesure que se développent de nouvelles thérapies, un certain nombre de patients récidivent parce que la tumeur s'est adaptée. La question est de savoir si elle était déjà résistante ou si elle est devenue résistante au cours du traitement. »

Cette résistance pourrait être liée aux cellules tumorales et aux cellules alentour : l'étude de ce micro-environnement tumoral – qui comprend les cellules inflammatoires, les cellules immunitaires, les cellules endothéliales qui forment les vaisseaux sanguins et lymphatiques, et les fibroblastes – est l'un des domaines de spécialité du GIGA-Cancer. On y étudie en particulier la matrice extracellulaire, un ensemble composé essentiellement de protéines comme le collagène et qui forme la charpente de support des cellules. « *Quand les cellules migrent et quittent l'organe d'origine, elles empruntent des espèces de rails sur lesquels elles peuvent se déplacer. La matrice extracellulaire joue un rôle dans ce processus. Au GIGA, nous essayons de comprendre comment elle influence les propriétés des cellules tumorales mais aussi des cellules immunitaires. Car on sait que dans l'immunothérapie, dans certains cas, la cellule immunitaire n'arrive pas à atteindre les cellules tumorales à cause de certains obstacles. La matrice extracellulaire peut en être un. En effet, quand un cancer se développe, la matrice est sensiblement modifiée au niveau qualitatif et quantitatif.* »

À noter que l'ULiège a joué un rôle pionnier dans la connaissance de cette biologie de la matrice extracellulaire, suite aux travaux, dans les années 1980 et 1990, de Charles Lapierre, ancien chef de service de la dermatologie, et de Jean-Michel Foidart, professeur de gynécologie-obstétrique. « *Je suis une descendante de cette filière*, raconte la Pr Agnès Noël. *Et aujourd'hui, ces recherches sur la matrice un temps laissées de côté reviennent en force grâce aux nouveaux outils de microscopie et d'imagerie qui nous permettent des analyses beaucoup plus précises en trois dimensions, d'autant que nous avons au GIGA la chance d'avoir une batterie de microscopes et de plateformes technologiques à la pointe et puissantes.* »

L'étude du micro-environnement peut concerner la tumeur primaire mais aussi d'autres organes ou les ganglions lymphatiques, par lesquels certains cancers comme le mélanome ou le cancer du col de l'utérus passent pour se métastaser. Parce que les recherches ont montré que des modifications pouvaient s'y développer avant même que les cellules tumorales ne soient là. « *Avant, on pensait que les cellules tumorales quittaient la tumeur primaire, empruntaient les vaisseaux sanguins ou lymphatiques et arrivaient par la route anatomique normale jusque dans le poumon, le foie ou les ganglions. Mais depuis une dizaine d'années, on se rend compte que la tumeur primaire envoie bien avant des messages partout dans l'organisme tels que des protéines solubles ou des exosomes, ces sortes de "capsules spatiales" expulsées hors de la tumeur. C'est ainsi que vont se former des niches pré-métastatiques, sorte de petits nids douillets reposant sur des modifications tissulaires complexes (inflammation, activation de fibroblastes, dépôt de matrice extracellulaire, etc.). Donc, quand la cellule va former une métastase, elle arrive en fait dans un endroit qui est déjà "préparé" et favorable à sa prolifération.* »

Malgré des progrès thérapeutiques majeurs, le cancer, on le voit, est encore très loin d'avoir révélé toute la complexité de ses processus… Plus que jamais, rassembler les compétences cliniques et de recherche semble primordial.


ONE
Aquilion

En 2 mots



Groupe Sitoe

Éclosio

La nouvelle campagne de solidarité d'Éclosio bat son plein. Cette année, l'ONG de l'ULiège souhaite soutenir les agriculteurs et agricultrices du Sénégal, victimes des effets du changement climatique qui assèche et appauvrit leurs terres. Pour y faire face, Éclosio les accompagne dans leur transition vers l'agroécologie, afin qu'ils puissent améliorer leurs revenus et leur production, dans une approche respectueuse des écosystèmes. Cette campagne s'appuie notamment sur un projet de recherche-action novateur mené entre Éclosio et Ludivine Lassois de Gembloux AgroBio-Tech, lequel vise à soutenir une filière locale de biofertilisants, dans le bassin arachidier du nord du Sénégal.

☛ vidéo du projet sur www.eclosio.ong/campagne-de-solidarite-senegal

Étudiant·es engagé·es

Assumer des responsabilités à la Fédé, être représentant·e au sein du conseil d'administration de l'Université, s'engager activement dans une ONG, etc., tout en menant des études, relève de l'exploit. **Afin de favoriser l'engagement des étudiant·es dans la société civile, l'ULiège a mis en place un statut spécifique à leur intention.** À ce jour, 87 étudiant·es l'ont obtenu le statut.



Éco-gestes

L'ULiège s'engage à réduire sa consommation d'énergie. Elle préconise quelques gestes simples et efficaces à mettre en œuvre sur tous les campus, dans tous les bureaux, les labos, etc. Chaque "éco-geste" compte !

☛ www.uliege.be/energie

Finance soutenable

L'ULiège devient la première université belge à faire partie de "*Global Research Alliance for Sustainable Finance and Investment*", une alliance mondiale de recherche universitaire pluridisciplinaire en finance durable fondée en 2017. Elle réunit 26 universités de réputation internationale qui, en recherche et enseignement, témoignent d'une solide expertise dans le domaine de la finance durable.

Économie sociale

Afin de contribuer au développement du modèle wallon de l'économie sociale, la ministre de l'Économie sociale, Christie Morreale, a décidé de renforcer l'enseignement et la recherche en la matière. Trois nouvelles chaires universitaires – à l'UCLouvain, l'UMons et l'ULB – viennent d'être lancées sous la coordination du Centre d'économie sociale de l'ULiège, dirigé par la Pr **Sybille Mertens**. L'objectif étant aussi d'assurer une meilleure articulation entre les acteurs de terrain de l'économie sociale et les acteurs académiques.

☛ www.ces.uliège.be

Micromobilité

Depuis septembre dernier, des trottinettes et des vélos électriques sont disponibles sur le campus du Sart-Tilman. L'ULiège a en effet accepté – pour des trajets intra-campus – que les opérateurs ayant ratifié la charte de cyclo-partage de la ville de Liège installent une flotte sur le domaine pour une phase test d'un an. Leur utilisation est réservée aux étudiant·es et aux membres du personnel.

☛ https://www.campus.uliege.be/mobilite-electrique

sedeplacer@uliege.be

Telescope

Le Pr **Jean Surdej** donnera une conférence intitulée de "De la camera obscura … au télescope à miroir liquide de 4 m : le ILMT» à la Société astronomique de Liège. Ce télescope international à miroir liquide de 4 m. (4m International Liquid Mirror Telescope) utilise un miroir rotatif, recouvert d'un mince film de mercure liquide, pour collecter et focaliser la lumière. Installé dans la chaîne centrale de l'Himalaya en Inde, le télescope sera officiellement inauguré le 21 mars 2023, jour du début du printemps indien.

Le 27 janvier à 19h30
Institut de physiologie
17, Place Delcour
4020 Liège

App-elles

La ville de Liège – avec le soutien de l'Association générale des étudiants liégeois (Agel) –propose une application destinée aux victimes et aux témoins de violences sexistes et sexuelles. Déjà utilisée dans une trentaine de pays, **"App-Elles" permet d'alerter facilement des proches ou la police face à une situation de détresse**, de danger ou d'urgence.

☛ toutes les infos (y compris le lien sur le téléchargement) sur https://www.student.uliege.be/appelles



Patrick Motte

Musique et sciences

Les plantes sont fascinantes. Au cours de l'évolution, elles ont acquis un ensemble de caractéristiques morphologiques et physiologiques complexes qui leur permettent de survivre dans les conditions – quelquefois extrêmes – de leur environnement naturel. Les jeunes compositeurs du cours de Michel Fourgon ont pu découvrir un certain nombre de ces adaptations lors d'une visite de l'Observatoire du monde des plantes.
Le 16 mars prochain, chaque compositeur présentera une pièce courte de quelques minutes inspirée par ce monde merveilleux. En guise d'introduction, Sophie Pittoors, responsable des collections, donnera quelques courtes informations sur les surprenantes caractéristiques de la plante qui ont inspiré la composition.

Le jeudi 23 mars à 20h,
salle académique de l'ULiège,
place du 20-août 7, 4000 Liège.
Entrée libre.

Serre urbaine

Le 20 décembre a été **inaugurée la serre urbaine basse énergie située sur le toit du Centre TERRA à Gembloux.** Le projet (porté par le Centre de recherches en agriculture urbaine de Gembloux Agro-Bio Tech et GROOF, projet Interreg) a pour but de montrer la valeur ajoutée des serres sur toit dans l'agriculture et l'immobilier de demain. Ces serres de nouvelle génération pourront récupérer la chaleur produite et non consommée par le bâtiment de manière active. Elles bénéficieront de l'énergie produite par des panneaux photovoltaïques et réduiront les émissions de CO_2 générées par les transports en produisant des plantes localement.

☛ https://www.news.uliege.be/serrure

Rotary

La Fondation du Rotary international et le District 2160 du Rotary proposent aux jeunes diplômé·es et aux chercheur·es, **des bourses pour effectuer une formation, de la recherche ou un perfectionnement** dans une institution d'enseignement supérieur à l'étranger. Dans ce cadre, le district 2160 organise un concours pour l'année académique 2023-2024. La date limite pour l'introduction des dossiers est fixée au 31 mars, mais il est indispensable de se manifester avant le 1er mars afin de bénéficier d'une aide pour constituer le dossier.

☛ renseignements auprès de Willy Zorzi, responsable pour la coordination des bourses Rotary à l'ULiège, Willy.Zorzi@uliege.be



Festival de Liège

Festival de Liège

Fidèle à son ADN, le Festival de Liège propose une 12e édition à l'image des précédentes : novatrice et engagée. Véritable plongée dans notre époque, la programmation entend porter un regard critique sur notre monde. Et si des artistes confirmés sont à l'affiche – Fabrice Murgia, Junior Mthombeni, Joël Pommerat –, le Festival fait aussi la part belle aux visages nouveaux – Janaina Leite, Sottorraneo, Pantelis Dentakis – et aux jeunes pousses de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme Céline Beigbeder, Nicolas Bruno ou Sophie Linsmaux.
Spectacles, concerts, expos, rencontres avec les artistes : pendant trois semaines, le cœur de la Cité ardente battra au rythme du Festival de Liège.
Du 27 janvier au 18 février au Manège Fonck, rue Ransonnet 2, 4020 Liège.

☛ informations et réservation, www.festivaldeliege.be, tél. 0497.606.402 (de 12 à 17h), billetterie@festivaldeliege.be

15km de Liège Métropole

La prochaine édition des 15km de Liège Métropole se déroulera le dimanche 16 avril. Cette année encore, l'ULiège est partenaire de l'événement organisé par l'ASBL Zatopek. Sept tracés différents sont proposés (3 km, 7 km, 15 km, 21 km et 48 km). En 2022, la manifestation a rassemblé plus de 8000 participants, dont 729 aux couleurs de l'ULiège.
Rejoignez la Team ULiège !
Un *t-shirt running* vous sera offert et vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels. Inscriptions jusqu'au 13 avril.

☛ informations et inscriptions pour l'ULiège sur www.15kmdeliege.uliege.be



ImagéSanté

La 15e édition du festival ImagéSanté aura lieu du 27 mars au 1er avril prochains. Cinq jours durant, le grand public – y compris les étudiants – aura la possibilité de découvrir des émissions et des films relatifs à la santé. Les retransmissions d'opérations en direct du bloc opératoire du CHU font toujours bien partie de la programmation (leur succès ne se dément pas : 55 000 spectateurs les ont suivies en 2021), comme la sensibilisation à la santé des étudiants et des élèves de l'enseignement secondaire lors d'un "campus ImagéSanté" organisé à la faculté de Médecine. Quant à la compétition de films, elle suscite toujours autant d'engouement. Un jury proposera une sélection de 22 d'entre eux qui seront projetés aux cinémas Les Grignoux et suivis de débats. La remise des prix aura lieu le 1er avril.
Forte du succès de l'édition 2021, organisée totalement en digital, la prochaine manifestation sera hybride, en présentiel et en digital.

☛ programme complet sur www.imagesante.be/fr/

Prix Georges Collignon

Le Lions Club Liège Val mosan organise un concours de peinture à la mémoire de son ancien membre Georges Collignon, décédé en 2002. **L'événement est destiné à encourager un(e) jeune artiste (moins de 40 ans au 1er avril 2023), domicilié(e) en Belgique,** à poursuivre sa carrière en lui attribuant une somme d'argent (3000 euros) et en lui offrant une participation à l'exposition au Centre wallon d'Art contemporain en avril 2023. La 9e édition du prix Georges Collignon, organisée en collaboration avec le Centre wallon d'Art contemporain "La Châtaigneraie" et le Musée en Plein Air du Sart-Tilman, se tiendra en avril-mai 2023. Date limite d'inscription : 10 mars 2023.

☛ p.henrion@uliege.be

ULiège à Verviers

L'ULiège et la ville de Verviers proposent des "Grandes Conférences" et des modules de cours sur des thématiques variées, au deuxième quadrimestre (du 20 mars au 2 octobre 2023) :

- La Pr **Marie Lambert** de HEC Liège donnera une conférence intitulée "Perspectives académiques sur les enjeux et les défis de la finance responsable", le lundi 13 février à 20h.
- Le directeur de l'Aquapôle, **Jean-François Deliège**, quant à lui donnera une conférence sur "La gouvernance de l'eau : enjeux et perspectives", le lundi 13 mars 2023 à 20h. Cette conférence introduira le module de cours consacré à " L'eau pour le meilleur et pour le pire ?", en collaboration avec le Hub Créatif de Verviers.
- **Bjorn-Olav Dozo**, directeur de la Care Digital Tools, donnera une conférence sur la "Transition numérique. Des utopies techno-futuristes aux réalités contemporaines, ou qu'est-il arrivé aux voitures volantes ?", le lundi 17 avril à 20h.

Les conférences ont lieu au Centre culturel de Verviers-Espace Duesberg, boulevard des Gérarchamps 7c, 4800 Verviers.

Les modules de cours (à 14h) ont lieu au Conservatoire de Verviers, salle Guy-Philippe Luypaerts, rue Chapuis 6, 4800 Verviers.

☛ programme complet sur www.ccverviers.be



Quena Scs

Florence Caeymaex

ALMA MATER

Conseil genre et égalité

Depuis quelques années, l'université de Liège a développé de nombreuses actions en matière de genre et d'égalité, mais sans les intégrer véritablement dans une politique structurée. Sensibilisée à ce sujet – voir notamment la campagne #Respect qu'elle avait mise en place en 2020 –, la rectrice Anne-Sophie Nyssen a soutenu récemment la création d'un "Conseil genre et égalité" piloté par la Pr Florence Caeymaex, conseillère à l'éthique et aux politiques d'égalité.

« *Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes à l'Université fait partie des objectifs de la nouvelle équipe rectorale*, explique Florence Caeymaex. *La création d'un "Conseil genre et égalité" en est la preuve la plus immédiate.* » Mais rendons à César ce qui lui appartient : le Conseil est la forme officielle du "Groupe de travail Genre-Égalité" (GT) qui a vu le jour dans le cadre des actions liées à la stratégie *"Human Ressources Strategy for Researchers" (HRS4R)* que l'ULiège développe depuis 2011. Ouvert et accessible à tous et toutes, membres de l'ULiège sans aucune distinction, ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises depuis 2020, afin de faire des propositions aux autorités universitaires en matière d'égalité.

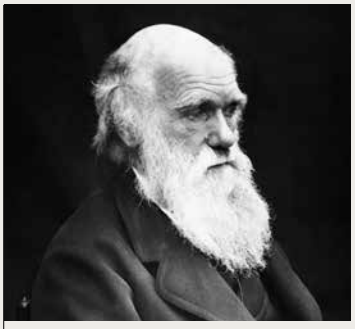
« *Aujourd'hui, le Conseil s'inscrit dans cette même démarche participative et reste ouvert à tous ceux et toutes celles – étudiants compris – qui se sentent concernés par le sujet. Nous avons décidé de travailler par petits groupes thématiques, formés sur la base des compétences disponibles et des intérêts des membres, lorsqu'il s'agira d'aborder des questions complexes (comme le rédaction d'une charte "Égalité de genre" destinée à rappeler régulièrement à l'ensemble de la communauté les principes et les obligations de tous en la matière, par exemple). Cela permettra à certaines personnes de s'investir de manière ponctuelle sur une question précise, sans sacrifier ni sa vie de famille ni sa carrière professionnelle* », détaille Florence Caeymaex.

Les réflexions du GT ont débouché sur la rédaction d'une liste de dix actions prioritaires, une synthèse que le Conseil compte bien faire sienne. Parmi les pistes proposées : la mixité des organes décisionnels et consultatifs, le soutien à la parentalité, la formation au biais de genre (notamment lors des recrutements) et la communication des décisions prises. « *Sans oublier l'amélioration de la prise en charge des situations de harcèlement sexiste et sexuel. Les attentes sont fortes. L'Université doit adopter une attitude claire et la faire connaître, tout en se donnant les moyens d'agir.* »

Un bureau du Conseil chargé de l'opérationnel vient d'être constitué. Aux côtés de Florence Caeymaex, y siégeront la rectrice Anne-Sophie Nyssen, la conseillère en développement durable Sybille Mertens, cinq membres du Conseil et une "personne de contact", cheville ouvrière du dispositif, à savoir Elena Chane-Alune de la cellule Radius. « *Elle sera en charge de la sensibilisation à la thématique et de la communication en interne; elle sera aussi notre relais avec l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares) et en contact suivi avec ses homologues dans les universités et les Hautes Écoles.* »

Le Conseil a l'ambition de présenter prochainement au conseil d'administration le plan d'action "Égalité de genre", un plan d'autant plus attendu qu'il répond aux injonctions de l'Union européenne en faveur de l'égalité des sexes. La conservation du label européen HRS4R, qui concerne l'amélioration des conditions de travail et de développement des carrières des chercheurs et chercheuses, en dépend.

☛ https://www.durable.uliege.be/ConseilGenreEgalite et https://www.uliege.be/genre



FÉVRIER

Darwin Day

"Inciter les gens du monde entier à réfléchir et à agir selon les principes de bravoure intellectuelle, de curiosité perpétuelle, de pensée scientifique et de soif de vérité incarnés par Charles Darwin" : c'est par ces mots que l'*International Darwin Day Foundation* présente la fête d'anniversaire, un peu particulière, à laquelle Réjouisciences prend part depuis quelques années, en collaboration avec la Bibliothèque des littératures d'aventures (Bila) et l'Aquarium-Muséum universitaire de Liège.

Célèbre pour avoir décrit l'évolution biologique des espèces par la sélection naturelle, Charles Darwin a été fêté sporadiquement depuis sa mort, en 1882. Mais, depuis quelques années, célébrer cet anniversaire est devenu récurrent : le 12 février est désormais la date incontournable pour commémorer et promouvoir les travaux de Darwin et de ses successeurs.

Au programme, pas de gâteau ni de chants (quoique…), mais des activités qui permettent à tous les publics d'apprendre, de débattre, de partager sur l'évolution, l'histoire des sciences, la figure de Charles Darwin, etc.

À l'instar d'autres journées thématiques organisées par Réjouisciences (le *PiDay* pour fêter les mathématiques, le *Plant Day* pour faire la part belle à la botanique, les matinées climatiques, la semaine du cerveau, etc.), le *Darwin Day* convie, en matinée, des élèves de la 4e à la 6e secondaire à des exposés présentés par des chercheuses et des chercheurs de l'université de Liège. Premier contact avec l'Université pour de nombreux élèves, le *Darwin Day* montre à ces derniers que la recherche est vivante, pluridisciplinaire et… passionnante !

Un événement uniquement réservé au monde scolaire ? Non ! Depuis toujours, Réjouisciences s'efforce de diversifier son action pour toucher de nombreux publics, parfois par la ruse, et pour les inciter à la découverte scientifique. Ainsi, dans le cadre du *Darwin Day*, des cinésciences sont systématiquement organisés : autour de la projection d'un film (souvent de genre : *Jurassic Park, Idiocracy*, etc.), les regards d'enseignant·es-chercheur·es et de spécialistes du cinéma de genre s'entrecroisent.

Darwin Day
Le mercredi 8 février.
Matinée scolaire en compagnie de spécialistes du domaine.
En soirée, projection du film *La planète des singes* de Franklin J. Schaffner (1968), avec le regard de chercheur·es en évolution humaine et de spécialistes du cinéma de genre.

☛ www.rejouisciences.uliege.be/darwin

Réforme
Vers une justice fiscale ?

Il aura fallu seulement six mois aux experts mandatés par le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem, pour aboutir à un projet de réforme fiscale présenté dans une "Note de vision générale" au mois de juillet dernier. L'objectif ? Non pas une réformette mais bien la (re)construction d'un système fiscal plus simple, plus équitable, plus neutre, en un mot : plus moderne. La réforme se concentre sur trois chantiers essentiels : les revenus d'activité et de remplacement, les revenus du patrimoine et la consommation. Une première phase de la réforme devrait voir le jour dès 2023 déjà.

Le point avec Marc Bourgeois, professeur de droit fiscal et codirecteur du Tax Institute à l'ULiège, membre du groupe de travail académique chargé d'étudier en profondeur les différents objectifs de l'actuel projet de réforme.



DOSSIER ARIANE LUPPENS - DESSIN FABIEN DENOËL



La réforme part du constat évident selon lequel la pression fiscale sur le travail est excessive en Belgique et qu'il est primordial, ainsi que le prévoit l'accord de gouvernement du 30 septembre 2020, de réduire cette charge tant pour les salariés au sens large que pour les indépendants.

Le hasard du calendrier veut que la présentation des propositions par les experts ait coïncidé à quelques jours près avec le "tax liberation day", le 15 juillet cette année en Belgique. À cette date, un travailleur cesse théoriquement de payer des impôts à l'Etat et dispose comme bon lui semble de son revenu. Parmi l'ensemble des pays de l'Union européenne, seules l'Autriche et la France ont "un jour de libération fiscale" un peu plus tardif. Une réalité qui vient battre en brèche l'*a priori* selon lequel, comparativement avec les pays scandinaves, nous serions encore peu taxés. Il est toutefois important de préciser que ce jour de libération comprend l'ensemble de la charge fiscale et parafiscale pesant sur les revenus alors que la réforme voulue par le ministre Van Peteghem exclut les cotisations sociales – qui relèvent de la compétence d'autres ministres –, une charge pourtant substantielle sur les revenus du travail.

Pour Marc Bourgeois, professeur en droit fiscal et en droit des finances publiques à l'ULiège, il serait injuste d'affirmer que rien n'a été fait par le passé pour alléger le poids de la fiscalité sur le travail : « *La réflexion avait commencé dès 2001 au moment de la réforme initiée par le gouvernement Verhofstadt et s'était ensuite poursuivie sous le gouvernement Michel avec le fameux "Tax Shift" en 2015* ». Autrement dit, avec le Tax Shift, le "tax liberation day" intervenait déjà 24 jours plus tôt qu'auparavant. Un progrès, certes, mais bien timoré au regard des enjeux… de taille. En effet, observe le Pr Bourgeois, « *il faut sauvegarder le système de Sécurité sociale, lutter contre la pauvreté, organiser la transition écologique et climatique et permettre des investissements utiles à la construction de la société et de l'économie de demain* ».

Il faut également mettre fin aux effets pervers induits par le système actuel conduisant à des aberrations dénoncées depuis belle lurette. Ainsi, aussi contre-intuitif que cela puisse paraître, il n'est pas toujours financièrement avantageux de travailler, de travailler plus, ou encore d'accepter une promotion. Des mécanismes tels que le bonus à l'emploi existent d'ailleurs déjà afin de contrer le "piège à l'emploi", mais ils sont trop modestes.

DÉSÉQUILIBRÉ ET INADAPTÉ

Enfin, disons-le tout net : « *Notre système fiscal est déséquilibré et n'est plus adapté aux besoins de la société et de l'économie", comme on peut le lire dès les premières lignes de l'Épure du ministre.* » Et de poursuivre : « *Notre fiscalité est encore orientée vers les personnes qui se marient, ont plusieurs enfants, construisent une maison individuelle, possèdent chacune une voiture fossile et travaillent pour le même employeur pendant 40 ans.* » Un profil qui, il faut le reconnaître, correspond à une proportion encore importante de contribuables mais qui est aussi le reflet du manque de neutralité de l'impôt tel qu'il se présente actuellement. « *Le système est tout sauf neutre. Il incite ou il "désincite" très fortement en matière de travail et d'augmentation de l'activité. Il influence aussi beaucoup le type d'investissements que l'on fait en encourageant certains d'entre eux plutôt que d'autres, sans véritables justification économique. Or, ce n'est que dans des cas exceptionnels que la fiscalité doit influencer les comportements, lorsqu'un objectif précis est poursuivi : les pollutions, par exemple, vont être davantage taxées afin de les décourager* », explicite le Pr Marc Bourgeois.

Pudiquement qualifié de "complexe", le système fiscal actuel empile les dérogations et les exceptions, ce qui le rend peu lisible et peu compréhensible. « *Je suis directeur du master de spécialisation en droit fiscal et je vois le degré de technicité et de complexité auquel les étudiants sont soumis pour comprendre et mémoriser l'ensemble. Le système est également difficile à administrer par les fonctionnaires censés le faire respecter. Et pour le contribuable, anticiper les conséquences fis-*

cales d'une activité ou d'un comportement est une tâche ardue, et une réelle source d'insécurité juridique. »

BAISSE DE LA FISCALITÉ SUR LES REVENUS DU TRAVAIL

Comment alors aboutir à une "bonne fiscalité" qui conjugue efficience et neutralité, redistribution, simplicité et sécurité juridique ? « *Aborder en quelques lignes l'ensemble des propositions des experts est utopique mais on peut pointer certaines mesures qui traduisent bien l'esprit du projet de réforme* », note le Pr Marc Bourgeois.

Tout d'abord, les taux d'imposition pourraient être réduits et les tranches d'imposition corrigées. Actuellement, il existe quatre tranches d'imposition en Belgique : 25% (de 0,01 euro à 13 870 euros), 40% (de 13 870 euros à 24 480 euros), 45% (de 24 480 euros à 42 370 euros) et 50% (pour les plus de 42 370 euros). À cela s'ajoute une quotité exemptée d'impôt de 9050 euros (exercice 2022). À la lecture de ces barèmes, il apparaît évident que le système est non seulement défavorable aux petits salaires au-dessus de la quotité exemptée, mais également aux revenus moyens taxés à 40 et 45%. « *C'est la raison pour laquelle l'idée est de jouer sur ces deux dernières tranches d'imposition. Pourquoi ? Parce que pour la classe moyenne, on arrive vite à la tranche de 50% alors qu'il ne s'agit pas forcément de émoluments plantureux. Dans le projet, nous avons donc suggéré, mais sans chiffrer, que les tranches de 40 et 45% soient étendues.* » Quid de la première tranche alors ? « *Notre proposition se combine avec une augmentation de la quotité exemptée d'impôt. Il faudrait viser un montant supérieur à 13 000 euros afin de réellement apporter une amélioration à la situation des petits revenus. Le problème aujourd'hui, c'est que le revenu minimum détaxé est inférieur au revenu minimum d'intégration (fixé à 773,80 euros par mois) puisque la quotité exemptée de base, sans tenir compte des enfants à charge, s'élève à 9050 euros par an.* »

L'Épure présentée par le ministre à la suite de la publication de la note des experts semble aller dans le sens voulu et communique même quelques chiffres, absents de la note de vision générale. Les nouveaux barèmes fiscaux pourraient, si la réforme était adoptée en l'état, se présenter de la manière suivante. Pas de changement en ce qui concerne les fourchettes d'imposition hormis l'apparition d'une cinquième tranche taxée à 50% pour des revenus excédant les 84 740 euros. En revanche, les tranches de 40 et 45% tomberaient respectivement à 35 et 40%. La tranche actuellement taxée à 50% ne le serait plus qu'à 45%. Enfin, la quotité exemptée d'impôt s'élèverait à 13 390 euros. Notons que la première phase de la réforme porterait uniquement sur le relèvement de la quotité exemptée : les modifications du barème progressif et des tranches et taux ne matérialiseraient qu'ultérieurement, lors de la seconde phase de la réforme.

> RÉMUNÉRER LES TRAVAILLEURS EN ARGENT DOIT DEVENIR LA NORME

Mais qui dit "baisse", dit "compensation". « *Nous proposons de supprimer un certain nombre de niches fiscales qui, rappelons-le, ont été créées afin d'atténuer le poids de la fiscalité sur les revenus du travail en Belgique, et en particulier ceux de la classe moyenne supérieure. Jusqu'à présent, la logique était d'introduire toujours plus d'avantages au fur et à mesure que la fiscalité s'alourdissait. C'est le cas pour les cadres supérieurs par exemple. Il est temps d'y mettre fin. C'est inefficace et inefficient. Cela provoque des distorsions et c'est tout sauf neutre. En effet, tous les travailleurs n'y ont pas accès.* »

De quels avantages parle-t-on exactement ? Dans la note, il est question à titre d'exemple des chèques-repas, des chèques sport et culture

L'AVIS DE BERNARD BAYOT, DIRECTEUR DE FINANCITÉ

Redistribution ? Le compte n'y est pas

"La fiscalité doit se focaliser sur l'essentiel. […] Des impôts qui génèrent des revenus selon le principe que les épaules les plus solides supportent les charges les plus lourdes." Ce principe est exposé en toutes lettres dans l'avant-propos de l'"Épure pour une vaste réforme fiscale". Bernard Bayot, directeur de Financité, note néanmoins plusieurs bémols.

Le premier porte sur le fait que la règle d'une globalisation totale a été abandonnée au profit de la "*dual income tax*", c'est-à-dire le fait de conserver deux statuts fiscaux séparés, pour les revenus du travail et pour les revenus du patrimoine. « *Notre préférence allait vers une globalisation totale, 1 euro = 1 euro, peu importe son origine.* » De plus, « *pourquoi une quotité exemptée de 6000 euros pour les revenus du patrimoine ? Chez Financité, on milite depuis des années pour la promotion de la constitution d'un patrimoine pour tous. Aujourd'hui, 10% des ménages en Belgique ont, pour toute réserve financière, moins d'un mois de recette. Il est évident que le moindre accident de la vie (une séparation, un accident, une perte d'emploi, etc.), plonge ces gens dans de très sérieuses difficultés. Il est donc primordial d'augmenter les revenus des plus faibles de manière générale et de mettre en place des incitants publics afin de permettre la constitution d'un patrimoine, même modeste. Or, quel est le profil économique de ceux qui perçoivent plus de 6000 euros de revenus de patrimoine ? Clairement, ce ne sont pas les plus modestes !* »

Le deuxième bémol concerne les nouvelles tranches d'imposition. « *La proposition du ministre favorise en fait les revenus élevés en réduisant de manière linéaire la taxation. Ainsi, si vous vous situez dans la dernière tranche, taxée à 50%, vous cumulez tous les bénéfices. Si ces nouveaux barèmes devaient être adoptés, ce serait une occasion ratée de créer plus de justice fiscale entre les différents revenus du travail, même si diminuer l'imposition tout en augmentant la quotité exemptée va dans le bon sens.* »

L'inéquité, c'est aussi, selon Bernard Bayot, de ne pas avoir supprimé la voiture de société, même électrique. « *Cette niche fiscale pose problème sur le plan environnemental et déforce le financement de la Sécurité sociale.* »

Enfin, même si le contexte international pèse singulièrement sur la dernière partie de la réforme consacrée aux charges sur la consommation et la pollution, il n'en demeure pas moins que ce qui est prévu en termes de TVA ressemble à « *un vrai jeu de dupes* ». En effet, « *on a réduit la TVA sur l'électricité à 6% et, si je comprends bien, on dit qu'on va harmoniser tous les taux de 6 et 12% à 9%. Or, en réalité, il n'y a pratiquement pas de taux à 12%. Cela revient donc en fait à passer de 6% à 9%, y compris sur l'électricité ! On augmente de ce fait la taxation indirecte, la moins sociale de toutes les taxes* ».

Enfin, Bernard Bayot pointe la volonté du gouvernement de créer un crédit d'écotaxe pour les familles vulnérables, crédit financé par la taxe CO_2. « *L'objectif est louable mais attention aux effets pervers : ce sont les bas revenus qui ont le moins d'alternatives dans leurs choix de consommation. Des mesures visant à pénaliser les mauvais comportements pour l'environnement pourraient frapper ce public-là. Gare alors à l'effet "gilets jaunes"* ! »

ainsi que des écochèques. À nouveau, si l'on se base sur l'épure du ministre, l'on apprend que l'ensemble de ces avantages extralégaux seront traités comme une rémunération, à l'exception des chèques-repas, un soutien financier considérable pour de nombreuses familles. Désormais, rémunérer les travailleurs en argent doit devenir la norme.

La norme ? Oui. Mais hormis la voiture de société qui a déjà fait couler tant d'encre. À l'origine, elle se trouvait bien dans le viseur des experts. « *Mais*, soutient le Pr Bourgeois, *pendant que les académiques réfléchissaient, le gouvernement a fait adopter une loi sur le verdissement de la fiscalité sur les véhicules de société qui prévoit de conserver l'avantage fiscal mais uniquement pour les véhicules "zéro émission", c'est-à-dire les véhicules électriques ou à hydrogène le cas échéant. On va donc vers une vraie révolution du parc automobile en matière de véhicules de société. Nous pouvions donc difficilement appeler à supprimer cet avantage dans ce contexte.* » On note encore la réforme du régime de faveur des droits d'auteur qui a suscité de nombreuses réactions à la fin de l'année 2022.

TAXATION DU PATRIMOINE

Sans avoir de boule de cristal, il y a fort à parier que les propositions des experts concernant les revenus du patrimoine pourraient devenir la pomme de discorde de ce projet de réforme. D'ailleurs, les récents échanges particulièrement vifs entre Mark Delanote, coordinateur de la note de vision générale, et Georges-Louis Bouchez, président du Mouvement réformateur (MR), donnent un aperçu des discussions. L'idée est de « *taxer les revenus du patrimoine au niveau fédéral de la même manière, quelle que soit la nature de l'investissement ou de l'épargne. Peu importe que j'investisse dans des actions, dans des immeubles, dans des obligations, il faut tout taxer de la même manière* ». Un taux d'imposition proportionnel unique de 25% (selon l'épure) s'appliquerait alors à tous les revenus récurrents du patrimoine, quelle que soit leur importance. La taxation des loyers réellement perçus est bien sûr sur la table.

Par ailleurs, un taux réduit de 15% est prévu pour les plus-values sur les produits financiers et pour les plus-values sur la vente d'une habitation non propre. « *Notre projet vise à introduire une vraie taxation des plus-values. C'est un sujet très sensible car la Belgique est l'un des rares pays où les plus-values sur actions échappent à l'impôt.* » Néanmoins, une compensation serait prévue puisque « *nous proposons aussi de déduire, le cas échéant, les moins-values. C'est une cohérence nécessaire. De plus, il y aurait aussi un abattement généralisé pour l'ensemble des revenus du patrimoine. Chacun aurait droit à un montant donné de rendements du patrimoine quel qu'il soit, sans payer de charges fiscales. Comme la quotité exemptée pour les revenus d'activité* ». L'épure précise qu'il s'agirait d'une exemption générale annuelle de 6000 euros qui favoriserait la constitution d'un patrimoine.

Le Ministre travaille sur une réforme qui sera réalisée en deux phases : une première en 2023 et une seconde à l'horizon de la fin de la législature. Tout l'enjeu sera de résister aux lobbys (très) nombreux et aux tractations politiques qui s'échinent à détricoter le plan d'ensemble. « *Il y a fort à parier que cette réforme ne contiendra à la fin que quelques-uns des éléments que nous avons mis en avant. Mais c'est le verre à moitié plein qu'il faut regarder* », conclut le Pr Bourgeois.

Aquarium-Muséum
60 ans et une nouvelle direction

ARTICLE PATRICIA JANSSENS - PHOTOS JACQUES NINANE

Citoyen suisse, Michael Scholl est aussi spécialiste des requins blancs. Après un détour par l'Afrique du Sud à la fin des années 1990 où il s'est intéressé de près à ces très gros poissons, il a notamment travaillé au sein de la fondation genevoise "*Save Our Seas*" qui soutient des projets de recherche, d'éducation et de conservation des espèces de requins et de raies menacées d'extinction dans le monde entier. Ces diverses activités l'ont conduit récemment en bord de Meuse afin de revêtir le costume de directeur de l'Aquarium-Muséum de l'université de Liège, suite au départ à la retraite de Sonia Wanson (en septembre 2022) et de Christian Michel (en mars prochain).

Sa prise de fonction coïncide avec le 60e anniversaire de l'ouverture au public de la fameuse institution touristique liégeoise aux 1000 poissons frétillants. Toujours attractive, l'entité accuse cependant son âge et un bon *lifting* s'avère nécessaire : la toiture du bâtiment qui surplombe le Muséum doit être remplacée. Il faut donc vider les lieux, c'est-à-dire emballer, protéger et déplacer toutes les pièces qui constituent les collections du Muséum.



O. Born

Michael Scholl



J. Ninane

MA PASSION A COMMENCÉ AU MUSÉE

(Michael Scholl)

« *Nous avons profité de cette obligation pour cataloguer, nettoyer et parfois restaurer chaque spécimen,* résume le nouveau directeur. *Les fiches numérisées sont enrichies de photos, de mesures, etc.* » Un travail d'Hercule puisqu'il s'agit de 30 000 pièces à répertorier, mettre en caisse et entreposer précieusement.

Pendant la fermeture du Muséum – jusqu'en 2025 très probablement –, les salles du "Trézoor" resteront accessibles (avec la collection des Blaschka) tout comme l'Aquarium, le Planétarium, la galerie de l'évolution et la galerie botanique. Quant à l'exposition "Créatures extraordinaires", conçue en collaboration avec la Maison de la science, elle se tiendra jusqu'en décembre 2023.

Aquarium-Muséum, quai Van Beneden 22, 4020 Liège.
☛ tél. 04.366.50.21,
site http://aquarium-museum.uliege.be/





Le Printemps Simenon

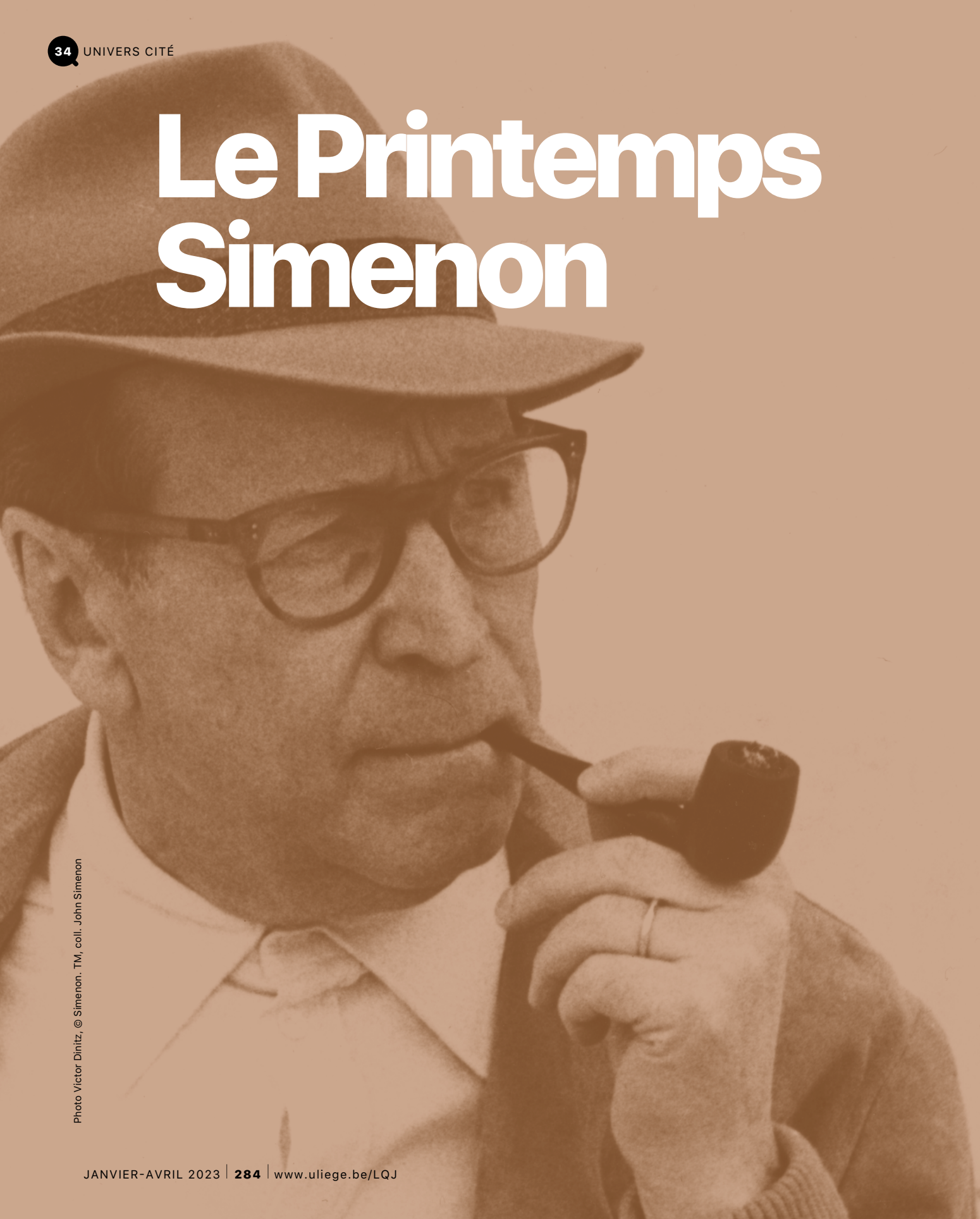


Photo Victor Dinitz, © Simenon. TM, coll. John Simenon

Le superlatif lui va bien : Georges Simenon est le plus connu des écrivains liégeois et, avec Hergé, le plus lu des auteurs belges. Le 13 février prochain, il aurait eu 120 ans. Une belle occasion de le mettre à l'honneur dans sa ville natale. À l'initiative de l'ULiège et de John Simenon, son fils, et en collaboration avec la Ville, un festival baptisé " Le Printemps Simenon" aura lieu du 8 au 11 mars 2023.

ARTICLE PATRICIA JANSSENS

Bientôt le cœur de la Cité ardente battra au rythme de son romancier le plus célèbre. Exposition au Grand Curtius, grande conférence du journaliste et écrivain français Olivier Barrot, colloque scientifique à l'Université et rétrospective cinématographique aux Grignoux, entre autres, témoigneront de l'attachement de Liège à son enfant prodige. Et vice-versa. « *Le festival sera l'occasion d'associer dans un même mouvement des enseignants et chercheurs de la faculté de Philosophie et Lettres ainsi que les étudiants,* se réjouit Benoît Denis, professeur de littérature du XXe siècle et directeur du festival. *Mais la date anniversaire est aussi une opportunité pour revisiter son œuvre et pour s'interroger sur ce qu'il représente dans la culture contemporaine.* »

PAS DE LITTÉRATURE MON PETIT SIM !

Malgré les apparences, l'auteur de *La chambre bleue*, du *Chat*, des *Frères Rico* est toujours bien vivant en librairie : ses titres se vendent dans le monde entier et sont régulièrement adaptés à l'écran. Le succès immédiat des *Maigret* a propulsé Simenon en haut de l'affiche dès les années 1930, mais il n'oblitère pas ses 120 romans dits "durs" ou "psychologiques". « *Son activité littéraire la plus aboutie se situe dans les années 1930-1950,* précise Laurent Demoulin, conservateur du fonds Simenon à l'ULiège. *Ses livres ont le charme du Paris d'antan et distillent un petit parfum de nostalgie. Mais je pense que l'atout majeur de ses romans réside dans leur implicite. Simenon campe un décor, un univers, une atmosphère, avec souplesse et efficacité. Il décrit son héros par petites touches, sans en cerner véritablement les contours. Cette technique laisse le champ libre à l'imaginaire du lecteur, ce qui permet aux histoires de se jouer du temps qui passe.* »

Alors, immortel Simenon ? « *Il est sans conteste inspirant,* reprend Benoît Denis. *Il reste à l'heure actuelle encore une référence dans le milieu des Lettres. Lors du festival, nous recevrons notamment des Italiens, Hispanophones ou Anglo-Saxons, auteurs de romans policiers, qui évoqueront leur filiation avec l'inventeur du commissaire Maigret.* » C'est qu'il manie l'art du conte avec élégance. Son credo ? Pour commettre un crime, il faut une fêlure. « *Il cherche la faille et Maigret trouve l'assassin,* poursuit Laurent Demoulin. *Celui-ci est bien souvent un quidam, un bourgeois dans une petite ville de province, qui, à la faveur d'un concours de circonstances, décide de changer de vie.* » L'écrivain entretient une véritable empathie avec ses personnages, oublie ses préjugés de classe et met en scène toute la société de son temps : les bourgeois, les petits commerçants, les clochards, les industriels, les notables, les aristocrates.

Simenon – il l'a dit dans une interview – a retenu le conseil de Colette : "Pas de littérature mon petit Sim !". Son vocabulaire est simple, son style fluide et sobre. S'il ne recourt pas volontiers à la métaphore ni aux figures de style en général, il varie la construction des phrases, ce qui donne à l'ensemble une musicalité singulière. Par ailleurs, il émaille ses récits de nombreux dialogues. « *Et la langue utilisée par chaque personnage sert de marqueur social,* ajoute Laurent Demoulin. *Accessible sans être grossière, sa prose qui répugne aux longues explications est facile à traduire. En examinant ses manuscrits, on est frappé par la qualité du "'premier jet". Il fait très peu de ratures et les corrections vont toujours dans le sens de la simplification.* »

L'exposition au musée Grand Curtius évoquera le Simenon des années 1930, sillonnant en bateau l'Europe, l'Afrique, la Méditerranée et le reste du monde pour une série de reportages et de rencontres photographiques. « *Il parcourt l'Europe durement touchée par la crise,* explique Benoît Denis, *et, comme dans ses romans, s'intéresse aux visages, aux gens. Ses photos témoignent par exemple de l'Afrique coloniale, un régime sur lequel il pose un regard critique.*»

LIÈGE TOUJOURS

Même s'il l'a quittée à 19 ans, Simenon a offert à Liège ses lettres de noblesse littéraire. Non seulement il a puisé dans sa biographie pour composer son œuvre, mais la Cité ardente, décor principal de *Pedigree*, irrigue toute sa production. « *Le nouveau "parcours Simenon" sous forme numérique, inauguré lors du festival, revisitera ainsi les lieux de son enfance, ainsi que les quartiers décrits dans ses livres* », détaille Benoît Denis.

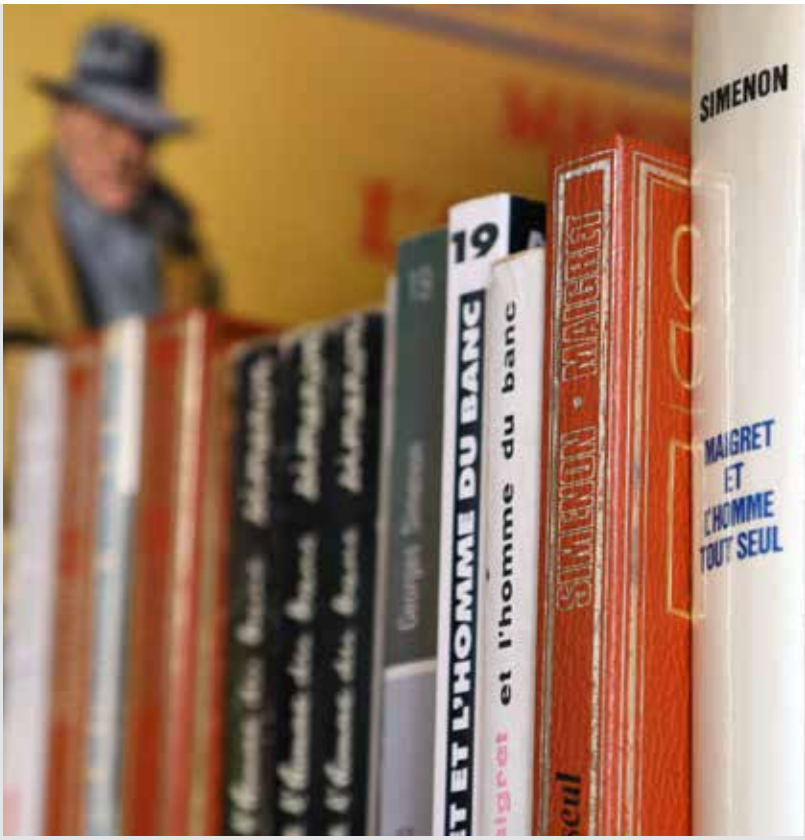
Reconnaissante, l'université de Liège lui a décerné les insignes de docteur *honoris causa* en 1973. La même année, l'écrivain décida de confier ses archives au Pr Maurice Piron, qui sera à l'initiative de la création du Centre d'études d'abord,

SIMENON, C'EST :

- 200 romans populaires publiés sous divers pseudonymes
- 192 romans signés de son nom (dont 74 *Maigret*)
- 12 recueils de nouvelles
- 1000 articles de presse
- 30 reportages (dans les années 1920-1930)
- 21 *Dictées* ("lettres ouvertes" enregistrées, dont *Lettre à ma mère)*
- des *Mémoires intimes*

Son œuvre est traduite dans 46 langues et est adaptée au cinéma (40 films), à la télévision (belge, française, allemande, italienne, israélienne et japonaise), au théâtre et en bande dessinée.

Une trentaine d'ouvrages lui sont consacrés ; la revue *Traces*, publiée par les Presses universitaires de Liège et dirigée par le Pr Jean-Louis Dumortier au Centre d'études Georges Simenon, lui est dédiée. Et on ne compte plus le nombre de journées d'étude et de colloques à son sujet.



du fonds Simenon ensuite (en 1976). Le colloque intitulé "Les études simenoniennes : bilans et perspectives" prendra appui sur ce Fonds. « *Ce sera l'occasion de faire dialoguer les "simenoniens" et des spécialistes d'autres domaines littéraires, les "non-simenoniens",* reprend Laurent Demoulin à la base du programme. *Sont ainsi prévues des paires thématiques autour de son art du récit, des adaptations cinématographiques, télévisuelles et en bande dessinée, des traductions ou encore des expositions littéraires.* »

André Gide fut un admirateur précoce de Simenon et Claude Mauriac avait proposé de le ranger parmi les créateurs les plus modernes, mais il ne bénéficia jamais que d'une semi-légitimité dans le microcosme parisien. « *Sans doute son succès l'a-t-il rangé en France dans la catégorie de la "littérature populaire" plutôt que de la "grande littérature",* résume Benoît Denis. *Mais, désormais, il n'est pas loin d'être devenu un "classique".* »



POUR ALLER PLUS LOIN

Jacques Dubois et Benoît Denis (éd.), *Simenon. coll. "Romans,* Bibliothèque de la Pléiade", Gallimard, 2003.

Laurent Demoulin, *Cahier de l'Herne Simenon*, Éditions de L'Herne, Paris, 2013.

Frédéric Saenen (dir.), dossier "Présence de Georges Simenon", dans la *Revue générale* n°1, automne 2019, PUL, Louvain-la-Neuve.



M. Houet-Uliège

LE PRINTEMPS SIMENON

Du 8 au 11 mars, au centre de Liège.
Une organisation de l'université de Liège et de John Simenon, en association avec la ville de Liège.

Au programme :

- "Simenon, images du monde en crise", exposition de photos prises par Georges Simenon durant ses nombreux voyages dans les années 1930, du 8 mars au 31 août, au musée du Grand Curtius, Féronstrée 136, 4000 Liège.
- Balade numérique (avec reconstitution en réalité virtuelle) : parcours Simenon en Outremeuse et visite de la Caque.
- "Études simenoniennes : bilans et perspectives", colloque universitaire, les 8,9 et 10 mars, place du 20-Août, 4000 Liège.
- Rétrospective aux cinémas Les Grignoux à Liège, en collaboration avec Dick Tomasovic. Avec la participation de Mathieu Amalric, réalisateur de *La Chambre bleue.*
- "Simenon, écrivain voyageur". Grande conférence d'Olivier Barrot, journaliste et écrivain français.
- Lecture-dialogue des textes africains de l'écrivain par Aïko Slolvkine.
- Rencontres avec des écrivains internationaux et avec des scénaristes et dessinateurs de BD.

☛ programme complet sur www.printempssimenon.com



Immunologie

Incroyables Zalphas

L'étude d'un virus de la carpe a permis de faire des découvertes dans un domaine protéique fascinant de notre système immunitaire. Il a fallu dix ans de recherche au Pr Alain Vanderplasschen pour arriver à ce résultat.

ARTICLE HENRI DUPUIS - PHOTOS JEAN-LOUIS WERTZ

Ce jour-là, Zalpha n'est pas de très bonne humeur. Et plusieurs minutes seront nécessaires pour l'apprivoiser. Zalpha est une adorable jeune chienne beauceronne qui ne quitte pas de l'œil le Pr Alain Vanderplasschen et l'accompagne partout. Mais c'est aussi un domaine protéique auquel le chercheur liégeois et son équipe ont consacré dix ans de recherches. Deux chercheurs du laboratoire vont jouer un rôle majeur dans cette aventure, le Dr Mamadou Diallo (post-doctorant) et le Dr Sébastien Pirotte (doctorant FNRS). Un travail colossal couronné par une récente publication dans *Nucleic Acids Research**. Et qui méritait bien de dénommer ainsi une fidèle compagne.

VACCIN POUR LES CARPES

Rien pourtant ne prédisposait Alain Vanderplasschen à s'interroger sur ce domaine "Zα" (lisez Z-alpha ou Zalpha). Le directeur du laboratoire d'immunologie-vaccinologie de la faculté de médecine vétérinaire de l'ULiège est reconnu pour son travail sur les mécanismes d'évasion de la réponse immune par les virus. À la fin des années 1990, les élevages de carpes koï (poissons d'ornement) et de carpes communes (un des poissons les plus élevés au monde pour la consommation humaine) sont frappés par une nouvelle maladie qui les décime. Le responsable de ce carnage est vite identifié : un herpès virus, le Cyprinid herpesvirus 3 ou CyHV-3. C'est l'équipe d'Alain Vanderplasschen qui, la première, parvient à cloner le génome du virus et à mettre au point un vaccin par immersion (il suffit donc de le mélanger dans l'eau des bassins d'élevage). Depuis lors, ce vaccin est en voie d'être utilisé un peu partout dans le monde. Les chercheurs liégeois ont ensuite montré que les carpes qui parviennent à exprimer une fièvre comportementale (elles augmentent leur température interne en migrant vers des zones plus chaudes des bassins ou des rivières) luttent avec succès contre le virus et guérissent spontanément.

D'autres chercheurs à travers le monde ont cependant également étudié cet intéressant virus. C'est ainsi qu'en 2012, l'équipe du Dr Alekos Athanasiadis de Lisbonne découvre que ce virus CyHV-3 contient un domaine protéique de type Zα, domaine peu courant. Rappelons qu'un domaine protéique – il en existe beaucoup de différents – est une partie de protéine indépendante, autonome, puisqu'elle a une structure et une fonction différentes du reste de la protéine où elle se situe. C'est sa composition en acides aminés et sa structure tridimensionnelle qui déterminent sa fonction, par exemple son interaction avec d'autres protéines.

PAS GAUCHE ET PAS DROIT

Et notre Zalpha, à quoi sert-il ? Pour le comprendre, il faut remonter près de 70 ans en arrière, en 1953, lorsque Watson et Crick cristallisent l'ADN (acide désoxyribonucléique) et observent qu'il se présente sous la forme d'une double hélice à pas droit (comme une vis normale, qui s'enfonce quand on la tourne dans le sens des aiguilles d'une montre). Incidemment, ils remarquent que certains de ces acides nucléiques possèdent des morceaux à pas gauche, mais ils ne poursuivent pas leurs investigations à ce sujet, rangeant ces "anomalies" parmi de possibles artefacts. Fin des années 1980, les immunologistes se rendent compte que nos cellules abritent des protéines particulières qui détectent constamment la présence éventuelle d'acides nucléiques (ADN et ARN) en leur sein et analysent leur composition. Le but est de déceler la présence d'un agent infectieux. Mais ces détecteurs (une dizaine de protéines) se contentent d'une simple reconnaissance "oui/non" (présence ou absence d'ARN ou d'ADN) sans s'intéresser à la conformation des acides nucléiques.

Du moins, c'est ce qu'on croyait jusqu'à ce jour de 2005 où un chercheur américain découvre que certaines de ces protéines détectrices recèlent un domaine protéique étonnant, qu'il s'empresse de baptiser "Z-Alpha ", lequel a la particularité incroyable de s'intéresser à la conformation de l'acide nucléique. Autrement dit, il est capable de distinguer un pas droit d'un pas gauche : « *Les*

DIX ANS DE RECHERCHE ET L'AIDE DU HASARD

domaines Zalpha, explique le Pr Vanderplasschen, *sont des domaines de 66 acides aminés qui se lient à l'ADN double brin avec une hélice à pas de vis gauche (Z-ADN) ou à l'ARN double brin dans cette même conformation (Z-ARN).* » Soit, mais quelle importance ? « *Ce domaine Zα se retrouve dans des protéines importantes du système immunitaire des animaux, et de l'être humain également. Ils sont impliqués dans des processus pathologiques importants et divers tels que des cancers, des maladies génétiques ou auto-immunes.* » Dès lors, il devenait très important d'en savoir un peu plus sur leur fonctionnement. Il aura fallu dix ans à l'équipe liégeoise pour y arriver…

UN Zα N'EST PAS L'AUTRE

« *Nous avons tout d'abord essayé de comprendre à quoi sert ce domaine chez un virus de poisson, notre fameux CyHV-3* », se souvient le Pr Vanderplasschen. Première interrogation : sont-ils interchangeables ces Zα, comme on l'imaginait à l'époque ? « *On s'est très vite rendu compte que nos résultats ne correspondaient pas à ce dogme. Lorsque nous avons remplacé le Zα de notre virus par un Zα provenant d'une autre protéine et multiplié les expériences de ce type (42 Zα étrangers au virus, y compris humains, ont été testés !), nous avons remarqué que, parfois, rien ne changeait – le Zα jouait son rôle, et sauvait le virus – mais que bien souvent, cela ne fonctionnait pas.* » De prime abord, il a été impossible aux chercheurs liégeois de déduire une loi générale de ces observations : pourquoi certains Zα étrangers se substituaient-ils parfaitement au Zα d'origine et pas d'autres ? Qu'est-ce qui les différencie ? Après avoir fait tourner tous les programmes bio-informatiques existants sans succès, le Fold-Index créé par le Pr Joel Sussman du *Weizman Institute* a donné un résultat : son programme classait les protéines en deux groupes correspondant aux observations, celles qui sauvaient le virus et les autres. Mais sans donner de raison ! Finalement, des observations ont montré que les Zα qui remplissaient leur rôle et sauvaient le virus avaient tous une charge électrique élevée et l'inverse.

« *Nous nous sommes donc demandé à quoi sert la charge d'une protéine dans ce cadre-là* », poursuit Alain Vanderplasschen. On constate que, dans les protéines qui reconnaissent les acides nucléiques, la charge est souvent associée à de la LLPS (*Liquid-Liquid Phase Separation*). Explication : nous avons tous appris que le cytoplasme d'une cellule est une sorte de piscine dans laquelle barbotent les molécules à une concentration supposée homogène. Mais on sait aujourd'hui que ces concentrations peuvent varier fortement, jusqu'à un ordre de grandeur de 10 millions de fois.

Comment expliquer un tel gradient de concentration dans un liquide ? Par la LLPS, organisation d'un liquide au sein d'un autre liquide. « *La meilleure métaphore est celle de la vinaigrette, explique le chercheur liégeois. Quand vous la secouez, vous obtenez un ensemble qui paraît homogène ; au repos, vous avez une organisation en bulles. La LLPS, c'est cela. Les domaines Zα que tout le monde croyait équivalents, qui, soi-disant, ne faisaient que reconnaître de l'ADN ou de l'ARN en pas gauche, ne font pas que cela : ils reconnaissent effectivement le Z-ARN et le Z-ADN mais, une fois qu'ils les ont reconnus, par la technique du LLPS, ils entourent, enrobent ceux-ci pour les protéger ou les rendre invisibles d'autres protéines de la cellule. C'est fabuleux !* » Cerise sur le gâteau, les chercheurs liégeois ont aussi proposé un modèle biologique – le premier –, démontrant qu'une autre propriété du domaine alpha était pertinente. Il s'agit de la conversion, à savoir la capacité d'induire par lui-même la formation de Z-ADN et Z-ARN.

En résumé, le virus CyHV-3 de la carpe contient des domaines protéiques Zα qui ne sont pas interchangeables, qui savent non seulement détecter la présence d'acides nucléiques mais aussi distinguer les pas droits et gauches et, si nécessaire, entourent ces derniers d'une sorte de cape d'invisibilité pour empêcher la cellule infectée de détecter l'infection virale.



Alain Vanderplasschen

SÉRENDIPITÉ

Deux conclusions peuvent être tirées de ces dix années de recherches. La première concerne le métier même de chercheur. « *Si je suis amoureux de la recherche,* s'enthousiasme Alain Vanderplasschen, *c'est parce qu'elle donne tout son sens au mot "sérendipité". Laisser faire le hasard. Vous partez d'une question et, dix ans plus tard, vous ne vous trouvez pas du tout où vous pensiez arriver, mais le résultat est plus beau que celui espéré. Ici, nous sommes partis d'un virus qui décime les carpes et nous débouchons sur des découvertes importantes pour le système immunitaire humain !* »

Car c'est là tout l'intérêt du travail accompli en dix années. Rappelons en effet que certaines protéines immunitaires ont un domaine Zalpha qui intervient dans diverses maladies. On s'est ainsi rendu compte, par exemple, que le syndrome d'Aicardi-Goutières, encéphalopathie progressive qui frappe les enfants, est dû à une mutation intervenue dans le domaine Zalpha. Quand ce domaine dysfonctionne, c'est dramatique pour la cellule et l'organisme. « *On pensait que cette maladie était due à un défaut génétique d'une protéine, ce qui la rendait agressive et provoquait une dégénérescence progressive du cerveau. Aujourd'hui, on sait que c'est l'inverse,* se réjouit Alain Vanderplasschen, *car cette protéine sert à calmer le système immunitaire de la cellule et à l'empêcher de réagir contre cette dernière. Quand la protéine est rendue déficiente par la maladie d'Aicardi-Goutières, elle n'est plus capable de calmer le système immunitaire de la cellule et celle-ci s'autodétruit.* » Comprendre comment fonctionnent les domaines Zalpha est donc essentiel pour pouvoir développer des inhibiteurs de ces domaines au niveau pharmacologique. À long terme, en comprenant leur fonction, on peut envisager le développement de molécules actives contre eux et donc des traitements.

La seconde concerne le fonctionnement même de la recherche. Alain Vanderplasschen : « *Pour aboutir à cette publication, il nous a fallu une dizaine d'années de recherches. Dix ans d'aventures humaines et scientifiques. Sans publication intermédiaire, ce qui est une prouesse que nous avons pu réaliser grâce à la confiance du FNRS. La recherche aujourd'hui, c'est souvent un financement de deux ou trois ans avec une obligation de résultat, ce qui exerce une pression terrible sur les équipes. Certains craquent et précipitent la publication de résultats insuffisamment vérifiés. Grâce au FNRS, j'ai pu m'investir longuement dans un projet et publier une découverte dont je suis très fier.* »

*Mamadou Amadou Diallo [1], Sébastien Pirotte[1], Yunlong Hu[1], Léa Morvan[1], Krzysztof Rakus[1,2], Nicolás M. Suárez[3], Lee PoTsang[1,4], Hisao Saneyoshi[5], Yan Xu [5], Andrew J. Davison[3], Peter Tompa[6], Joel L. Sussman[7] and Alain Vanderplasschen[1], *A fish herpesvirus highlights functional diversities among Zα domains related to phase separation induction and A-to-Z conversion, Nucleic Acids Research*, 2022 1–25

☛ doi.org/10.1093/nar/gkac761

Nicolas Vandewalle

En flèche



Professeur de physique et directeur du Group of Research and Applications in Statistical Physics (GRASP) qu'il a fondé au sein de l'ULiège en 2000, Nicolas Vandewalle vient de recevoir la médaille Elgra pour l'ensemble de ses travaux en microgravité. C'est le premier Belge à recevoir cette distinction.

ARTICLE HENRI DUPUIS

Un jour peut-être dressera-t-on l'inventaire à la Prévert des activités initiées par les confinements successifs lors de la pandémie de Covid. Pour Nicolas Vandewalle, ce fut le tir à l'arc ! Il faut dire que ce natif d'Ypres, qui a passé sa jeunesse à Mouscron et professe à Liège, habite aujourd'hui dans les environs de Houffalize. « *Au milieu de nulle part* », précise-t-il. Ses flèches ne risquent donc pas d'atteindre grand monde, sauf peut-être les pommes de son verger où il espère installer bientôt des ruches. « *J'avais déjà tâté du tir à l'arc étant plus jeune. Pendant les confinements, il me fallait absolument une activité pour sortir des écrans de visioconférence. Cela me permet de me vider la tête et de me détendre au grand air. Et puis j'aime la nature et le jardinage.* » Des activités très "pieds sur terre", à l'opposé de ses recherches en microgravité lors de vols paraboliques en avion dit "zéro G". Et plus encore de ses expériences testées par les astronautes à bord de la Station spatiale internationale (ISS).

EN ROUTE VERS L'ISS

De Mouscron à la station spatiale, il y a un long chemin, entamé au sein d'un noyau familial très ouvert. « *Mes parents me laissaient faire ce que j'aimais. Et ce que j'aimais, c'était les sciences. J'ai donc pris l'habitude de fréquenter assidûment la bibliothèque de mon quartier* », se rappelle-t-il. Une habitude qui a laissé des traces : Nicolas Vandewalle a gardé le goût et la curiosité de ces temples du savoir. Aujourd'hui encore, partout où il passe, s'il y a lieu, il visite ces endroits délaissés par les touristes que sont en général les bibliothèques. Autres marches vers l'ISS, la licence en physique (1993), puis la thèse de doctorat à l'université de Liège (1996). Une thèse qu'il réalise en physique statistique et la croissance cristalline auprès d'un promoteur quelque peu atypique au sein de l'Institution, Marcel Ausloos. « *Ses cours m'avaient intéressé,* se souvient Nicolas Vandewalle. *Ils traitaient notamment du chaos.* » Du chaos en physique bien sûr, mais qu'Ausloos étendra jusqu'à l'économie, s'essayant à la prédiction des krachs financiers. Bref, un esprit très curieux et trublion propre à séduire le jeune thésard.

Les séjours postdoctoraux constituent une autre étape importante vers la banlieue terrestre. Nicolas Vandewalle garde de certains d'entre eux un souvenir vivace. Non seulement à cause des rencontres humaines et des apprentissages qu'il y fait mais aussi des conditions de travail parfois rocambolesques. « *J'ai séjourné un an à Paris à l'université Pierre et Marie Curie sur le campus de Jussieu. Le bâtiment devait être désamianté, nous vivions dans des sortes de cocons plastiques. Les toilettes y étaient rares et chaque fois que les plombs sautaient – et c'était fréquent –, il fallait qu'une équipe spéciale d'intervention s'habille de scaphandres pour aller les remettre !* »

Mais ce qu'il découvre là en 1998 – en dehors de la coupe du monde de football bien sûr –, c'est l'enthousiasme du Prix Nobel Pierre-Gilles de Gennes et de son équipe. « *J'ai appris une autre manière de faire de la physique : s'émerveiller de petites choses comme il le faisait, notamment à la télé où il expliquait toute la complexité qui se cache dernière une expérience en apparence toute simple. Je me suis dit : c'est cela que je veux faire.* » Un séjour à la Boston University lui laisse un autre souvenir. « *Tous les post-docs travaillaient dans une même salle en deux équipes. Le soir, je devais éliminer toute trace de mon passage sur mon bureau afin que celui qui travaillait la nuit trouve place nette. On ne se rend pas toujours compte des conditions dans lesquelles se fait la recherche… et de la chance que nous avons ici.* »

Dernière étape vers l'ISS : fort de ces expériences, le jeune physicien postule à l'université de Liège et y décroche un poste de professeur. Il peut alors réaliser son rêve en créant son propre laboratoire, le GRASP (2000), pour y déployer ses talents en physique statistique, un labo qui comportera jusqu'à 25 chercheurs.

PHYSIQUE STATISTIQUE ET MATIÈRE MOLLE

La physique statistique a pour objectif d'expliquer le comportement et l'évolution de systèmes complexes comportant un grand nombre de particules. Un tas de sable ou l'écoulement de grains en sont de bons exemples. « *C'est un domaine où l'on peut réaliser des expériences qui ne sont pas trop onéreuses,* s'amuse le chercheur liégeois. *Au début, nous avons donc étudié des matériaux granulaires, puis la matière molle et ses interfaces.* » Proche collaboratrice de Pierre-Gilles de Gennes, la physicienne Madeleine Veyssié définit cette matière molle comme « *tout ce qui va des matières plastiques aux bulles de savon, en passant par les gels, les élastomères, les cristaux liquides, les crèmes cosmétiques, les boues ou les pâtes céramiques…* ». Un champ d'investigation très vaste qui ne pouvait qu'intéresser Nicolas Vandewalle qui, en 20 ans de recherches, a connu des évolutions importantes dans son métier. L'une d'elles étant l'intrusion des fablabs, très utiles dans son domaine. « *Nous avons de puissantes imprimantes 3D,* souligne-t-il. *C'est indispensable dans notre secteur.* »

Mais la vraie révolution n'est pas là. « *Le domaine de la matière molle s'étend de plus en plus du côté de la bio-*

logie. On touchait déjà à la chimie ; maintenant, c'est à la biologie. Aujourd'hui, un grand pan de la matière molle concerne en effet la matière active, c'est-à-dire des particules qui consomment de l'énergie dans leur environnement pour effectuer certaines fonctions. Toute la question est donc de comprendre comment on peut obtenir une fonction qui provient du comportement collectif d'individus qui, seuls, ne peuvent pas remplir cette fonction-là. Comment de nouveaux comportements peuvent-ils exister à grande échelle à partir du mouvement individuel de toutes les particules qui composent le système ? »

Un champ de recherches d'ailleurs couronné par un autre Nobel de physique, en 2021 cette fois, l'Italien Giorgio Parisi. « *Il a étudié les systèmes complexes de particules, notamment leur désordre et leurs fluctuations,* précise Nicolas Vandewalle. *C'est un domaine de la physique assez neuf, car sous des dehors de physique fondamentale, on aborde aujourd'hui des problèmes très concrets, comme les mouvements de foule par exemple.* » Une foule est en effet composée d'individualités qui ont leur vie propre, c'est-à-dire que chaque individu y interagit avec les autres, s'oriente en fonction du mouvement de ses voisins, etc. Cela produit des phénomènes contre-intuitifs. Il a ainsi été montré que, dans certaines situations, si on veut fluidifier un mouvement de foule dans un couloir, il est préférable de dresser un obstacle au milieu de ce dernier ! Une foule ne se comporte donc pas comme un simple fluide. « *Auparavant, nous travaillions sur des systèmes où les particules étaient incapables de générer et de gérer leur propre mouvement. Dans un gaz, elles rebondissent les unes sur les autres et remplissent le récipient. Les particules actives, elles, ont tendance à s'agréger, ou à se retrouver dans les coins, etc.* »

Dans ce cadre-là, le physicien liégeois se penche sur un problème bien d'actualité : les microplastiques qui envahissent les océans. Si l'on filtre l'eau pour tenter de les récupérer, on arrête aussi des organismes vivants comme le plancton auquel ils sont mêlés. « *Des particules actives peuvent-elles se démêler spontanément des passives ? Si oui, dans quelles conditions ?* », s'inquiète le chercheur. Qui a une définition bien personnelle de la matière "active". « *Je ne suis pas biologiste et n'ai pas la patience de venir chaque matin nourrir des petites bêtes dans le labo,* sourit-il. *Nous avons donc conçu des minirobots peu onéreux que nous fabriquons ici sur nos imprimantes 3D. Nous pouvons donc les traiter comme bon nous semble et leur faire faire ce que nous voulons quand nous le voulons.* »

DES MINIROBOTS FABRIQUÉS SUR IMPRIMANTES 3D

D'autres laboratoires de par le monde ont adopté cette méthode et les robots s'échangent par-delà les frontières au gré des expériences.

Autre sujet qui a beaucoup préoccupé Nicolas Vandewalle et les chercheurs du Grasp lors de ces 20 années de travaux : les gouttelettes, et plus particulièrement la capture d'eau en milieu aride. « *Nous menons toujours des études sur la possibilité de capturer la vapeur d'eau ou le brouillard. Il existe déjà des villages, au Maroc ou au Népal par exemple, où les habitants récoltent de l'eau, jusqu'à un litre par jour et par m² à l'aide de filets à nuages. Notre but est d'optimiser ce système en copiant la nature, par exemple des lézards ou des cactus dans le désert.* »

MICROGRAVITÉ

Mais le fil rouge du laboratoire est incontestablement la microgravité. Un domaine particulier de la physique qui réunit matières granulaires, fluides ou mousses. « *On ne s'en rend évidemment pas compte mais, sur Terre, la gravité nous aide à être assis, à marcher, à manipuler des objets. Supprimez-la et tout cela devient beaucoup plus difficile* », observe Nicolas Vandewalle. Un exemple : les moindres interactions comme celles qui naissent de l'apparition de charges électriques dues aux frottements ou frictions, négligeables lorsque la gravité terrestre est présente, se révèlent dominantes en son absence et les grains s'agrègent entre eux. « *Souvenez-vous des astronautes dont la combinaison était couverte de poussières très abrasives après avoir marché sur la Lune. Une présence qui a posé bien des problèmes, y compris au niveau respiratoire.* » Une difficulté qu'il faut absolument éliminer dans la perspective du retour sur la Lune ou d'autres planètes, et plus encore dans la perspective de l'exploitation spatiale. « *Comment installer une base, creuser des trous, extraire des minerais dans ces conditions?,* s'interroge le physicien liégeois. *Cela s'avérera très difficile, voire impossible.* »

Une question à laquelle Nicolas Vandewalle se mesure depuis des années. Il y a dix ans, il est devenu coordinateur du projet *Space Grains* de l'Agence spatiale européenne

(ESA) auquel collaborent 17 groupes de chercheurs répartis dans huit pays. Un projet dont le but est d'étudier les propriétés statistiques et dynamiques des matériaux granulaires en environnement de faible gravité. Depuis 2015, cette collaboration utilise un instrument qu'elle a développé lors de campagnes de vols paraboliques. Baptisé "VIP-GRAN", il consiste en une cellule fermée contenant des particules, deux parois opposées de la cellule étant des pistons vibrants, ce qui permet d'injecter de l'énergie cinétique dans le système. Les scientifiques peuvent alors faire varier le nombre de particules, la géométrie de la cellule, l'amplitude et la fréquence des vibrations. Des caméras, des accéléromètres et des capteurs de force d'impact mesurent alors différents paramètres.

À raison de deux campagnes de vols paraboliques par an, les chercheurs liégeois et leurs collègues ont accumulé une quantité incroyable de données sur le comportement des matériaux granulaires en microgravité. « *Une version miniaturisée a également été conçue pour être embarquée sur l'ISS,* soupire Nicolas Vandewalle. *Cela aurait déjà dû avoir lieu, mais il y a eu des retards. Nous espérons maintenant que le VIP-GRAN trouvera sa place dans la station en 2024.* » Des travaux pour lesquels il vient de se voir attribuer la médaille European Low Gravity Research Association (Elgra),décernée tous les deux ans à un scientifique pour ses travaux dans le domaine des matériaux granulaires sous gravité réduite.

UNE INQUIÉTUDE : L'ENSEIGNEMENT

Difficile de quitter le Pr Vandewalle sans aborder l'enseignement, tant ce sujet lui tient à cœur. « *La recherche n'est que la moitié du job,* souligne-t-il. *En tant que professeurs d'université, nous avons tous un rôle important auprès des jeunes, ceux qui entament leurs études comme les doctorants. Dès ma nomination ici à Liège, j'ai donné des cours de physique générale dans des auditoires de première année. Une expérience que je n'ai jamais regrettée et, d'ailleurs, j'y donne toujours un cours. Ces cours ont toujours nourri ma recherche et inversement.* » Nicolas Vandewalle s'empresse cependant d'ajouter qu'il a connu une importante évolution au long de sa carrière. « *Je dois bien constater,* regrette-t-il*, que les jeunes qui arrivent à l'Université aujourd'hui sont bien moins armés qu'il y a 20 ans et l'épidémie de Covid n'a fait que dégrader ce constat. Pas seulement en mathématiques, en français également. Rédiger un énoncé est devenu très compliqué parce qu'on doit le rendre basique avec un vocabulaire le plus limité possible ; il y a des mots que les étudiants ne comprennent plus…* »

Un exemple : l'indication "facultative" se rapportant à une question d'examen a plongé un tiers des étudiants dans l'embarras ! « *Cela ne concerne pas seulement les études de physique. Je sais qu'il en va de même chez les ingénieurs ou les médecins. Alors, ici à l'Université, nous avons l'impression de courir derrière un train sans jamais le rattraper. Pour garantir la réussite des étudiants, nous avons simplifié des matières, ou même supprimé certaines d'entre elles. À charge des étudiants de les découvrir par eux-mêmes si c'est nécessaire dans leur cursus. Oui, je suis inquiet. Les réformes pédagogiques dans le primaire et le secondaire ont fait disparaître des acquis importants comme les automatismes. Cela commence avec les tables de multiplication qu'on ne peut plus imposer par cœur. C'est une perte d'efficacité. L'enseignement primaire et secondaire n'apprend plus aux élèves à être efficaces, à avoir du bon sens ou à réfléchir. Je crois pourtant que, de notre côté, nous nous sommes remis en cause, avons revu notre façon d'enseigner.* »

Et le Pr Nicolas Vandewalle de poursuivre : « *Depuis des années, nous avons ainsi décidé de démarrer très lentement lors du premier quadrimestre afin de réduire autant que faire se peut la hauteur de la marche entre enseignements secondaire et universitaire. En fait, nous reprenons tous les fondamentaux de zéro en tenant les jeunes par la main. De même, nous réservons une place dans leur cursus à des matières plus en phase avec ce qu'ils connaissent comme, par exemple, les fablabs et l'impression 3D. Ce qui m'inquiète le plus : ils ont tout à leur disposition sur internet, ils disposent de livres remarquables, d'exercices à foison pour s'entraîner, de* coaching *et de remédiations, ils peuvent nous interroger… Mais tout cela avec quels résultats ? Il me semble difficile d'aller plus loin dans la remise en cause de l'enseignement de la physique. Il faut toujours commencer par les fondations, pas par le grenier. Il faut toujours enseigner les bases mathématiques. Nous subissons des pressions pour intégrer des matières plus "marketing" dans le cursus, qui attireraient davantage les jeunes. Mais sans les bases, nous ne ferions qu'en "parler", c'est-à-dire traiter le sujet de manière vulgarisée, purement descriptive, alors qu'en physique on s'éloigne du descriptif pour aller vers la compréhension profonde des phénomènes. On touche ici à un problème de société qui est la marchandisation des études.* » Une flèche décochée par un archer qui rate rarement sa cible…



E. Marchadour

Bruno Frère et Jean-Louis Laville

Sociologie
Repenser

De Marx à Bourdieu, la théorie critique dévoile les rapports de pouvoir qui assujettissent des pans entiers de l'espèce humaine et de son écosystème. Mais elle échoue à débusquer les nombreuses initiatives citoyennes qui relèvent de l'émancipé et influencent la société. Ce ne sont ni des utopies, ni des mouvements récupérés par le capitalisme. Dans leur dernier opus, *La Fabrique de l'émancipation*, paru aux éditions du Seuil, Bruno Frère et Jean-Louis Laville osent une nouvelle théorie critique qui en tient compte.

ENTRETIEN PHILIPPE LECRENIER

Zapatisme, ZAD, "Gilets jaunes", contestation pour le climat, écoféminisme, circuit-court, coopératives et économie sociale et solidaire : dans la périphérie d'une culture capitaliste qui étouffe et l'espèce humaine et son environnement, un éventail bariolé d'initiatives contestent et questionnent une marche du monde toute puissante et mortifère. Ces laboratoires de nouvelles démocraties, de nouvelles économies, de nouveaux rapports au vivant mettent en défaut l'idée simpliste que la capacité d'aliénation du capitalisme s'opère mécaniquement et automatiquement sur des citoyens passifs. C'est bien de cette base qu'il faut partir pour aborder une critique dépoussiérée du capitalisme et en dégager les alternatives les plus prometteuses.

L'enjeu est de renégocier les fondements de la théorie critique classique. C'est en tout cas le pari de Bruno Frère, sociologue à l'ULiège, directeur de recherche au FNRS, et de Jean-Louis Laville, ancien chercheur au CNRS, aujourd'hui professeur au Conservatoire national des arts et métiers de Paris, dans l'ouvrage *La Fabrique de l'émancipation. Repenser la critique du capitalisme à partir des expériences démocratiques, écologiques et solidaires*[1].

THÉORIE CRITIQUE ?

Qu'est-ce que la "théorie critique" ? Il s'agit d'une branche de la philosophie sociale qui s'étend jusqu'à la sociologie et qui dévoile et questionne les structures de pouvoir et de domination. « *L'aliénation pointée par Marx, la réification de Lukács, le consumérisme et la critique de l'industrie culturelle soulevés par Adorno et Horkheimer (les premiers à pointer la manière dont le capitalisme a pu faire main basse sur nos loisirs et sur tous les champs de la vie sociale, ne nous laissant d'autres choix que la consommation) restent d'une brûlante actualité,*

la critique du capitalisme

observe Bruno Frère. *Le capitalisme repose bien en partie sur des consommateurs asservis. Bourdieu, en France, est l'un des grands penseurs de la théorie critique. Comme lui, nous pensons que les dominés bien souvent reproduisent par la consommation et par le travail les conditions de leur domination, atrophiant ainsi de beaucoup leur propre liberté d'action.* »

Les mécanismes sont les mêmes dans le domaine de l'écologie, le capitalisme exploitant les richesses de la nature dans un même rapport d'asservissement. Mais la théorie critique classique dessine un humain unidimensionnel, mutilé et presque entièrement manipulé. « *On n'y trouve pas d'explication claire de ce que pourrait être une vie émancipée. Même chez Habermas et Honneth, qui replacent pourtant la démocratie au centre de leur théorie.* » À peu de choses près, seuls les sociologues (chez Bourdieu), les philosophes ou les artistes (chez les théoriciens de Francfort, d'Adorno à Honneth) ont la capacité de déceler et déjouer les rapports de force du capitalisme. Mais ils ne parviennent pas à montrer ce qui pourrait être une société émancipée. « *Elle reste un idéal, une exigence pour l'avenir, d'autant plus inaccessible face à l'ampleur des dégâts sociaux et environnementaux actuels. Ce qui est pour nous insatisfaisant.* »

LE BANNISSEMENT DE L'ÉCHEC

Évidemment, l'émancipation commence par un rapport de négativité. Il faut en premier lieu reconnaître une situation de violence faite aux humains et à la nature par le capitalisme, ce qui engendre des souffrances individuelles et collectives. Cette situation, il convient d'abord de la nier, de la refuser dans la contestation et la critique. Mais une fois les adversaires reconnus (les firmes multinationales, les institutions patriarcales, par exemple) on peut aussi se pencher sur les rapports sociaux plus positifs que cherchent à inventer les mouvements sociaux qui portent la critique.

« *C'est probablement renforcer la théorie critique que de reconnaître la légitimité des Femen, du mouvement #Metoo ou des free shop comme celui qu'avaient instauré les acteurs de la Zone d'autonomie à défendre (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes,* reprend Bruno Frère. *Dans ces espaces, autre chose que du patriarcat ou du capitalisme est en train de naître. Ce n'est pas rien, un Free Shop. Et pourtant, c'est peu documenté. La limite de la théorie critique classique est là : dans les rares cas où elle décrit ces initiatives, elle va montrer la manière dont elles sont soit utopiques ou marginales. Dans un contexte de capitalisme globalisé, ce qui ne renverse pas le système est considéré comme un échec. Or cette analyse, selon moi, est une erreur. La critique des asymétries sociales de classe, de genre, de race qui servent le capitalisme doit combiner l'exigence critique d'une émancipation en devenir à la description des premiers espaces où se vit déjà quelque chose comme de "l'émancipé".* »

« *À l'ère du capitalocène où tous les êtres, humains et non-humains (les rivières, les roches, les forêts, etc.) sont asservis par un système de privatisation, de petites illustrations émancipatoires peuvent étoffer les imaginaires sitôt qu'elles sont menées à un niveau associatif et donc politique. Ce n'est pas un hasard qu'une série de violences faites aux femmes soient plus facilement condamnées aujourd'hui, alors que par ailleurs se déploient toujours davantage de collectifs LGBTQIA+[2] au sein desquels se construisent des rapports plus égalitaires entre tous et toutes. Le capitalisme est massif, mais il n'a jamais été total. Il y a constamment des poches de contestation qui naissent et qui meurent, souvent dans la périphérie, mais qui entretiennent des rapports sociaux qui parfois (trop rarement) percolent dans les structures institutionnelles et les sociétés. En tant que scientifiques, nous avons aussi le devoir d'opérer une critique constructive, en même temps qu'une critique négative, pour débusquer ce que le monde a encore d'enchanté.* »

Ce constructivisme, les auteurs le puisent dans les pragmatismes de Bruno Latour et de Luc Boltanski. Le premier réussit un tour de force considérable pour la pensée occidentale, en parvenant à refermer la coupure moderne que l'on a instaurée entre nature et culture. Il efface la position figée de l'observateur distant et stable. Nous construisons tous en permanence le monde qui nous forge et il n'existe

pas de "société humaine" (la "culture") à distance d'une "nature" susceptible d'être domptée et dominée. Mais suivre Bruno Latour jusqu'au bout implique de considérer le monde social comme étant un monde plat, sans aspérités ni rapports de pouvoir. Il n'y a, chez lui, plus de dominés et de dominants à qui profite l'ordre du monde. Luc Boltanski, pour sa part, remet au centre du jeu la critique et l'exploitation des minorités et rend visible les dégâts perpétrés par les grandes institutions capitalistes, ce qui est inédit dans les perspectives pragmatiques. Toutefois, il échoue à introduire une méthode de description fine susceptible de nous aider à appréhender ce qui, dans l'ordre établi, s'expérimente contre lui. En cela, les épistémologies du Sud, parentes du pragmatisme, sont plus attentives à la diversité, aux petites initiatives et aux inventions démocratiques balbutiantes.

La nouvelle théorie critique proposée par Bruno Frère et Jean-Louis Laville est donc épaissie par le pragmatisme et les épistémologies du Sud. Dans leur pragmatisme critique, l'émancipation redevient possible. Il en ressort qu'elle n'est jamais totalement pure, unique, idéale. Elle se dessine en *patchwork* et reste le fruit d'un dialogue en mouvement constant, d'un conflit, d'une négociation entre les critiques des rapports de domination et des expériences de démocratie.

« *La ZAD de Notre-Dame-des-Landes est l'un de nos exemples. Certes, elle a généré de nombreux conflits internes. Mais s'y sont tenues de nombreuses expériences de démocratie directe et participative, de colossales réflexions sur la question de la redistribution des biens qui s'y produisaient et des communs. Elle a développé un* free shop *particulièrement efficace, où les gens déposaient ce qu'ils voulaient et prenaient ce dont ils avaient besoin pour construire leur cabane. Il y a eu une manière de refaire société qui met à mal les idées même de propriété privée et d'accumulation.* » Certainement, il y a eu des contradictions, des dissensions, des inégalités. Mais au centre a persisté le dialogue.

LE DIALOGUE MÈNE AU COSMOPOLITISME

Sans dialogue, la société est une dictature. S'il est le cœur de l'espace démocratique, c'est parce qu'il organise le conflit et se substitue à la violence, Habermas l'a très bien vu. « *Nous reprenons pour notre part le cosmopolitisme d'Isabelle Stengers et la notion de "plurivers" de Jérôme Baschet, un historien français spécialiste du Chiapas (Mexique) et des Zapatistes. Ces deux concepts reposent sur l'accueil dialogique et l'étendent. Un collectif, en tant qu'endroit où une multiplicité d'êtres construisent du sens en commun, doit s'organiser de sorte que la parole de tout être imaginable puisse être portée. Les animaux, les minéraux, les forêts et les rivières peuvent ainsi résister à l'objectification qui autorise leur surexploitation car on leur donne la "parole". Comment ? En accueillant au sein du collectif ce que Stengers nomme des diplomates et Latour, des porte-paroles.* »

> LES INSTITUTIONS VERTUEUSES D'AUJOURD'HUI SONT NÉES DES UTOPIES D'HIER

C'est là un point important, parce qu'il ouvre le collectif à un universalisme démocratique qui est aussi une écologie. Aux yeux de Bruno Frère, c'est une condition *sine qua non* pour qu'une association puisse être considérée comme telle. « *Une association a un vecteur universaliste dès lors qu'elle repose sur la perspective de l'accueil de tous et toutes. Nous croyons profondément au phénomène associatif comme premier niveau de démocratie, qui la réalimente en permanence. Mais dès qu'il y a exclusion, cela devient autre chose. Un État (ou même un simple collectif) d'extrême droite sort par exemple de notre acception de l'association.* »

Parmi les associations remarquables, les auteurs citent les athénées populaires en Catalogne qui, dès la révolution sociale de 1936, se sont transformés en lieux de rencontre et en centres culturels. Théâtres, bibliothèques en accès gratuit, classes d'alphabétisation y étaient présentés. Reviennent également les collectifs brésiliens d'agricultrices éco-féministes qui, ces dernières années, ont émergé des mouvements des paysans sans terre. Ces collectifs critiquent le patriarcat tout en travaillant la terre pour s'auto-suffire, hors de toute ingérence masculine. Les ronds-points des "Gilets jaunes", malgré des tentatives d'incursion infructueuses du Rassemblement national (RN), sont souvent devenus des espaces de rencontre cosmopolites où toutes les origines et religions étaient les bienvenues à condition de contribuer (qui par

l'organisation d'un barbecue gratuit ou d'un débat, qui par celle d'une construction sur le rond-point, etc.). « *De nombreux citoyens n'attendent pas les philosophes et les sociologues pour réaliser la violence et la maltraitance dont ils font l'objet. Ils réagissent et organisent la société autrement, sans reproduire des diktats sociaux. Ces expériences relèvent de ce que nous appelons l'émancipé. Ce n'est jamais parfait, mais ça existe et c'est précieux.* »
La nouvelle théorie critique devient, d'une certaine manière, un retour de politesse. Le sociologue et le philosophe ne sont plus ceux qui démontrent aux différentes classes sociales à quel point elles sont dominées. Ils cherchent plutôt à participer, traduire et rapporter des espaces où des collectifs se sont prévalus de nouvelles identités politiques communes. « *Une nouvelle forme de démocratie s'est pratiquée à la ZAD. Il y a, au Brésil, des rapports paysans qui ne relèvent pas du patriarcat. Et nous n'avons pas toujours les mots pour décrire ce qui s'y joue. C'est en cela que le pragmatisme latourien est important. Prendre le temps de décrire, de montrer cet "autre chose". Cela exige une implication très fine. Les enquêteurs doivent pour cela intégrer ces collectifs et y participer en tant qu'acteurs politiques plutôt que comme "analystes extérieurs" (posture qui est une vue de l'esprit).*

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE À L'ÉPREUVE DU FEU

Au gré des chapitres, des exemples étayent cette nouvelle théorie critique. Ils ont été choisis pour leur velléité universaliste. Le dernier porte sur différentes initiatives d'économie sociale et solidaire, sans capitaux privatisés. Tels les athénées populaires, les coopératives citoyennes (dans les domaines du circuit-court, de l'immobilier, de l'énergie), les systèmes de monnaie locale, les groupes d'achat collectif, les services de proximité comme les associations de réinsertion professionnelle ou l'aide à domicile.

« *Il n'est pas rare d'entendre que ces initiatives sont les roues de secours de l'État, qui fait faire au secteur associatif ce qu'il devrait assumer en tant qu'État-providence. Ce n'est pas entièrement faux. Mais cela ne signifie pas que les citoyens actifs dans l'économie sociale et solidaire sont dupes ou inconscients des rapports de force dont ils font l'objet. Bien évidemment, selon eux, l'institution publique doit se réapproprier ces responsabilités. Mais, au lieu de les renforcer, nous regardons, impuissants, le néolibéralisme les détricoter. C'est la raison pour laquelle nous distinguons l'économie solidaire, démocratique et inconditionnelle, de la solidarité philanthropique, largement pratiquée en Amérique du Nord notamment, et qui reste dans le sillon du capitalisme, financée par de riches mécènes. Cette solidarité envisage d'un bon œil que cesse le financement public de la Sécurité sociale pour laisser à sa place œuvrer les âmes charitables à qui profite le capitalisme, sans aucun contrôle démocratique (Bill Gates et autres milliardaires sont à la tête de fondations caritatives qui leur permettent de faire avaler la pilule de l'exploitation des humains et de la nature par les multinationales comme Microsoft tout autour du globe). L'économie solidaire rêve à l'inverse de conserver une puissance publique et redistributrice forte sur le plan politique, mais en remplaçant le capitalisme sur le plan économique.* » La solidarité démocratique est, comme évoqué plus haut à propos d'associations, une ouverture universelle inconditionnelle.

L'émancipation a commencé, elle est en chemin vers cet universalisme inconditionnel et s'incarne déjà dans les expériences qui s'en réclament. Que peut faire le chercheur, aujourd'hui ? Poursuivre inlassablement la critique de ce qui l'entrave, tout en ouvrant les yeux pour se nourrir de ce que le monde a encore d'enchanté et qui se donne à voir dans diverses associations. Pourquoi ne pas s'en inspirer comme jadis nous le fîmes avec le mutuellisme ouvrier par exemple ? Les institutions vertueuses d'aujourd'hui sont nées des utopies d'hier. Elles sont rares, fragiles, mais elles existent.

●

[1] Bruno Frère et Jean-Louis Laville, *La Fabrique de l'émancipation. Repenser la critique du capitalisme à partir des expériences démocratiques, écologiques et solidaires,* coll. "La couleur des idées", Seuil, Paris, septembre 2022.

[2] LGBTQIA+ : lesbienne, gay, bi, trans, queer, intersexe, asexuel (et tous/toutes les autres).

POUR ALLER PLUS LOIN

Une journée d'étude autour du livre aura lieu le mercredi 18 janvier à 9h, à l'amphithéâtre Mahaim, faculté de Droit, Science politique et Criminologie, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège, en présence des deux auteurs et avec la participation de Luc Boltanski, directeur d'études à l'EHESS.

☛ programme sur www.fass.uliege.be/journee-etude-fabrique-de-l-emancipation,
contacts mcerveramarzal@uliege.be



Décrypter les migrations

Aly Tandian

Lors d'une conférence le 4 octobre dernier, le Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (Cedem) a présenté les conclusions du projet ERC MiTSoPro, dirigé par Jean-Michel Lafleur (faculté des Sciences sociales), sur les liens entre migrations et protection sociale. Invité à Liège pour commenter les résultats de cette recherche, le Pr Aly Tandian, de l'université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal, est revenu sur les causes profondes des migrations sénégalaises.

ARTICLE THIBAULT GRANDJEAN - DESSIN JULIEN ORTEGA

« ***Les migrations ne sont pas un phénomène,*** *mais bien un fait social,* annonce d'emblée le Pr Aly Tandian, sociologue et président de l'Observatoire des migrations au Sénégal. *Elles sont véritablement au cœur de certaines pratiques socioculturelles, présentes dans la construction même de la personne et du sexe social.* » Il les connaît bien, ces migrations, lui qui a passé sa vie à les étudier, d'abord pour sa thèse en sociologie des migrations, à l'université de Toulouse, puis lors d'un postdoctorat au sein du Cedem (ULiège), avant de créer le laboratoire des études et recherches sur les migrations à Saint-Louis, au Sénégal.

Selon lui, le voyage occupe une place primordiale dans l'identité même des Sénégalais. Il est devenu indispensable si l'on veut obtenir le respect de ses pairs. « *Lorsqu'on les interroge, les gens mettent en avant une sorte de manque,* explique-t-il. *Ce manque, c'est l'expérience du voyage. Les candidats à la migration sont donc avant tout à la recherche d'un capital symbolique. Ils doivent montrer qu'ils ont une expérience du voyage, en exhibant une photo ou un cachet dans un passeport.* » Et cette recherche d'un capital symbolique passe, selon le sociologue, bien avant la recherche d'un capital économique ou social. « *Il ne faut pas perdre de vue que, bien souvent, ceux qui voyagent ne sont pas sans emploi,* avertit Aly Tandian. *Parfois, ils ont même deux activités professionnelles, mais leurs revenus sont insuffisants pour entretenir convenable-*

*ment leurs familles. C'est ce qu'on appelle les "*working poor*", des travailleurs pauvres qui ne travaillent que pour survivre, sans possibilité de se réaliser.* »

Malgré cette réalité, le chômage est encore présenté comme la cause principale de migration, ce que regrette le professeur. « *Trop souvent, on cherche à apporter des réponses toutes faites, qui ne renvoient pas à la réalité du terrain,* précise-t-il. *Or, pour apporter des réponses spécifiques aux migrations, il est nécessaire de s'intéresser à leurs causes profondes.* »

MULTIPLES PRESSIONS

À ce titre, le Pr Tandian estime que les pressions sociales et familiales sont au cœur de la décision de migrer. « *Je demande souvent à mes étudiants combien de fois ils ont entendu parler de la réussite de jeunes, partis en pirogue, et qui ont radicalement modifié la maison de leurs parents, ou qui leur ont envoyé un billet pour La Mecque. Et combien de fois leurs parents évoquent la durée de leurs longues études à l'université, ainsi que leur manque de compétences réelles. Cela crée une forme d'incitation qui peut engendrer une frustration chez certains candidats, qui se sentent alors obligés de prendre le large par la mer ou par la route* », conclut-il.

Une pression familiale accentuée par certaines circonstances particulières. « *Il existe beaucoup de polygynie, où les hommes mettent en compétition leurs co-épouses pour répondre à leur besoin*, souligne le chercheur. *Ces dernières n'hésitent pas à répercuter cette compétition sur leurs enfants, en les poussant à partir.* » Pour autant, la place des femmes dans les pratiques de migration n'est pas aussi manichéenne qu'elle apparaît au premier abord. « *Il existe un proverbe qui dit que "la plus belle des femmes est celle qui reste à la maison", ce qui attribue à l'homme la sphère publique et assigne la femme à la sphère privée. Il faut souligner que les femmes migrent au même titre que les hommes* », révèle Aly Tandian.

Le sociologue ne manque d'ailleurs pas de souligner qu'en réalité, cette migration féminine a lieu depuis les années 1970. « *Dans certains espaces, elle a même devancé celle des hommes, comme aux États-Unis, en Amérique du Sud, ou encore en Turquie*, détaille-t-il. *Dans toutes les formes de mobilisation et d'encouragement à la migration, les femmes ont le devoir de circuler et de chercher des opportunités. Mieux : elles quittent leur pays et encouragent leur fratrie. Aujourd'hui, elles se mobilisent via la vente de bijoux, de biens, et via l'épargne, en payant le voyage à leurs enfants, à leurs frères et à leurs époux.* »

Ainsi, pour de nombreux jeunes soumis à une forte pression sociétale, le désir de voyage l'emporte sur ses dangers, par ailleurs (très) peu connus. Cette méconnaissance, le professeur l'explique, paradoxalement, par l'usage des nouvelles technologies. « *Les gens connaissent avant tout les routes migratoires par des propos rapportés, notamment via les réseaux sociaux où s'échangent photos et vidéos,* explique-t-il. *Les migrants, eux, parlent rarement des difficultés du voyage, préférant mettre en avant leurs réussites, notamment sur TikTok, où l'on se filme devant un bus ou un lieu emblématique pour prouver son exploit. Je me souviens même d'un migrant, de retour au pays, qui avait fait construire un immeuble avec dans le hall une immense fresque représentant un avion, indiquant ainsi que sa réussite était la conséquence de son voyage.* »

UN ENVIRONNEMENT HOSTILE

L'ailleurs comme objectif modifie aussi le rapport à l'école. Pour les jeunes, celle-ci n'est plus perçue comme un vecteur de réussite sociale. « *Longtemps, le système scolaire est resté inadapté car il n'offrait aucune formation correspondant au marché de l'emploi et aux compétences recherchées,* regrette Aly Tandian. *Et encore aujourd'hui, le système scolaire reste très théorique et participe à une forme de massification qui ne répond pas à la demande. Cependant, les choses tendent à s'améliorer grâce à l'éclosion de* business schools*, qui donnent à de nombreux jeunes l'envie de se réaliser à partir d'eux-mêmes. Ils fondent en retour des* start-ups *et essaient de s'insérer sur le marché local.* »

À ces défaillances du système scolaire s'ajoute un manque de financement, qui se corrige lentement cependant. « *À partir de 2006, l'État a fait un véritable effort en ce sens en instaurant des structures adaptées, dans le but de dissuader les candidats à la migration*, explique le sociologue. *Malheureusement, ces structures sont encore trop souvent sélectives, notamment sur la question de l'âge. En effet, il faut distinguer l'âge physionomique de l'âge social, c'est-à-dire l'âge auquel la société nous attribue des responsabilités. Et très souvent, un soutien n'est accordé à un candidat qu'à partir de 18 ans, quand bien même il en aurait besoin bien avant.* »

Le Pr Tandian relève encore l'importance d'un facteur commun, le réchauffement climatique. Déjà une réalité, il va s'aggraver encore dans les années à venir. « *Dans certains endroits, la pluie se fait rare tandis qu'elle abonde dans d'autres, traditionnellement plus secs*, s'alarme-t-il.

Ainsi, il n'a jamais autant plu à Dakar, la capitale, qu'en cette année 2022. Les rendements agricoles sont en baisse, et certaines terres arables, désormais, ne le sont plus. Il en résulte une forte tension entre la demande et les terres disponibles, mais l'État rechigne à apporter des réponses, souvent pour ne pas perdre une clientèle politique. »

SOUTENIR L'ÉDUCATION PLUTÔT QUE LES FORCES DE L'ORDRE

Et l'agriculture n'est pas le seul secteur affecté. « *À l'heure actuelle et pour de nombreuses populations, la pêche ne nourrit plus son homme*, s'inquiète le chercheur. *Cela est dû à la fois aux chalutiers étrangers qui viennent pêcher jusque dans les eaux sénégalaises, parce que leurs propres côtes sont moins poissonneuses et que l'augmentation de la température de l'eau déplace les ressources halieutiques plus loin de la côte.* »

En plus de compliquer la pêche et l'agriculture, le changement climatique accentue également la pression sur le système scolaire. « *Dans la capitale, aujourd'hui, 165 écoles sont inondées, et de nombreuses autres servent d'espace d'accueil pour les familles touchées par les pluies*, constate Aly Tandian. *Ces perturbations auront très certainement un impact négatif sur l'agenda scolaire et engendreront des retards. Il faut ajouter à cela deux phénomènes : l'affaissement des bâtiments d'abord, à cause du climat, ce qui les rend instables et donc inaptes à accueillir des étudiants ; ensuite, les intempéries provoquées par le changement climatique qui entraînent une augmentation des maladies, ce qui a un effet délétère sur les performances des élèves à l'école. En définitive, cela influe sur l'envie de partir des jeunes, car un enfant moins performant sera d'autant plus incité par ses parents à emprunter les routes migratoires.* »

À LA RECHERCHE D'UN CERTAIN STATUT

Loin d'un voyage entrepris librement, le sociologue dresse en définitive le portrait d'une migration avant tout subie, puisque perçue comme la seule alternative permettant d'accéder à un statut social enviable. « *La migration donne l'image infondée d'une jeunesse pressée de se réaliser*, estime Aly Tandian. *Alors qu'elle se trouve en grande difficulté face à une société violente qui souhaite qu'elle s'exile ! Tout ce que ces jeunes souhaitent, c'est avant tout occuper la place que leur réserve la mondialisation.* »

Ce statut social, promis par l'expérience du voyage, est également une clé importante pour accéder à un autre, marital celui-là. « *Comprenez bien que nous sommes actuellement dans une société où tout se résume au paraître, et où l'avoir détermine l'être*, insiste Aly Tandian. *Or, nombre de ces jeunes sont en âge de rentrer dans la vie conjugale, et si autrefois les pères demandaient aux prétendants de leur fille "de qui êtes-vous le fils ?", ils demandent aujourd'hui "comment êtes-vous venu ?" Et celui qui est venu en bus sera moins considéré que celui qui possède une voiture, et, en poche, un passeport et un visa obtenu à Calais.* »

Afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration, le Pr Tandian propose un changement de paradigme. « *Nous continuons, encore aujourd'hui, à être dans la gestion de la migration,* révèle-t-il. *Or, cette gestion entraîne une réponse sécuritaire, à la fois nettement insuffisante, et totalement dépassée.* » Il appelle donc à passer à une "gouvernance des migrations", « *qui consiste à s'intéresser aux différentes causes pour pouvoir y apporter une réponse juste. Par exemple, la logique sécuritaire de l'Europe envoie depuis plusieurs années des fonds qui sont captés par les différents ministères de l'Intérieur, pour équiper les forces de l'ordre, alors qu'ils auraient pu être distribués aux ministères de l'Emploi et de l'Éducation. Une gestion sécuritaire doit certes exister, mais elle ne doit être qu'une composante de la dynamique globale.* »

Pour autant, le sociologue ne pointe pas du doigt la politique extérieure de l'Europe, mais avant tout « *les pays africains, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et l'Union africaine, qui doivent prendre leurs responsabilités en proposant des solutions. Ce n'est que de cette manière que l'Union européenne fera de même.* » Pour ce faire, le Pr Tandian livre quelques clés sur la façon de procéder : « *Il ne faut pas perdre de vue que la grande question en Afrique n'est en réalité pas celle de la migration, mais bien celle des mobilités*, révèle-t-il. *Il existe beaucoup de populations qui se sentent chez elles dans d'autres pays que le leur, à cause de la proximité socioculturelle. Les frontières sont avant tout des constructions d'États et renvoient à une division verticale de l'espace, alors que les peuples ont toujours existé de façon horizontale. En conséquence, nous devons sortir de ce schéma qui parle à des pays pour nous adresser avant tout aux régions.* »

Sorties de presse



Stéphane Adam, Manon Marquet, Pierre Missotten
Maison de repos, maison de vie ?
Éditions Altura, Liège, septembre 2022

La maison de repos est devenue un lieu de soin où, accessoirement, vivent des personnes âgées. Et la crise sanitaire a amplifié les choses. Or le vieillissement de la population constitue l'une des tendances majeures de notre époque. Il implique d'importants défis économiques, sociaux, environnementaux. Comment nos sociétés vont-elles faire face à cette mutation démographique décisive ? Sur base des connaissances scientifiques actuelles, le livre suggère quelques principes pour guider la nécessaire évolution du secteur. La maison de repos doit redevenir un lieu de vie de qualité, un lieu où il fait bon vivre et travailler.

Stéphane Adam est professeur à la faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation.

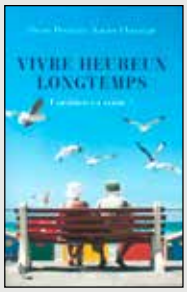


Véronique De Keyser et Adélaïde Blavier (dir.)
Faire face à l'inhumain. Autour de Docteur Denis Mukwege
coll. "MSH", Presses Universitaires de Liège, Liège, octobre 2022

Partout dans le monde, dès qu'éclatent des conflits, s'ensuivent des violences sexuelles à l'égard des femmes et des petites filles. Dans certains cas, les viols sont commis de façon systématique et sont si bien organisés qu'ils semblent commandités avec un objectif : détruire une communauté, un peuple, une nation, en s'en prenant aux corps des femmes et des filles.
Le livre retrace la création de la chaire Mukwege à l'ULiège et traite aussi des interrogations des chercheurs. Rien dans le cursus universitaire ne prépare les scientifiques à l'horreur des situations rencontrées. Une fois le traumatisme surmonté, les soignants ont envie de tourner la page. Il y a donc urgence de pérenniser cette expérience difficile afin de préparer les intervenants à réagir. Autant d'objectifs poursuivis par la Chaire internationale Mukwege.

Véronique De Keyser est psychologue et professeure émérite extraordinaire de l'ULiège, co-fondatrice de l'ASBL Les Enfants de Panzi et d'Ailleurs.

Adélaïde Blavier est docteure en psychologie et professeure à l'ULiège. Elle dirige le Centre d'expertise en psychotraumatisme et psychologie légale.



Pierre Pestieau et Xavier Flawinne
Vivre heureux longtemps. Combien ça coûte ?
Presses Universitaires de France (PUF), Paris, octobre 2022

Nous vivons de plus en plus longtemps, et en bonne santé. Mais tout le monde ne bénéficie pas de cette longévité accrue. Vivre heureux et longtemps est une question publique qui concerne notamment les régimes de retraite et l'assurance santé et qui implique des réformes de la protection sociale. L'ouvrage distingue le vieillissement individuel et le vieillissement social et évoque les inégalités face à la mort : la longévité croît avec le revenu et le niveau d'éducation ; elle est plus élevée chez les femmes. Les auteurs s'intéressent ensuite aux implications économiques d'une espérance de vie élevée et aux interactions qui existent entre longévité, d'une part, et fécondité, environnement, dépenses de soins de santé et retraite, d'autre part. Pour les auteurs, il apparaît que nous avons les moyens de bien vieillir à trois conditions : réformer notre système d'assurance sociale, accepter de travailler plus longtemps pour ceux et celles qui ont la santé requise, modifier notre approche de la dépendance.

Pierre Pestieau est professeur honoraire de l'ULiège. Ses travaux portent sur l'économie publique, l'économie de la population et la Sécurité sociale.
Xavier Flawinne est chercheur à HEC-École de gestion de l'ULiège.



Dick Tomasovic
L'alliance sauvage. Claude Schmitz théâtre et cinéma
Éditions du Caïd, Liège, novembre 2022

Depuis 20 ans, Claude Schmitz met en scène des spectacles et des films, parfois en alternance, souvent de manière conjointe. Son œuvre intrigue, notamment par l'étrangeté de ses univers et la diversité des interprètes qui les portent. Elle échappe aux cadres habituels et contraints des moyens de production du cinéma comme du théâtre. Une œuvre qui incite à la lenteur, à la méditation et à nous laisser surprendre par l'inattendu. L'auteur rassemble des textes, des entretiens, des photographies, des illustrations et des documents inédits afin d'esquisser le portrait d'un explorateur des formes vivantes.

Dick Tomasovic est professeur au département médias, culture et communication en faculté de Philosophie et Lettres.



Jean Comte
Au cœur du lobbying européen
coll. "MSH", Presses Universitaires de Liège, janvier 2023.

Journaliste spécialisé en affaires européennes, l'auteur s'intéresse aux lobbyistes au sein de l'Union européenne et met en lumière leur mode de fonctionnement. L'occasion de comprendre un rôle moins connu mais essentiel : celui d'expert en informations.

Jean Comte est journaliste, auteur d'enquêtes sur le lobbying, la transparence et les questions d'éthique publique dans les institutions de l'UE.



Françoise Deprez et Caroline Lamarche
Toujours l'eau, juillet 2021
Éditions du Caïd, Liège, octobre 2022

Juillet 2021 : brutales inondations en région liégeoise. La solidarité s'est organisée, beaucoup ont chaussé leurs bottes, déblayé, amené des vivres, des vêtements, des meubles. Françoise Deprez et Caroline Lamarche ont parcouru les vallées dévastées et, munies de leurs outils – l'appareil photo et la plume – ont rencontré les habitants sinistrés et ont écouté leurs récits. Objet inclassable, le livre réunit des portraits *in situ* en noir et blanc et des témoignages comme des bribes volées au malheur.

Caroline Lamarche est licenciée en philologie romane (1977).



La gare de Liège-Guillemins se pare depuis octobre dernier d'une œuvre monumentale signée Daniel Buren, l'un des artistes français contemporains les plus connus sur la scène internationale. Par un jeu de couleurs, de contrastes et de reflets, l'intervention sera en perpétuel mouvement et directement liée à son environnement.

ARTICLE PATRICIA JANSSENS
PHOTOS JEAN-LUC DERU / DANIEL BUREN

L'art dans la ville



Daniel Buren est surtout célèbre pour ses bandes verticales, immuablement larges de 8,7 cm, qu'il répète *ad libitum*. S'il a conçu des centaines d'œuvres dans le monde entier, *Les Deux Plateaux* dans la cour d'honneur du Palais royal de Paris, œuvre permanente, sont emblématiques de son travail réalisé *in situ,* c'est-à-dire en fonction du lieu. « *Daniel Buren est un artiste que l'on peut qualifier d'interventionniste"*, contextualise Julie Bawin, professeur d'histoire de l'art, spécialiste de l'époque contemporaine et de l'art public à l'ULiège. *Ses réalisations nous invitent toujours à reconsidérer autrement les endroits où elles prennent place. Buren s'intéresse de près au contexte, au fonctionnement d'un bâtiment, tant du point de l'enveloppe que du contenu. Il aime jouer avec l'architecture, la déjouer aussi, par des interventions soit très discrètes, soit spectaculaires.* »

Daniel Buren utilise aussi les filtres de couleur (à la fondation Louis Vuitton de Paris, au Neues Museum de Nuremberg, notamment). « *Il métamorphose l'architecture en intensifiant ses volumes. À Liège, il entre en dialogue avec la gare de Santiago Calatrava, en la transformant visuellement tant de l'extérieur que de l'intérieur. Ainsi, et jusqu'en octobre prochain, les voyageurs seront enveloppés d'une lumière doucement colorée, plongés dans une ambiance qui évolue selon l'heure de la journée, la saison et la météo.* »

L'artiste a choisi cinq teintes (blanc, bleu, orange, rose et vert), très contrastées, disposées en damier[1]. Le rouge et jaune des "casquettes" de l'édifice – l'entrée et la sortie de la gare – font écho au drapeau de la province de Liège et aux lambris de Daniel Buren, récurrents dans ses interventions et présents au CHU de Liège (à l'invitation de l'architecte Charles Vandenhove). Ainsi se succèdent des blocs colorés et des blocs vides, laissant transparaître le ciel. Au contraire des vitraux dans les églises par exemple, l'horizontalité de la structure rend la couleur particulièrement visible sur le sol, sur les quais.

Daniel Buren conçoit des œuvres qui s'intègrent dans un lieu défini, qui empruntent une assise existante pour un temps donné. C'est le prototype de l'artiste qui sort de l'atelier pour investir la rue, la cité, le monde, tout en revenant à l'essentiel dans le domaine de l'art : la lumière et les couleurs. « *Il s'agit d'un geste qui s'adresse à l'ensemble de la collectivité* », reprend Julie Bawin. L'œuvre s'offre en effet à tous et à toutes, gratuitement, et introduit une respiration dans le quotidien, une pause en quelque sorte.

Stéphane Uhoda, entrepreneur liégeois, collectionneur d'art et mécène (à l'initiative du projet qu'il finance), est ravi d'avoir réuni à Liège, deux monstres sacrés de l'art contemporain, Santiago Calatrava et Daniel Buren. « *Sa volonté est de magnifier un lieu devenu emblématique à Liège et de célébrer la ville, de participer à sa notoriété. Son objectif est aussi de décloisonner l'art contemporain, rappelant aussi que l'art et la culture constituent les vecteurs indispensables au bien-être de la société. Mais l'art public est toujours différemment apprécié : il fait réagir, il questionne, il fait débat.* », conclut Julie Bawin.

1 Les couleurs sont disposées de gauche à droite dans l'ordre alphabétique de leur nom dans la langue du pays où se trouve l'œuvre





DANIEL BUREN
Comme tombées du ciel, les couleurs *in situ* et en mouvement
Gare des Guillemins, 4000 Liège, jusqu'au 15 octobre 2023. Visites commentées par l'ASBL Art&fact.
☛ www.artfact.ulg.ac.be/visite-guidee-gare-guillemins-liege-buren.php

L'ULIÈGE PARTENAIRE

Le service d'histoire de l'art contemporain de l'université de Liège, dirigé par Julie Bawin, propose un cycle de conférences visant à multiplier les points de vue sur les particularités et les enjeux d'un tel projet. L'occasion de reparler de l'art contemporain, de l'art *in situ*, de la place et du rôle de l'artiste dans notre monde.

Après la conférence de Patrick Corillon en décembre dernier, trois conférences auront lieu en 2023 :

- le 17 mars : "Carte blanche" à Jean-Hubert Martin, historien d'art et commissaire d'exposition français
- le 5 mai : "Carte blanche" à Stéphanie Lemoine, journaliste et critique d'art française
- en septembre : "Carte blanche" à Nicolas Bourriaud, commissaire d'exposition et critique d'art français.

Salle académique de l'ULiège,
place du 20-Août 7, 4000 Liège
☛ programme sur http://www.buren.uliege.be

POUR ALLER PLUS LOIN

Julie Bawin, *L'artiste commissaire, entre posture critique, jeu créatif et valeur ajoutée*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2014.

Radio France à la découverte de l'œuvre de Daniel Buren à la gare de Liège. Podcast sur le site www.radiofrance.fr (À Liège, la gare de Santiago Calatrava mise en couleurs par Daniel Buren).



Jean-Louis Simoens



Fabienne Glowacz

Rien ne justifie la violence conjugale

La crise sanitaire de 2020-2021 a confirmé l'ampleur des violences conjugales. Cette réalité, bien connue des services sociaux, a trouvé un écho appuyé dans les médias et s'est imposée à la table des autorités politiques. Durant ce moment singulier, le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE) de Liège a reçu des appels par milliers comme en témoigne le coordinateur de la ligne d'écoute, Jean-Louis Simoens. À l'ULiège, la Pr Fabienne Glowacz de la faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation, a lancé une enquête en ligne au début de la crise Covid[1], questionnant les violences entre partenaires pendant le confinement et les liens avec la santé mentale. Regards croisés sur un processus qui dépasse le simple contexte.

ENTRETIEN PATRICIA JANSSENS
PHOTOS JEAN-LOUIS WERTZ

Le Quinzième Jour : *Comment expliquer l'accroissement des violences intrafamiliales durant la crise ?*

Fabienne Glowacz : Le confinement, l'enfermement dans le "chez soi", a entraîné des tensions dans des couples et peut avoir renforcé les violences préexistantes entre partenaires. Il a surtout accéléré l'escalade de la violence. La proximité quotidienne accrue des couples, la promiscuité parfois et la limitation d'accès aux autres espaces sociaux et publics (professionnels, récréatifs, sportifs, etc.), qui contribuent habituellement à la régulation des tensions et au bien-être des personnes, l'expliquent pour une grande part. De nombreuses études ont montré par ailleurs que les mesures restrictives mises en place par les gouvernements du monde entier – des mesures sans précédent dans l'histoire de la santé publique – ont généré une détresse psychologique importante. Or l'augmentation de l'anxiété et de la dépression est associée au contexte d'intolérance et d'incertitude[2], incertitude qui, rappelez-vous, était majeure en début de pandémie. Ce sont des facteurs de risque de violence physique et psychologique, ce que notre étude a confirmé pour la période de crise.

La crise sanitaire a eu un effet de révélateur de l'existence de violences au sein des familles, connues depuis longtemps mais rendues particulièrement visibles par le discours politique et médiatique. Pourtant, le fait n'est pas neuf : les violences conjugales (et intra-familiales) sont dénoncées par les féministes depuis les années 1970 dans une perspective d'inégalité de genre au sein de la société patriarcale qu'est la nôtre. Depuis lors, plusieurs collectifs et associations se sont

1 Glowacz F., Dziewa A. & Schmits E. (22 February 2022), "*Intimate Partner Violece and Mental Health during Lockdown of the COVID-19 Pandemic*". *International Journal of Environnemental Research and Public Health*, 19 (5),2535.
☛ https://hdl.handle.net/2268/288543

2 Glowacz F. & Schmits E. (23020), "*Psychological distress during the COVID-19 lockdown: The Young adults most at risk*". *Pyschiatry research*, 293, 113486

mobilisés massivement en faveur des victimes et n'ont eu de cesse d'attirer l'attention du monde politique, judiciaire et policier sur cette problématique.

Le monde politique belge et la population ont (enfin) pris conscience de la réalité et compris une chose essentielle : la violence (physique, psychologique, sexuelle) entre partenaires intimes est un problème social auquel il faut apporter des solutions. Au moins la crise aura eu cette vertu : déclencher, de manière très rapide, des actions concrètes.

Jean-Louis Simoens : La mobilisation a effectivement été immédiate et a revêtu un caractère d'urgence. Les médias ont tiré la sonnette d'alarme, évoquant la plus grande fragilité des victimes, totalement isolées, et dès lors placées dans une situation infernale. Pourtant, on aurait pu penser le contraire ! L'auteur des coups ou des injures est en effet quelqu'un qui veut contrôler la vie de sa ou de son partenaire. Et le confinement le permettait puisque le couple et la famille étaient constamment au domicile. Mais manifestement, cet espoir s'est avéré inexact.



Jean-Louis Simoens

F.G. : Sur les 1532 adultes (80,8% de femmes) ayant répondu à l'enquête, un tiers des personnes ont expérimenté de la violence dans leur couple pendant le confinement. La prévalence des agressions physiques était significativement plus élevée chez les hommes, tandis que celle des agressions psychologiques (comprenant à la fois la perpétration et la victimisation) était supérieure chez les femmes. Cette violence était susceptible de survenir dans des contextes de plus grande promiscuité dans le logement et de plus grande détresse psychologique.

Fait intéressant : les hommes ont été plus nombreux à reconnaître une augmentation des violences. C'est un premier pas vers une prise de conscience de leur agressivité dans un contexte d'enfermement. Autre observation notable de l'étude : les dynamiques de violences. 84% des auteurs de violences se déclaraient également victimes, et la majorité des victimes déclaraient avoir aussi été auteures de violences.

Cela nous ramène à la distinction de deux formes de violences conjugales : le terrorisme intime et la violence de couple situationnelle. Le terrorisme intime s'inscrit dans une dynamique cyclique où l'agresseur utilise diverses stratégies pour contrôler et terroriser le partenaire, y compris les violences psychologiques, physiques et sexuelles, ainsi que l'intimidation et les menaces. La violence de couple situationnelle, elle, émerge lorsque un conflit dégénère sans que ne s'observe nécessairement ce processus de domination. Si les désaccords sont présents dans tous les couples, chez certains d'entre eux, les hostilités augmentent en fréquence et en intensité : elles peuvent aboutir à des actes violents, voire très violents.

Notre étude a permis de mieux appréhender ce type de violence situationnelle, parce qu'elle est plus fréquente et parce que l'enquête en ligne n'a sans doute pas permis de toucher les victimes du terrorisme intime qui se retrouvent isolées, sans pouvoir répondre à ce type d'enquêtes, ou ne sont accessibles que lors de l'hébergement au sein de services comme le CVFE. Toutefois, tant nos résultats que les observations cliniques au sein des services spécialisés rendent compte d'une intensification et d'une accélération de l'escalade de la violence pendant le confinement et la crise.

LQJ : *Quelle a été la réaction des pouvoirs publics et de l'opinion publique ?*

J.-L.S. : Il y a eu des campagnes d'affichage afin de sensibiliser toute la population. Les médias, en évoquant le sujet

à maintes reprises, ont contribué à considérer les violences intrafamiliales non plus comme un problème privé mais comme un phénomène de société. Au niveau des autorités, une "Task force" a été constituée, regroupant plusieurs cabinets politiques (Christie Morreale, Bénédicte Linard, Valérie Glatigny, Alain Marron[3]), ainsi que diverses associations de terrain, dont le CVFE. L'urgence était telle que cette plateforme s'est réunie une ou deux fois par semaine durant deux ans. Des moyens financiers notables ont été accordés pour secourir les victimes.

Grâce à cela, le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion a renforcé le dispositif de la "ligne d'écoute" : nous avons démultiplié les lignes et engagé du personnel pour faire face à l'amplification des besoins. Cependant, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'une écoute de qualité (et donc longue) était très malaisée, raison pour laquelle nous avons ouvert un "tchat" plus facilement praticable en cas de détresse.

En avril 2020, nous avons reçu trois fois plus d'appels (voir le tableau p. 62). Nous ignorions si le confinement allait générer de "nouvelles" violences. Hélas, ce fut bien le cas. Au bout du fil, il y avait une grande détresse, des accès de panique, des personnes au bord du suicide. On sentait les personnes beaucoup plus fragiles, plus vulnérables. Une grande partie des communications, un tiers environ, émanait de la famille, d'amis, de collègues inquiets. C'est très intéressant parce que cela prouve qu'un réseau protecteur existe autour de la victime, dans la discrétion et la bienveillance et que, inversément, et sans même jamais oser une confidence, la victime de violences conjugales se sent protégée dans son cadre de travail.

F.G. : Le soutien par les pairs et le réseau social est sans équivalent. Pouvoir parler, être épaulée et protégée permet de faire face à la honte et à la peur ressentie par la victime.

La crise a mis en lumière ce que 50 ans de "combat féministe" et de revendications du monde associatif avaient dénoncé. Grâce à cette sensibilisation notamment, les risques liés au confinement ont été correctement évalués et, très rapidement, des dispositifs ont été mis en place : accroissement du nombre de places d'accueil dans les refuges existants ; mise à disposition de chambres d'hôtels pour les femmes et mères avec enfants ; nouveaux dispositifs d'écoute dans les pharmacies, etc. La crise a aussi révélé les besoins en termes d'accompagnement psycho-social.

Mais, si les appels ont été beaucoup plus nombreux, le nombre de plaintes judiciaires pendant cette période, lui, n'a pas augmenté.

J.-L.S. : Pour la première fois, nous avons reçu, pendant le confinement, davantage d'appels émanant d'auteurs de violences. Et cela continue. Certains sont complètement démunis face à leurs accès de colère qui se traduisent en brutalités. Les victimes, elles, disent que le confinement "n'a rien changé" : l'enfermement, la privation de liberté, le stress, la peur sont leur lot habituel. Simplement, la crise a montré à tout le monde ce que qu'elles vivaient au quotidien.

F.G. : Pour revenir aux données de l'étude, il est important d'inscrire les violences conjugales dans une contexte sociétal plus large que celui de la crise pandémique, car les crises qui se succèdent fragilisent le bien-être, la santé mentale, les conditions de vie, l'accès aux ressources. La multiplication de ces vulnérabilités psycho-sociales expose aux stress multiples et, en conséquence, au risque de violences. Les professionnels relèvent actuellement une augmentation de demandes d'aide pour des situations plus sévères au sein de populations spécifiques comme les étudiants et les jeunes déscolarisés.

LQJ : *Comment se porte le secteur à présent ?*

F.G. : Les professionnels du secteur psycho-social sont très éprouvés. Elles (ce sont majoritairement des femmes) se sont fortement impliquées dans un état d'urgence et accusent le coup de façon différée. Elles ont été exposées à des traumatismes sévères et ont ressenti un sentiment d'impuissance devant des situations anxiogènes. Parfois en télétravail[4], elles ont dû faire face tout en s'occupant de

3 Christie Morreale est vice-présidente du gouvernement wallon, ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes.
Bénédicte Linard est vice-présidente et ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes au sein du gouvernement de la Communauté française.
Valérie Glatigny est ministre de l'Enseignement supérieur, de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Promotion de Bruxelles, de la Jeunesse et du Sport, au sein du gouvernement de la Communauté française.
Alain Maron est ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative.

4 Charlotte Vanneste, Catherine Fallon, Fabienne Glowacz , Anne Lemmone , Isabelle Ravier, "Regards croisés sur la violence entre partenaires intimes", dans *Les cahiers du GEPs-Politeia*, 2022.

leur famille ; l'effritement de la frontière entre le privé et le travail les a aussi fragilisées.

Aujourd'hui, le manque de reconnaissance pour leur implication, pour leur mobilisation, provoque un sentiment d'abandon et on note, par une sorte d'effet rebond, des effondrements, des *burn out* et de l'absentéisme. Il me paraît absolument nécessaire de valoriser l'expérience acquise des acteurs et actrices de terrain et de proposer des espaces d'intervision et d'échanges, de paroles et de bien-être.

J.-L.S. : Les équipes étaient "sur le pont" pendant la crise et ont eu, à juste titre, une sensation d'utilité énorme. Il fallait être à la hauteur. Mais le sentiment d'impuissance est venu très vite, car le réseau d'aide était indisponible. Or seul on ne peut pas secourir valablement une personne en détresse. Les lignes d'écoute sont un lieu intermédiaire, pas un lieu où se prennent des mesures concrètes. Dès lors, on tourne en rond si la police, la justice, les refuges ne peuvent pas intervenir ! Je tiens cependant à dire que les équipes ont fait preuve de résilience et d'un grand professionnalisme. L'élargissement des plages horaires vers le 7j/7 à la ligne d'écoute en est la preuve. Et je sais que le secteur de l'hébergement au CVFE a multiplié les initiatives pour mettre des dames et des enfants à l'abri.

LQJ : *Une crise amène toujours des changements. Lesquels dans ce cas?*

J.-L.S. : L'analyse de la violence conjugale avancée par les féministes de la première heure est mieux comprise et mieux partagée, me semble-t-il. Il y a une "dimension genre" dans l'équation. Les violences conjugales disent quelque chose de la place des femmes dans notre société. Et de la place de l'homme surtout !

F.G. : La parole féministe qui dénonce un système patriarcal tout puissant est maintenant entendue, non plus comme des vociférations idéologiques mais comme une clé de lecture du monde. Une lecture d'un système qui, indirectement, permet les violences conjugales.

J.-L.S. : Les temps étaient sans doute mûrs pour cela. #Meetoo a ouvert les yeux sur l'éventail des violences faites aux femmes, en ce compris le harcèlement moral et sexuel. Quelques livres ont marqué notre histoire récente : *Le consentement* de Vanessa Springora et *La familia grande* de Camille Kouchner, par exemple. L'ensemble a provoqué un sursaut dans les consciences et dans le concret : en juin dernier, une réforme a introduit dans le code pénal belge la notion de "consentement affirmatif". C'est une décision capitale.

QUELQUES CHIFFRES

Selon la *World Health Organisation* (2018), près d'une femme sur cinq serait victime de violence conjugale en Belgique.
En mars 2020, la ligne d'écoute a reçu 1652 appels (soit 23% de plus qu'en mars 2019).
En avril : 3284 appels, soit 207% de plus que l'année précédente.
Au total, en 2020, il y a eu 21 704 appels, soit 60 chaque jour, ce qui représente une augmentation de 36,75% par rapport à 2019.
87% des appels émanent de femmes, 13% d'hommes. Dans 90% des cas, les victimes sont des femmes.
En 2021, le site internet a été visité par 188 349 personnes.

☛ voir le rapport d'activité 2021 de la ligne d'écoute violences conjugales sur le site www.ecouteviolencesconjugales.be

0800 30 030 LA LIGNE "ÉCOUTE VIOLENCES CONJUGALES"

Cette ligne s'est développée sur base d'une convention entre le SPW et l'ABSL Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE), au nom du partenariat "Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales" (qui regroupe l'ASBL Solidarité Femmes, le CVFE et l'ASBL Praxis).
Ces Pôles de ressources remplissent trois missions : l'écoute téléphonique, l'orientation et l'information aux victimes, aux auteurs, à leur entourage ainsi qu'à toute personne confrontée à la problématique des violences entre partenaires.

☛ Écoute violences conjugales, tél. 0800 30 030, service gratuit et anonyme, 7j/7 et 24h/24, site www.ecouteviolencesconjugales.be

F.G. : Autre avancée très récente et fondamentale : le gouvernement belge vient d'approuver l'avant-projet de loi "#StopFéminicides" de Sarah Schlitz, secrétaire d'État à l'Égalité des genres. Cette loi définit la notion de "féminicide" et renforce les droits et la protection des victimes. Elle organise la collecte et la publication de statistiques officielles sur les féminicides et institue une formation sur les violences de genre à l'intention des policiers et des magistrats.

L'époque est à la libération de la parole des femmes, dans tous les milieux (cinéma, télévision, sport, édition, Église, etc.) : elles osent maintenant s'exprimer publiquement. Le milieu estudiantin, lui aussi, est concerné : des jeunes filles dénoncent maintenant des pratiques douteuses et inacceptables au sein des institutions. D'ailleurs, la ministre Valérie Glatigny, consciente de la problématique, a lancé un marché public pour mener une étude sur le harcèlement et les violences dans l'enseignement supérieur (voir encadré).

J.-L.S. : Je suis heureux que l'on sensibilise les jeunes. Car nous recevons très peu d'appels d'étudiants à la ligne d'écoute. Sans doute, l'expression "violence conjugale" est-elle associée aux vieux couples…, mais la réalité est toute autre. Je voudrais encore ajouter une chose : si notre époque est plus ouverte sur ces questions, elle est aussi plus à même de comprendre qu'il faut également s'intéresser aux hommes agressifs car ils sont aussi – de manière inconsciente souvent – victimes d'un système. Les prendre en charge, c'est sécuriser les victimes, d'autant que les partenaires intimes manifestent souvent des comportements ambigus. Beaucoup de femmes battues ne déposent pas plainte parce qu'elles ne veulent pas priver les enfants de leur père ou envoyer leur conjoint en prison. Dédiaboliser les auteurs est aussi, me semble-t-il, un enjeu crucial pour l'ensemble.

F.G. : Une évaluation des besoins de protection des protagonistes, du risque de passage à l'acte violent, des besoins des victimes, des auteurs, des enfants au sein de ces familles est nécessaire, quelles que soient les décisions prises ensuite. Soit la poursuite de la relation, soit la séparation, qui est un temps particulièrement délicat, générateur de violences, voire de féminicides. Ou, cela arrive, d'agression de l'auteur par la victime, épuisée par les comportements, les injures de son ex-partenaire (on parle d'impasse psychique). Sortir de la spirale de la violence est un processus long et complexe. Mais ce qui est acquis est acquis : les violences conjugales sont maintenant prises au sérieux par les institutions publiques. Ce nouveau regard sur les inégalités de genre durant la crise amènera peut-être, je l'espère, un changement de paradigme économique et social.



Fabienne Glowacz

BEHAVES

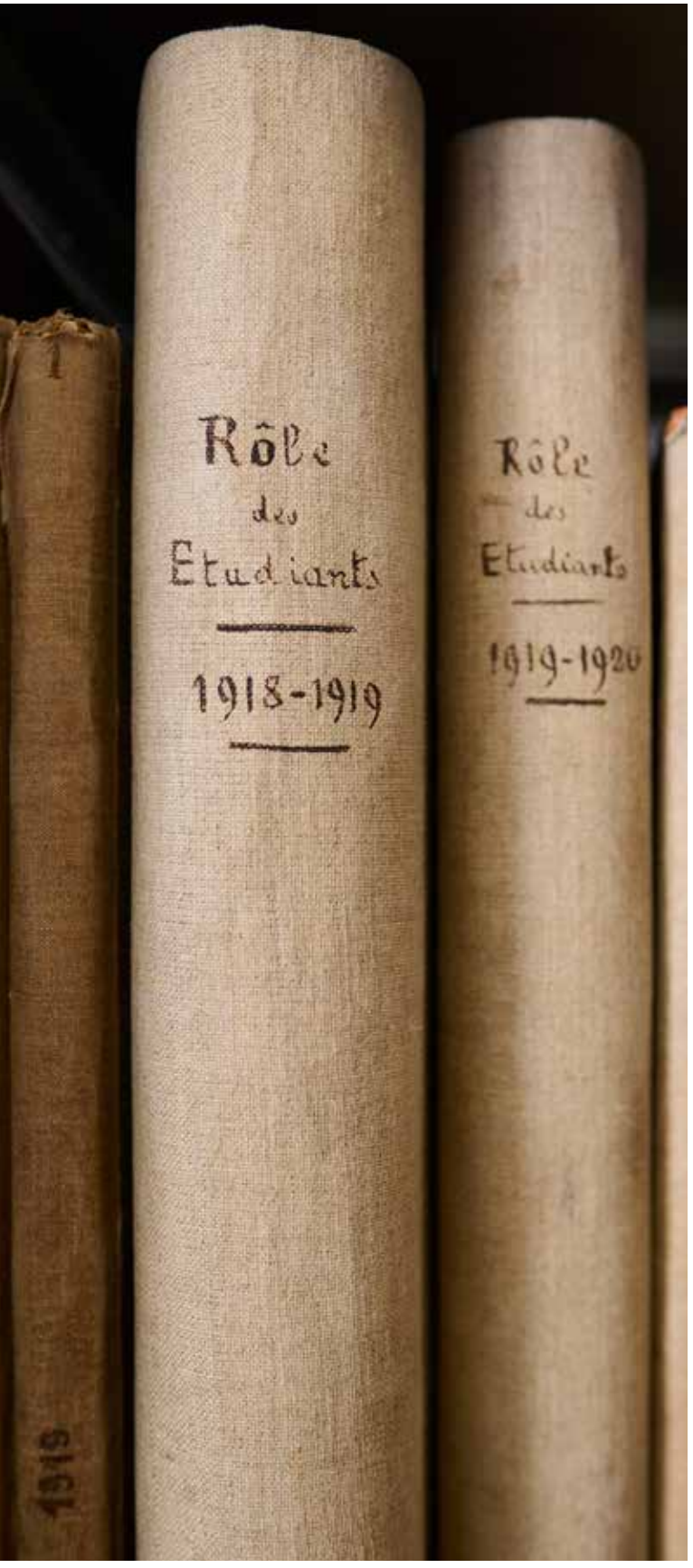
La ministre Valérie Glatigny a lancé un marché public pour mener une étude sur le bien-être, le harcèlement et les violences dans l'enseignement supérieur (BEHAVES). Il a été attribué à l'équipe de la Pr Fabienne Glowacz.

L'objectif est de dresser un état des lieux des situations de harcèlement, de violence et des dispositifs mis en œuvre au sein des institutions.
Une enquête en ligne, adressée à tous les membres des établissements d'enseignement supérieur (personnel et étudiant·es) de la Fédération Wallonie-Bruxelles sera lancée en février et diffusée jusqu'à la fin mars 2023.



C'est archivé près de chez nous

ARTICLE PATRICIA JANSSENS - PHOTOS JEAN-LOUIS WERTZ



Les archives ? À notre époque, ce mot semble tout droit sorti des vieux grimoires. Et pourtant, elles sont précieuses. « *À l'Université, les archives (au format papier ou support numérique) préservent notre mémoire institutionnelle*, rappelle Léa Lentzen, détentrice d'un master en histoire et d'un master en archivistique, récemment engagée au sein du service général des archives. *Elles constituent une trace de nos activités et permettent, par exemple, de percevoir l'évolution des disciplines scientifiques ou de comprendre le fil rouge des enseignements.* » Elles apportent en outre des preuves authentiques et fiables ; non seulement elles ont une utilité administrative et juridique mais également une valeur culturelle et historique*.

En 2020, le conseil d'administration de l'ULiège a décidé de mettre en place une gestion documentaire structurée des archives sous la houlette de Paul Thirion, bibliothécaire en chef de l'ULiège et directeur du service général des archives. La première étape fut de réaliser un audit : Léa Lentzen a alors écumé les couloirs des Facultés et des services administratifs afin de réaliser un inventaire des documents conservés. La matière est dense ! Son objectif à court terme est de faire le tri dans les caisses entreposées place du 20-Août, de classer les documents intéressants et de les répertorier sous la forme d'un catalogue afin de les rendre aisément disponibles aux étudiant.es, aux chercheur.es et à tous les citoyen.nes.

Par ailleurs, le service va proposer prochainement des formations à la gestion documentaire et prépare un "Guide d'archivage" pour faciliter le travail du personnel universitaire, car tout le monde est concerné : Facultés, laboratoires, services administratifs, etc. Léa Lentzen entend du reste développer un rôle de conseil auprès du personnel parce que la conservation des documents n'est pas chose évidente. Que préserver ? Que jeter ? Pour répondre de manière satisfaisante, la nouvelle

responsable propose des "tableaux de tri" qui préconisent des critères spécifiques à l'archivage, « *car s'il est impossible de garder toutes les archives, il ne faut pas se dessaisir de témoignages pertinents, voire de documents légaux* ». Nécessaires pour assurer le suivi des décisions des services et des laboratoires, les archives sont également indispensables pour le bon fonctionnement de l'Institution. Un classement adapté s'avère dès lors primordial si l'on ne veut pas déployer des efforts disproportionnés pour retrouver des informations… Gérer les archives, ce n'est donc pas seulement prendre soin d'un passé révolu. C'est contribuer, dès aujourd'hui, à préserver une trace de notre présent pour l'avenir.

À l'heure actuelle, les archives de l'Institution s'empilent dans des locaux devenus trop exigus au sous-sol du bâtiment central. Une place leur a été réservée place Delcour, mais cette solution est temporaire. « *Il faut avoir une vision à long terme et mettre en place des solutions plus durables, sécurisantes et professionnelles,* confie Paul Thirion. *Et peut-être travailler de concert avec des acteurs extérieurs comme, par exemple, les Archives générales du Royaume parce que l'enjeu est aussi la préservation et la valorisation de l'histoire de notre Institution. Des pistes de solution en ce sens sont évoquées et à l'agenda des autorités.* »



* Dans cette optique, le service – par l'intermédiaire de Marie-Elisabeth Henneau – a participé récemment au projet "Archives de la quarantaine" lancée par l'Association des archivistes francophones de Belgique et la Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek, Archief & Documentatie. Le but étant de collecter toutes les sources relatives à la période de confinement. Plus de 200 documents (textes, photos, vidéos) en provenance de l'ULiège ont ainsi été intégrés dans une plateforme *ad hoc*.

☛ service.archives@uliege.be, https://my.archives.uliege.be





Léa Lentzen

Rétrovision



M. Houet-ULiège

Rentrée académique

Le jeudi 22 septembre, le recteur Pierre Wolper a remis l'hermine rectorale à Anne-Sophie Nyssen, désormais première rectrice de l'ULiège. « *Une page se tourne (…). Je veux que nous ré-enchantions l'université de Liège* », a-t-elle déclaré dans son premier discours. « *Nous allons mettre en œuvre le décret Paysage réformé, poursuivre s'il le faut ses ajustements sur la base des résultats objectifs, afin d'en protéger l'esprit : conserver la liberté d'accès à l'Université, faciliter les parcours universitaires, mais aussi aider les étudiants à rester lucides.* » Anne-Sophie Nyssen a aussi annoncé un changement de leadership : « *J'ai cette conviction forte qu'une gouvernance basée sur l'intelligence collective est devenue indispensable. Une gouvernance basée sur l'engagement sur des valeurs communes, la coopération, la solidarité, la confiance, la transparence et la bienveillance, plutôt que sur la compétition de tous contre tous, le secret et la méfiance.* »
En évoquant le changement climatique, la Rectrice a enfin cité l'ONU "qui parle de menace existentielle".
« *Nous ne savons pas où nous allons, mais une chose est sûre : l'ampleur et la dynamique du changement en cours sont celles des grandes métamorphoses historiques. Il est urgent que l'ULiège s'engage face à ce défi systémique. Nous devons littéralement redéfinir notre nouvelle fonction d'utilité publique (…). Ce ne sera pas facile mais c'est le défi que je nous lance* », a-t-elle conclu avant d'être ovationnée par toute la salle.

☛
https://www.uliege.be/



M. Houet-ULiège

Belgian Space Week

Sous la conduite de Dirk Frimout, premier Belge dans l'espace, une délégation d'astronautes – dont Charles F.Bolden Jr et Anna Lee Fischer notamment – a sillonné la Belgique durant une semaine à la rencontre des jeunes de l'enseignement supérieur. Leur objectif était de partager leur passion pour l'aérospatial et pour les sciences en général.
Le coup d'envoi de la *Space Week* a été donné à l'ULiège le 17 octobre, devant 600 jeunes.

☛
https://www.news.uliege.be/SpaceWeek2022

Gembloux

Devant un parterre nourri, Gembloux Agro-Bio Tech organisait sa cérémonie d'ouverture de l'année académique 2022-2023 le 5 octobre. "*A farm is more than just a firm* : quand l'agronomie questionne les préceptes économiques", tel était le titre de la leçon inaugurale présentée par **Kévin Maréchal, Thomas Dogot** et **Hossein Azadi**, tous trois chargés de cours.

☛ https://www.gembloux.uliege.be/ra2022



M. Houet-ULiège

Expo photo Sakife

Sakife ? "Santé-Kivu-Femmes" : une exposition de photos de Christophe Smets avec des textes d'Olivier le Bussy dans le bâtiment de la place du 20-Août a mis en lumière les rôles des femmes dans le système de santé, au Nord et au Sud- Kivu, en République démocratique du Congo.



Christophe Smets

Numérique

L'université de Liège a signé, le 23 novembre dernier, la **"Charte numérique responsable"** lors de la cérémonie organisée par la Belgian Institute for Sustainable IT (ISIT-BE) à la Solvay Business School à Bruxelles.

Retraite

Une cérémonie de mise à l'honneur a eu lieu le 1er décembre dans la salle académique, à l'occasion de la mise à la retraite des membres du corps académique.
Ont été amis à la retraite :
- en faculté de Philosophie et Lettres : **Bruno Demoulin**, chargé de cours, et le Pr **Rudy Steinmetz**
- en faculté de Droit, Science politique et Criminologie : **Catherine Fallon**, chargée de cours et **David Hull**, chargé de cours
- en faculté des Sciences : **Patrick Dauby**, chargé de cours
- en faculté de Médecine : les Prs **Vincent D'Orio** et **Michel Malaise**, et **Natzi Sakalihasan**, chargé de cours
- en faculté des Sciences appliquées : les Prs **Jean-Claude Golinval** et **Pierre Wolper,** recteur honoraire
- en faculté de Médecine vétérinaire : les Prs **Johanne Dubois** et **Etienne Thiry**
- en faculté d'Architecture : **Roger Hagelstein**, chargé de cours

Iran

Suite à la mort de l'Iranienne Mahsa Amini, 22 ans, décédée en détention après avoir été arrêtée pour non respect du code vestimentaire imposé aux femmes, les six universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont manifesté leur soutien aux citoyens et citoyennes iranien·nes qui défendent pacifiquement leurs droits. Dans la foulée de cette prise de position, l'ULiège a organisé – avec le concours d'**Hamid Babaei**, doctorant iranien à HEC Liège, emprisonné injustement dans son pays pendant six ans –, une conférence intitulée " Iran : les aspirations de la jeunesse à la liberté. Regards et débat". Plusieurs intellectuels et intellectuelles iranien·nes s'y sont exprimé·es à cette occasion.

☛ https://www.news.uliege.be/communique-iran

Planète

Une équipe internationale de scientifiques, menée par **Laetitia Delrez**, astrophysicienne à l'ULiège, a découvert deux planètes de type "super-Terre" en orbite autour de LP 890 9. Appelée aussi TOI-4306 ou SPECULOOS-2, cette petite étoile froide située à une centaine d'années-lumière de notre Terre est la deuxième étoile la plus froide autour de laquelle des planètes sont détectées, après la célèbre TRAPPIST-1. Cette découverte importante fait l'objet d'une publication dans le journal *Astronomy & Astrophysics*.

☛ www.news.uliege.be/speculoostoi-4306b

Élections

Le Pr **Philippe Boxho**, spécialiste de la médecine légale, a été élu président du conseil d'administration du CHU de Liège.

En faculté des Sciences, la Pr **Gentiane Haesbroeck** a été élue doyen de la faculté, la Pr **Sylvie Gobert** vice-doyenne à l'enseignement et le Pr **Jean-François Focant** vice-doyen à la recherche.

En faculté des Sciences sociales, le Pr **Didier Vrancken** a été élu doyen, la Pr **Fabienne Fecher** vice-doyenne à l'enseignement et la Pr **Véronique Servais** vice-doyenne à la recherche.

En faculté des Sciences appliquées, la Pr **Dominique Toye** a été élue vice-doyenne à l'enseignement.

Nominations

Les nouveaux membres du corps académique sont :

- en faculté de Philosophie et Lettres, **Florence Caeymaex**, professeure, et **Anne-Cécile Druet,** chargée de cours
- en faculté de Droit, Science politique et Criminologie, **Sophie Hanson**, **Céline Parotte**, chargées de cours, **Damien Piron** et **Julien Pomarède**, chargés de cours
- en faculté des Sciences, **Maxime Fays**, **Xavier Fettweis**, **Bruno Frederich**, **Thibault Gendron**, **Loïc Michel**, **Andréa Nascetti** et **Pierre Ozer**, chargé es de cours
- en faculté de Médecine, **Audrey Gueders**, **Clio Ribbens**, chargées de cours
- en faculté de Sciences appliquées, **Loïc Salles**, chargé de cours
- en faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation, **Françoise Adam** et **Annelise Voisin,** chargées de cours, **Steve Majerus**, professeur
- à HEC Liège, **Vincent Compagnie**, **Morgane Dumont** et **Nadia Steils**, chargé·es de cours
- à Gembloux Agro-Bio Tech, **Mohamed Ali Ayad** et **Martine Schroyen**, chargé·es de cours

☛ www.uliege.be/nouveaux-nommes-2022

Distinctions



Raphaël Liégeois, professeur à l'université de Genève et à l'école polytechnique de Lausanne, sera le prochain astronaute belge. Il a obtenu un master en *engineering* médical et biomédical à l'ULiège; il a effectué un doctorat en neurosciences, auprès du Pr Steven Laureys, directeur de recherche FNRS au Giga-Consciousness.

La Pr **Angélique Léonard** a intégré le conseil scientifique universitaire de la Francophonie.

Inspiring Fifty Belgium, une organisation sans but lucratif, a pour objectif d'augmenter la visibilité et la reconnaissance des femmes inspirantes du secteur technologique belge. Tous les deux ans, l'organisation publie une liste des 50 femmes belges "les plus inspirantes" du moment, dont fait partie cette année la Pr **Liesbet Geris** de l'ULiège (GIGA-In Silico).

Le Réseau francophone olympique de la recherche en médecine du sport (Reform) est composé de cinq institutions. Parmi elles, le service de médecine de l'appareil locomoteur du CHU de Liège et du centre SportS^2 géré par le Pr Jean-François Kaux, ainsi que le laboratoire d'analyse du mouvement humain de l'ULiège. En reconnaissance de son expertise scientifique, clinique et éducative démontrée en médecine du sport et de l'exercice, **Reform a été sélectionné par le Comité international olympique (CIO)** pour devenir membre du "International Olympic Committee Medical Research Network" pour la période 2023-2026. Le CIO apportera son soutien à Reform pour travailler en collaboration avec dix autres centres de recherche afin d'établir des programmes sur la prévention des blessures et des maladies dans le sport et pour la protection de la santé des athlètes.

À l'invitation de l'Agence universitaire de la francophonie, le **Green Office** a représenté l'ULiège à la COP27 organisée en Égypte.

Prix

Wim Decock, professeur de droit romain, d'histoire du droit et de droit comparé à l'ULiège et à l'UCLouvain, a reçu la médaille Max Planck-Humboldt 2022 pour ses travaux à la croisée de l'histoire du droit, de la théologie et de l'histoire de la pensée économique.

La fondation Recherche Alzheimer a octroyé 250 000 euros au projet scientifique du Pr **Eric Salmon,** directeur médical du Giga-Cyclotron Research Centre de l'ULiège.

La fondation AstraZeneca a mis à l'honneur trois chercheures le 15 décembre dernier lors de leur cérémonie annuelle de remise des prix. Parmi elles, **Audrey Vanhaudenhuyse**, du GIGA Consciousness-Sensation & Perception Research Group.

Nazaré Storms, chirurgienne équine et doctorante à la faculté de Médecine vétérinaire de l'ULiège, a reçu le prestigieux prix Peter Rossdale Equine Veterinary Education 2022, décerné par la British Equine Veterinary Association (BEVA).

"Soldats belges dans l'armée du Tsar", un documentaire historique de **Françoise Lempereur** (ancienne journaliste de la RTBF et maître de conférences à l'ULiège, qui relate l'épopée de Marcel Thiry et de ses compagnons d'armes durant la guerre 1914-18, a reçu le "Lion du meilleur documentaire» lors du Festival international du film historique de Waterloo, le 17 octobre dernier.

L'université de Maastricht a décerné son "*Dies Natalis Student Award*" à **Merlin Tieleman**, titulaire d'un master en science politique à finalité en science, technologie et société de l'ULiège. Un prix qui récompense un mémoire consacré à l'apparition de discriminations sociales au sein d'un algorithme utilisé pour attribuer des notes aux étudiants en Angleterre (en 2020).
Le prix 2021-2022 du Corps consulaire de la province de Liège a été décerné à **Antoine Leclère**, titulaire d'un master en Histoire de l'ULiège pour son mémoire sur « *La plume à la main et la rapière au fourreau : essai d'analyse des relations diplomatiques de la Principauté de Liège. La politique extérieure de François-Charles de Velbrück, Prince-évêque de Liège (1772-1784)* ».

À l'occasion des Fêtes de Wallonie, la distinction des Mérites liégeois a été remise le 18 septembre. Parmi les lauréats, **Philippe Raxhon**, professeur d'histoire contemporaine et de critique historique à l'université de Liège.

Marc Dubovyy, de la faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie a remporté le troisième concours de mémoires de fin d'études de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM).

"InterFac", le premier concours d'architecture organisé par la filière des ingénieurs architectes s'est tenu à la fin du mois d'octobre 2022. Objectif : proposer un marathon orienté conception aux étudiant·es architectes, ingénieur·es architectes et ingénieur·es de constructions. Sept équipes ont été sélectionnées pour réaliser en 24h une cabane au centre de Liège. Quatre prix ont récompensé les projets les plus talentueux.
Le grand prix a été attribué à **Elisa Hofmann** et **Loïc Archambeau.**
Le prix thématique esthétique à **Lorenzo Chiavaro** et **Emma Carraud.**
Le prix thématique technique à **Florent Roosen**, **Olivia Farcas** et **Jean-Loups Poskin.**
Le prix thématique environnement à **Théodore Nourisson**, **Prisca Voortmans** et **Mateo Bacque**.

Le 23 novembre, la fondation Léon Fredericq a procédé à la proclamation officielle des lauréats 2022-2023 **de ses Bourses et Prix en faveur de la recherche médicale, des projets innovants et de la lutte contre le cancer à Liège.** À cette occasion, 180 subsides ont été attribués à des chercheur es impliqué·es dans toutes les composantes de la médecine.

Décès

Nous avons appris avec un vif regret le décès de :
Catherine Zwetkoff, chargée de cours au département de Science politique, fondatrice du Spiral, survenu le 14 mai 2021
André Gérad, agrégé de la faculté des Sciences à la retraite,
survenu le 1er septembre
Léon Berwart, chef de travaux à la retraite en faculté des Sciences, survenu le 20 octobre
Lucien Martinot, chercheur au FNRS et maître de conférence en faculté des Sciences à la retraite, survenu le 3 novembre

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.



J.-L. Wertz

In memoriam

Alice Dubus, membre du PATO, souffleuse de verre au département de chimie de la faculté des Sciences, est décédée le mardi 1er novembre.

Engagée en 2003 à l'ULiège après un graduat en chimie, elle partageait son temps dans le laboratoire des TP de chimie et dans l'atelier de soufflage de verre, sous la conduite de son prédécesseur, Marcel Ponthière, lequel prit sa retraite en 2005. Alice Dubus devint alors responsable de l'atelier. Elle réparait le matériel endommagé et fournissait aussi de la verrerie "sur mesure" aux chercheurs et enseignants. Elle organisait fréquemment des visites pour des classes et accueillait des stagiaires des écoles des Beaux-Arts.

Sa bonne humeur, son doux sourire et son professionnalisme étaient reconnus de tous. Même luttant contre la maladie, elle s'inquiétait pour ses colègues.

À la maison avec son compagnon, Alice était maman attentionnée de trois enfants et accordait une importance primordiale à sa famille. Elle aimait la bonne cuisine, sortir avec ses amis et amies, lire des polars ou se détendre devant une bonne série télévisée. Bienveillante et constamment à la recherche du bonheur des autres, elle laisse un vide immense derrière elle.

Le Quinzième Jour présente à sa famille, ses proches et ses collègues, ses sincères condoléances.

POÉSIE

Tout est loin

TEXTES DE KAREL LOGIST



En 1988, j'ai commencé à travailler à l'ULiège, au centre informatique de Philosophie et Lettres. La même année paraissait mon premier recueil de poèmes, *Le Séismographe*. Depuis lors, peu de changements, si ce n'est que je suis passé de la résidence André Dumont, à la faculté de Droit et que j'ai publié quelques autres livres. Et voici que *Le Quinzième Jour* m'invite à lui confier quelques extraits du dernier en date, *Tout est loin*. Ce que je fais ici, et avec plaisir.

CHOIX DE TEXTES

Le lilas blanc
qui fleurit
sous mes fenêtres
ne réclame pas d'eau
et n'épie pas le vent du soir
Il habite parfaitement
l'instant de son parfum
et lui non plus
n'aura pas fait
le grand voyage.

*

Lorsque je pense à moi, quand je me réfléchis et tente d'esquisser de moi-même une image mentale, à la fois physique et morale, un tant soit peu précise, je n'y arrive plus comme par le passé. Se dessinent aujourd'hui, derrière mes paupières closes, au bout d'heures d'effort, une masse floue, une gelée informe, une silhouette vague. Le portrait que j'obtiens au fil des mises au point ne me semble jamais net, ni pour les lignes du visage ni pour les traits du caractère. Il est comme enfermé dans une enveloppe d'ombres et les couleurs de ses contours m'évoquent un amalgame de rouille et de poisse. Comme si j'avais contracté, à force de vivre reclus dans la chambre noire et moite de mes regrets, sans sexe ni commerce avec mes dissemblables, une maladie de l'apparence, le virus des ténèbres.

*

Comme ils ont l'air vieillis
mes mots de tous les jours
avec cet embonpoint
qui leur vient peu à peu
imperceptiblement
à la rime et aux hanches
Se sont-ils fatigués
à décrire un amour
à courir après lui
à le suivre à la trace
de phrases en paragraphes
et de pages en chapitres ?
Je les charrie un peu
au sujet de leurs rides
mes mots de tous les jours
Bien sûr que je les aime
car je sais qu'ici-bas
je ne trouverai point
de meilleurs compagnons
pour chanter mes saisons
ou dire mes chagrins.

*

Tandis que j'avale des couleuvres
que plus aucun fakir ne charme
mes poèmes vont dans des livres
dont le silence coud les pages
et leurs syllabes sur des lèvres
que plus personne ici n'embrasse.

*

Vivre seul, c'est veiller au moindre de ses gestes, par peur des faux mouvements. C'est se parler à voix haute, pas trop souvent, mais avec gentillesse. Parfois aussi se taire pour ne pas se tarir. C'est mesurer d'une caresse le calendrier de la poussière. C'est honorer des rendez-vous avec un fantôme insomniaque. Vivre seul, c'est chanter à tue-tête dans un pommeau de douche, sans crainte de représailles. C'est garder les mêmes pantoufles même si elles sont à bout de souffle. C'est ne pas vider le lave-vaisselle tant qu'il ne pipe mot. Vivre seul, c'est revoir trois fois le même film, parce que Scarlett est belle. Vivre seul, c'est vouloir, dans la danse des draps, me serrer dans mes bras comme tu le faisais. Vivre seul, c'est ne pas nommer la solitude.

*

Ça ne changera pas
le monde ni sa farce
si ma chambre en novembre
est froide sans son rire
fugace dans la fuite.
Il se peut que quelqu'un
à qui je le dédie
ne lise pas ce poème
dans lequel je m'efface
au profit du silence.
Je salue ce fantôme
qui se profile encore
dans le reflet durable
de ma mémoire en feu
et lui demande d'être
un jour heureux, un peu.

*

Ta vie est ce ruban de plage, le long duquel des jours semblables, sous la dune des lendemains, ont ensablé ta solitude. Dans le remous, tu mets en scène des rodéos avec les vagues. La mer ne se lasse jamais des jeux gamins que tu proposes. Contre tes ciels, le vent déploie, sous la bascule des nuages, plus de cerfs-volants que d'oiseaux. Où que tu ailles, tu emportes, sur tes épaules de papier, le fantôme de l'insouciance.

*

Les années n'y font rien Nous sommes
les enfants de nos paysages
de leurs heures d'ennui fertile
Nous tournons lentement les pages
d'un livre qui salit les doigts
et rembobine les décors
jamais les gestes ni les choix
Nous avançons avec des moues
de ciels de pluie et d'hivers pâles
dans notre lecture assommante
du livre qui mange nos jours.



S. Seyen

Petite reine

L'ULiège a remporté la première place au challenge "Tous vélos-actifs" 2022

Ils et elles ont encodé 5730 km parcourus durant la semaine de la mobilité 2022, ce qui les a hissés sur la première marche du podium. Ce challenge était un défi ouvert à l'ensemble des cyclistes se déplaçant en Wallonie pour rejoindre leur lieu de travail, leur école, leur campus ou pour effectuer des missions de service. Ce trophée reflète une pratique en plein boom. 11% des membres du personnel rejoignent aujourd'hui les différents campus à vélo, et ce chiffre grimpe d'année en année. « *Le vélo comme alternative écologique à la voiture gagne du terrain un peu partout* », contextualise Pierre Duysinx, vice-recteur à la mobilité et aux relations internationales. Mais le succès de son utilisation au sein de l'Université découle aussi d'une politique de mobilité durable initiée depuis plusieurs années.

Une équipe Teams "ULiège, j'y vais à vélo" s'est mise en place. S'y partagent des informations utiles, des organisations de départs groupés, des idées d'aménagement… Au niveau des infrastructures, l'atelier vélo inauguré en septembre 2021 a été un incitant influent et rassurant. Quatre jours par semaine, réparations, entretiens et formations y sont dispensés. C'est également là que s'organise le prêt de vélos électriques auprès du personnel. À l'été 2023 seront inaugurés 450 emplacements sécurisés, pourvus de douches et de vestiaires et répartis sur une dizaine d'abris et de locaux. Parmi les autres initiatives en cours, l'agrandissement et la rénovation du réseau cyclable entre les différentes implantations du Sart-Tilman et Boncelles sont à l'agenda. Passons également rapidement sur l'organisation de moments plus informels comme des apéros ou des déjeuners, qui renforcent la communauté, ainsi que "Le printemps à vélo", qui sonne la fin de l'hiver, accompagné de masses critiques, de *checkups* de vélos et de formations à la mécanique gratuits.

« *La première place de ce challenge est une victoire grisante,* conclut Pierre Duysinx. *C'est surtout le signe qu'une véritable communauté de cyclistes s'agrège à l'Université. C'est une belle récompense pour l'ensemble du travail mené pour y parvenir.* »

Si vous souhaitez être informé des activités et actions menées en faveur du vélo à l'ULiège, faire remonter un problème rencontré sur un site ou partager une information utile à la communauté des cyclistes, contactez Patrick Jacquemin, chargé de mobilité à la cellule Urbanisme et mobilité : patrick.jacquemin@uliege.be

TOOL2CARE

Une aide pour psychologues et logopèdes

ARTICLE LOLA BARNABÉ (STAGIAIRE)

Donner aux psychologues et aux logopèdes un accès aisé à des informations scientifiques pertinentes, tel était l'objectif de Sylvie Willems, chercheure en psychologie et responsable de la Clinique psychologique et logopédique universitaire (CPLU). Grâce à trois ans de recherche menée tambour battant avec Jonathan Burnay, collaborateur scientifique à la faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation, c'est maintenant chose faite : la plateforme Tool2Care est née.

« *Notre ambition est d'aider les cliniciens à se tenir au courant des avancées dans leurs disciplines*, détaille Sylvie Willems. *Nous avons compulsé dans le monde francophone des outils d'évaluation validés scientifiquement et nous les avons regroupés sur la plateforme en ligne.* » Désormais, psychologues et logopèdes pourront interroger une base de données qui non seulement répertorie les outils pertinents pour leur pratique mais les présente en soulignant leurs forces et faiblesses.

« *Plusieurs plateformes en ligne de ce type existent déjà, en médecine notamment*, observe Sylvie Willems. *Elles donnent aux praticiens une vision plus précise des différentes méthodes de diagnostic ou de traitement, par exemple. La nôtre synthétise des informations scientifiques sur des dispositifs déjà élaborés (questionnaires, tests), dans une fiche explicative. À l'aide de quelques mots-clés, le système discerne dans la documentation foisonnante les informations pertinentes pour le praticien, au moment où il le demande.* » Car il s'agit bien d'une aide "*Point of care*", c'est-à-dire qui donne immédiatement une réponse. Quelques clics pour préciser les thématiques, les objectifs, les publics visés suffisent. « *Une patiente souffre de claustrophobie. Est-ce pathologique ? Un adolescent est dépressif. À quel point ? Une dame se plaint de perdre la mémoire ? Un enfant a des difficultés pour apprendre à lire ? Évaluer précisément les difficultés permet d'orienter la prise en charge,* reprend Sylvie Willems. *Mais cette évaluation requiert de disposer de bons outils et d'en connaître parfaitement les qualités.* »

Pour l'instant, la (très) jeune plateforme recense plus de 300 fiches. « *Des chercheurs francophones enrichissent le corpus*, se réjouit Sylvie Willems. *Leur contribution est parfois accompagnée des questionnaires ou des tests qu'ils déposent en libre accès sur la plateforme. Un véritable plus !* » Et ce n'est qu'un début.

☛ https://tool2care.uliege.be/, sylviewillems@uliege.be

Petites mythologies uliégeoises

Romans, poésie, théâtre… Sélection, toute subjective, parmi les meilleures publications récentes des membres de l'Université et de ses alumni.

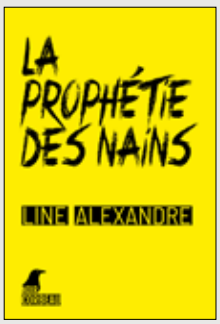
SÉLECTION CLAUDINE SIMART



Dominique Celis
Ainsi pleurent nos hommes
Philippe Rey, Paris, 2022

Ce roman puissant, à l'écriture forte, est conçu comme une suite de courriers qu'Erika adresse de Kigali à sa sœur Lawurensyia restée en Belgique. 30 ans après le génocide, Erika est retournée au Rwanda pour y retrouver son amoureux. L'un et l'autre sont marqués par le massacre de leurs proches. Mais Vincent ne peut rester fidèle. Comme beaucoup, il ne peut s'empêcher de "pratiquer l'acte de vivre contre le mourir". Ainsi pleurent les hommes. Erika, elle, tangue entre l'horreur des révélations de viols, tortures et assassinats de personnes qu'elle aimait et cette passion charnelle pour Vincent, qu'elle ne peut éteindre, malgré les trahisons. Heureusement, avec Maman Colonel, Tonton Damas et quelques autres, elle se fabrique une nouvelle famille.

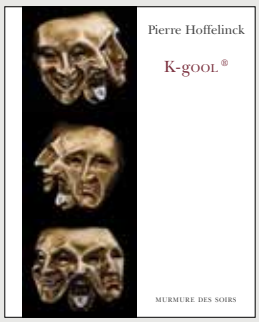
L'auteure est licenciée en philosophie (1999).



Line Alexandre
***La prophétie des nains*,**
coll. "Noir Corbeau" Weyrich, Neufchâteau, 2022

Dans un petit village des Ardennes "aux confins des cartes et du réel", un meurtre a été commis tout à côté de l'auberge, point central du hameau, littéralement envahie de centaines de nains de jardins. C'est là que le (trop) jeune inspecteur Joris et de la (très) envahissante juge Werner vont établir leur QG. Autour d'eux évoluent des personnages denses, comme le patron au caractère bien trempé mais généreux, sa cuisinière en difficulté avec un compagnon profiteur, le "baron" pilier de comptoir et sa vieille mère autoritaire, une ancienne psychanalyste atteinte d'Alzheimer et sa fille pleine de rancœur… Et puis des mystères, des révélations, d'autres drames… et tout cela sous le regard des nains.

L'auteure est licenciée en philologie romane (1974).



Pierre Hoffelinck
K-Gool ®
Murmure des soirs, Esneux, 2022

Depuis la planète Mars où les Terriens ont établi une colonie depuis dix ans, toute communication avec la Terre reste sans réponse. Quelque chose de terrible a dû se produire. Après cinq ans de ce Grand Silence, la colonie Mars Alpha décide d'envoyer quelqu'un pour examiner la situation sur Terre et rétablir le contact. C'est Sam Rhodes qui fera le voyage et ce qu'il découvrira dépassera tout ce qu'il aurait pu imaginer… L'auteur propose dans ce roman une dystopie effrayante sur le thème de l'intelligence artificielle et l'abêtissement des humains gavés de divertissements, abrutis d'images et incapables du moindre esprit critique.

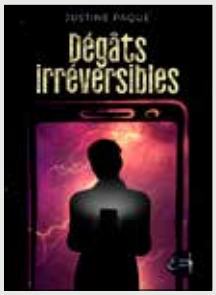
L'auteur est licencié en philologie romane (1993).



Dominique Zachary
P'tite hirondelle
Kiwi éditions, Paris, 2022

Dans un petit village français, Paola, surnommée "la mécanette" tient un petit atelier automobile où les hirondelles ont construit une série de nids, ce qui la ravit et plaît beaucoup à sa fille adoptive, Finette, très sensible elle aussi à la défense des oiseaux. Quand les nids sont un jour saccagés, la mécanette, décide de donner une leçon aux coupables… Un conte écologique plein de tendresse.

L'auteur est licencié en arts et sciences de la communication (1983).



Justine Paque
Dégâts irréversibles
Empaj éditions, Verviers, 2022

Ce roman pour ados a des accents de conte de fées : un prince, un roi, un royaume imaginaire, une note de fantastique… Mais l'histoire, elle, est bien ancrée dans la réalité contemporaine, car le jeune prince est accro aux réseaux sociaux et obsédé par l'accroissement du nombre de ses *followers*. Et pour attirer sur son blog, rien de tel que les petits scandales, délations et moqueries en tout genre.

L'auteure est titulaire d'un master en information et communication (2013).



Sophie Francis
L'histoire de…
Les éditions du temps de midi, Bruxelles, 2022

À 17 ans, Susan est le souffre-douleur de l'école à cause de son nez particulièrement disgracieux. Elle rêve de s'enfuir loin. Avec son voisin Hector, un des rares à se montrer un peu sympa. Quand un jour, elle disparaît vraiment, les circonstances évoquent plutôt un drame qu'une fugue. 20 ans plus tard, un jeune policier s'installe avec sa famille dans le village. Il est chargé de rouvrir l'enquête sur cette disparition…

L'auteure est titulaire d'un master en arts du spectacle (2013).



AD Martel
Je vais buter mon boss
J'ai lu, Paris, 2022

Christine n'est pas une jeune femme facilement intimidable, elle n'a pas froid aux yeux et sait se défendre, même contre son tombeur de patron peu habitué à ce qu'on résiste à son charme. Et un conflit s'installe entre eux. Un jour, pour le confondre auprès de ses associés, elle le suit discrètement à un de ses rendez-vous galants, mais elle ne s'attendait pas du tout à ce qu'elle va découvrir.

L'auteure est docteure en histoire (2020).



Dumont-Dupuis
***Le trou du diable*, coll. "Noir Corbeau"**
Weyrich, Neufchâteau, 2022

Le corps d'une femme assassinée par balle est retrouvé dans "le trou du diable". Son professeur de piano devient rapidement le suspect n°1, mais le sympathique duo d'enquêteurs Ben Mimoun et Staquet va se démener pour faire éclater la vérité. Cette fois encore, ils vont tomber sur des personnages sans scrupules et mettre leur vie en danger. Une enquête teintée de mystère, d'humour et d'amitié.

Agnès Dumont est licenciée en philologie romane (1984).



François Wautelet
Constellations d'un autre ciel
Autoédition, 2022

Chacune de ces 13 nouvelles se place sous le signe d'une constellation fictive et développe un univers différent où les relations humaines, mais aussi la perte et la mort sont souvent convoquées. L'auteur s'amuse fréquemment à tromper le lecteur sur ce qui se joue vraiment, en créant une ambiance, un décor qui fait illusion, avant que tout soit remis en question dans le dernier paragraphe.

L'auteur est titulaire d'un master en histoire (2014).

La recherche à l'ULiège

INFOGRAPHIE AURÉLIE PECHÉ

L'université de Liège promeut une recherche d'excellence et pluridisicplinaire. Elle s'implique dans la recherche fondamentale, dans les programmes de développement régional, en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Europe. Coup d'œil sur les 43 unités de recherche que compte l'Institution.

☛ https://www.recherche.uliege.be

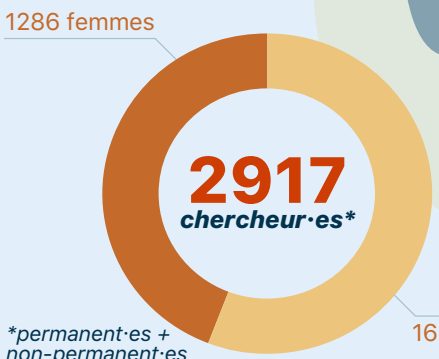


3 secteurs

- sciences humaines
- sciences et techniques
- sciences de la santé

43 unités de recherche (UR)





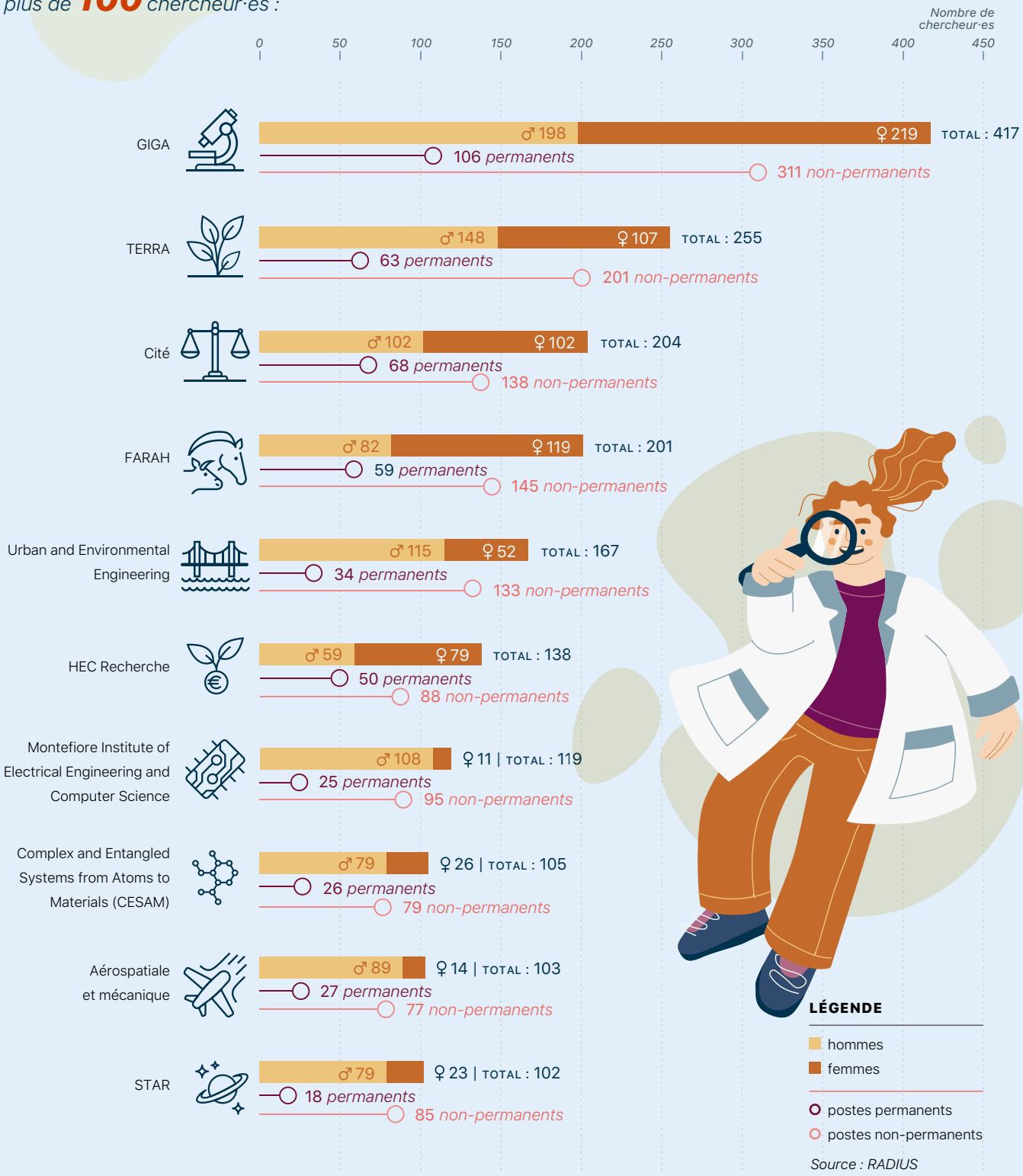
*permanent·es + non-permanent·es membres d'une UR

2049 *conventions de recherche en cours (2022)*

1341 *brevets délivrés cumulés (202)*

106 *spin-offs en activité (2022)*

10 *unités regroupent chacunes plus de* **100** *chercheur·es :*



Source : RADIUS

LES RÉDACTEURS



Henri Deleersnijder est professeur d'histoire, essayiste et collaborateur du *Quinzième Jour* depuis de longues années. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages.



Retour aux sources pour **Henri Dupuis**, lui qui a participé au premier numéro de *Liège Université*, le lointain (1979 !) ancêtre de l'actuelle revue. Radio, télévision et internet suivirent, toujours avec la même passion d'expliquer la science.



Catherine Eeckhout (arts et sciences de la communication, 1997) est la secrétaire de rédaction du *Quinzième Jour*. Elle traque les virgules intempestives, les majuscules surnuméraires et les intertitres mal placés. Elle a la réputation de titrailler plus vite que son ombre.



Thibault Grandjean aime jouer du fiddle et comprendre le monde. Journaliste scientifique, il est diplômé de l'université de Strasbourg et s'intéresse surtout aux sciences du vivant.



Patricia Janssens (histoire, 1982, informations et sciences de la communication, 1991) est la rédactrice en chef du *Quinzième Jour* depuis 1999.



Philippe Lecrenier partage son temps entre rédaction et musique. Journaliste scientifique, il collabore de manière privilégiée avec l'ULiege. Il est également l'auteur du livre *Question(s) d'avenir(s)*, publié aux Presses Universitaires de Liège.



Romaniste repentie, **Julie Luong** est journaliste (*Le Vif, Alter Echos, Médor,* etc.). Adepte des questions circulaires, elle pratique l'interview comme maïeutique et le reportage comme sport de combat.



Ariane Luppens est diplômée de l'université de Strasbourg en Études européennes et relations internationales ainsi qu'en Droits de l'homme. Elle s'installe à Bruxelles en 2012. Elle s'intéresse tout particulièrement aux problématiques juridiques et économiques.

LES ILLUSTRATEURS



Caricaturiste bien connu, **Pierre Kroll** est aussi homme de radio et de télévision. Dessinateur quotidien du journal *Le Soir*, il est aussi fidèle collaborateur du *Quinzième Jour*. Il est docteur *honoris causa* de l'ULiège et membre associé de l'Académie royale de Belgique.



Julien Ortega a appris le graphisme à Saint-Luc. Il enseigne le dessin à HELMo depuis 2010 et, chaque fois qu'on le lui demande, il crée des affiches illustrées pour l'ULiège.



Aurélie Peché est une infographiste enthousiaste qui adore explorer de nouvelles voies créatives. Passionnée de nature et de voyage, elle utilise ses expériences pour renforcer son imaginaire.



Jean-Louis Wertz est photographe freelance, il collabore au *Quinzième Jour* depuis 2004 pour des portraits et des reportages. Son amour de la montagne le conduit bien souvent à prendre de la hauteur en toutes circonstances

LE QUINZIÈME JOUR DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

284 | janvier-avril 2023
Périodicité : janvier-mai-septembre
ISSN : 2593-5984
Service communication
Université de Liège
pl. de la République française 41 (bât. 01)
4000 Liège
tél. 04.366.44.14, courriel LQJ@uliege.be
Gestion des abonnements via le site
www.uliege.be/LQJ

Éditeur responsable Quanah Zimmerman

Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Jean-Claude Massart [**créacom**]
☛ www.studiocreacom.com

IMPRESSION

Snel Grafics

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C012447

PÔLE ACADÉMIQUE
LIÈGE-LUXEMBOURG



À L'INSTAR DE SON FIDÈLE COLLABORATEUR,
TOUTE L'ÉQUIPE DU *QUINZIÈME JOUR* VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX POUR L'AN NEUF

284 | JANVIER-AVRIL 2023



S'affranchir de l'instant

LIÈGE université
www.uliege.be